

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 4 Mars 2015 - 13 jounada al awal 1436 - N° 888 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les Etats Unis saluent le «leadership» de l'Algérie pour trouver une solution à la crise libyenne



La sous-secrétaire d'Etat américaine chargée du Moyen-Orient, Anne W. Paterson

L'Algérie présidera la 9^e Conférence d'examen du TNP prévue fin avril à New York

P.6



LUTTE ANTITERRORISTE L'expérience algérienne peut servir d'exemple

Jean Paul Laborde, directeur exécutif du comité de l'ONU

P.4-5



BENYOUNÈS REMET LES PENDULES À L'HEURE

«Les licences d'importation destinées à une meilleure gestion du commerce extérieur»



Les licences d'importation et d'exportation ne visent en aucun cas à "monopolariser" ces activités par l'Etat, mais constituent un moyen pour gérer d'une manière "rationnelle" et "efficace" le commerce extérieur, a affirmé, mardi à Alger, le ministre du Commerce, Amara Benyoune. "Le monopole du commerce extérieur est un mode définitivement oublié. Mais à travers ces licences, nous allons gérer d'une manière plus rationnelle et effi-

cace notre commerce extérieur dont surtout nos importations", a déclaré le ministre lors d'une rencontre avec le patronat et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) consacrée au développement de l'entreprise et à la diversification de l'économie. M. Benyoune a tenu à préciser que les licences d'importation concerneront seulement certaines catégories de produits qui sont déjà fabriqués localement et dont la production nationale se

trouve, ainsi, menacée par ces importations. "Tout produit menaçant l'existence de notre production nationale et les emplois générés (par cette production) sera soumis à ces licences", a-t-il avisé, soulignant que ces licences ne constituent aucunement une contradiction par rapport aux engagements internationaux de l'Algérie, puisqu'il s'agit d'un mécanisme prévu par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). P.3

SELON UN EXPERT

La chute des prix pétroliers n'est pas une menace pour l'Algérie à court terme

INDUSTRIE Protocole d'accord algéro-italien pour la fabrication de condensateurs

P.8

ÉNERGIE Le 5^e Salon des fournisseurs de services pétroliers ouvre ses portes à Alger

P.8

SANTÉ

Lipides

Lesquels choisir pour ma santé ?

Pages 14-15

HISTOIRE

M.TAYEB ZITOUNI L'A ANNONCÉ À OUM EL-BOUAGHI
1^{er} coup de manivelle du film **Larbi Ben M'hidi** aujourd'hui à Alger

P.16

CYCLISME

GRAND TOUR D'ALGÉRIE-2015
Tout est fin prêt pour la réussite de la 5^e édition

P.24

MDN

JIJEL
Une famille d'un terroriste (l'épouse et 7 enfants) retrouvée dans une casemate

P.3

Météo



Régions Nord : 18° à Alger

Temps partiellement voilé devenant progressivement nuageux à partir de l'après-midi sur le Centre et l'Est avec pluies orageuses en fin de journée et soirée. Les vents seront variables modérés avec rafales de vent à partir de la soirée. La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 22° à Tamanrasset

Temps voilé sur le Sud-Ouest et la Saoura. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront faibles à modérés avec soulèvements de sable locaux.

CE MATIN À L'APN

Journée parlementaire sur les comptes spéciaux du Trésor



Le président de la commission des Finances et du Budget à l'Assemblée populaire nationale, M. Zabir Berrabah, présidera ce matin à partir de 8h30 au siège de l'APN, une journée parlementaire sur les comptes spéciaux du Trésor.

LUNDI 9 MARS À L'AURASSI Cérémonie en l'honneur des femmes méritantes

A l'occasion de la Journée nationale de la Femme, le ministère de la Communication organise lundi 9 mars 2015 de 18h à 20h à l'hôtel Aurassi, une cérémonie de reconnaissance en l'honneur des femmes méritantes.



CET APRÈS-MIDI À LA VILLA SUSINI

1^{er} tour de manivelle du film Larbi Ben M'hidi



Le 1^{er} tour de manivelle du film long métrage *Larbi Ben M'hidi*, sera donné cet après-midi à partir de 16h à la villa Susini, El Madania, Alger.

CE MATIN PLACE KENNEDY Opération de don du sang

En application des directives du DGSN, la Sûreté de daïra de Bouzaréah, organise ce matin à partir de 9h, place Kennedy, El Biar, Alger, une opération de don du sang. Un geste noble qui honore la Sûreté nationale.

CE MATIN À L'ESJSI Séminaire sur la place de la femme dans les médias

L'Ecole supérieure de journalisme et des sciences de l'information de Ben Aknoune (ESJSI), organise ce matin un séminaire national de deux jours qui portera sur la place de la femme dans les médias «Formation, exercice et perspectives».

SAMEDI 7 MARS AU PARC ZOOLOGIQUE EL WIAM DE BEN AKNOUN

4^e édition des Foulées des gazelles algériennes

La 4^e édition des Foulées des gazelles algériennes organisée par Sport Events à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Femme, se déroulera samedi 7 mars au parc zoologique El Wiam de Ben Aknoune.

CLIN D'EIL



Régions Nord : 18° à Alger

Temps partiellement voilé devenant progressivement nuageux à partir de l'après-midi sur le Centre et l'Est avec pluies orageuses en fin de journée et soirée. Les vents seront variables modérés avec rafales de vent à partir de la soirée. La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 22° à Tamanrasset

Temps voilé sur le Sud-Ouest et la Saoura. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront faibles à modérés avec soulèvements de sable locaux.

Max Min

	Max	Min
Alger	18°	08°
Oran	19°	13°
Annaba	20°	09°
Béjaïa	18°	11°
Tamanrasset	22°	07°

Horaires des prières

Mercredi 13 jounada al-oula 1436

Fajr	05:43
Dohr	13:00
Asr	16:15
Maghreb	18:49
Isha	20:08



TOURISME : CET APRÈS-MIDI

M^{me} Zerhouni reçoit le ministre polonais de l'Economie

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, recevra cet après-midi à partir de 16h à l'hôtel El Djazair, le ministre polonais de l'Economie M. Janusz Piechocinski.



AUJOURD'HUI À L'HÔTEL MAZAFRAN Election du secrétariat national de l'UGTA



L'élection du secrétariat national post 12^e congrès de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), aura lieu aujourd'hui à l'hôtel Mazafran de Zéralda.

CE MATIN AU HILTON Point de presse du manager général de Petroleum Industry communication

Dans le cadre du Salon international des fournisseurs de produits pétroliers et gaziers qui se tient jusqu'au 6 mars à l'esplanade de l'hôtel Hilton, le manager général de Petroleum Industry communication, M. Djaffar Yacini, animera un point de presse ce matin à partir de 11h au salon VIP.



JOURNÉE DE LA LANGUE ARABE

Edition de plusieurs publications par le CSLA



Plusieurs publications littéraires et scientifiques ont été éditées par le Conseil supérieur de la langue arabe (CSLA) à l'occasion de la célébration de la Journée de la langue arabe (1^{er} mars). Parmi ces publications le 32^e numéro du magazine du CSLA qui a abordé les écrits de l'un des oulémas de la ville de Constantine Cheikh Abdelkader Medjaoui et l'un des éminents écrivains souanais Tayeb Salah, auteur de la *La saison de la migration vers le nord*. Il s'agit également d'une étude intitulée «La phonétique arabe chez les philosophes musulmans» de Faradj Didouh ainsi qu'un ouvrage littéraire *Rabii el badii* de l'érudit cheikh Mohamed Ben Youcef Attiche de Ghardaïa. Une autre étude intitulée «Bougie, un port maghrébin» de Dominique Valérian, traduite par le professeur Allaoua Amara de l'université de Constantine, a également été éditée à cette occasion outre une synthèse d'une conférence organisée par le CSLA sur le contenu numérique en langue arabe et l'édition électronique.

SAMEDI 7 MARS À EL BIAR

L'ANR célèbre la Journée internationale de la Femme

Pour célébrer la Journée internationale de la Femme, l'Alliance nationale républicaine (ANR), organisera une conférence samedi 7 mars à partir de 13h à la salle de cinéma El Biar.



HCA

Conférence sur le rôle de la Femme dans la transmission du patrimoine



Le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA) organise samedi 7 mars à partir de 14h à la salle de cinéma El Khayam, une table ronde sur le rôle de la Femme dans la préservation et la transmission du patrimoine.

COMMERCE**Des licences d'importation destinées à une meilleure gestion du commerce extérieur**

Les licences d'importation et d'exportation ne visent en aucun cas à "monopoliser" ces activités par l'Etat, mais constituent un moyen pour gérer d'une manière "rationnelle" et "efficace" le commerce extérieur, a affirmé, hier à Alger, le ministre du Commerce, Amara Benyounès. "Le monopole du commerce extérieur est un mode définitivement oublié.

Mais à travers ces licences, nous allons gérer d'une manière plus rationnelle et efficace notre commerce extérieur dont surtout nos importations", a déclaré le ministre lors d'une rencontre avec le patronat et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) consacrée au développement de l'entreprise et à la diversification de l'économie.

M. Benyounès a tenu à préciser que les licences d'importation concerneront seulement certaines catégories de produits qui sont déjà fabriqués localement et dont la production nationale se trouve, ainsi, menacée par ces importations.

"Tout produit menaçant l'existence de notre production nationale et les emplois générés (par cette production) sera soumis à ces licences", a-t-il avisé, soulignant que ces licences ne constituent aucunement une contradiction par rapport aux engagements internationaux de l'Algérie, puisqu'il s'agit d'un mécanisme prévu par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Selon le ministre, ces licences seront soumises à deux conditions essentielles: la transparence dans leur attribution et la non-discrimination entre les différents opérateurs économiques.

Il a précisé, dans ce sens, que les attributions de licences seront affichées publiquement par voie de presse et que tout opérateur aura droit à un recours en cas de refus de licence.

Quant à la liste des produits concernés par ce système, elle est en cours de discussions entre le gouvernement et les chefs d'entreprises, a fait savoir le ministre.

L'Etat pourra aussi faire appel à ces licences en cas de pénurie de produits sur le marché national, et ce, en fonction de la conjoncture économique et durant les périodes de soudure dans la saison agricole: "C'est aussi un moyen mis entre les mains du gouvernement



qui détermine les quantités, la durée et les montants de ces licences qui viennent compenser la faiblesse de la production nationale".

Au sujet de ces licences d'importation, le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Said, a salué cette décision du ministère du Commerce en estimant qu'elle mettra fin "aux agressions des importateurs étrangers".

"Nous saluons cette première décision visant à mettre fin aux agressions des importateurs étrangers. C'est une mesure visant les importations qui n'ont aucun ancrage dans la vie économique du pays. Tout au contraire, elles portent préjudice à la production nationale", a-t-il fait valoir.

S'agissant des licences d'exportations, M. Benyounès a souligné que celles-ci allaient concerner certains produits dont la production est limitée et destinée à la consommation locale. Le projet de loi sur les opérations d'importation et d'exportation, avancé

en janvier dernier par le Conseil des ministres, a été soumis au Parlement pour examen durant cette session de printemps.

Ce projet de texte vient recadrer, avec plus de précisions, une ordonnance de 2003 laquelle permet le recours à ces licences pour gérer les exceptions à la liberté du commerce.

Durant cette rencontre avec le patronat et l'UGTA, M. Benyounès a appelé les opérateurs économiques à saisir l'occasion de la tenue, à la fin de l'année 2015 à Alger, d'un forum économique entre l'Algérie et les pays africains, pour se déployer à travers les marchés du continent.

Concernant la mise en œuvre du crédit à la consommation, il a indiqué que son département était toujours en discussions avec le ministère des Finances et celui de l'Industrie et des mines ainsi qu'avec l'UGTA laquelle a proposé sa concrétisation dans les semaines à venir.

BOUDIAF À PARTIR DE BRUXELLES L'Algérie pour une solidarité "proactive" et "multiforme" pour éradiquer le virus Ebola

L'Algérie plaide pour une solidarité "proactive" et "multiforme" afin d'éradiquer le virus Ebola, avec la nécessité d'une mise en place d'un "plan de redressement" post-Ebola pour parer à toute crise similaire à l'avenir, a indiqué mardi à Bruxelles, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

La crise sanitaire engendrée par le virus Ebola doit avoir une réponse "urgente et globale" appelant à une solidarité plus "proactive" et "multiforme" avec les pays touchés, a noté M. Boudiaf dans une allocution à l'occasion d'une conférence de haut niveau sur la réponse au virus Ebola qui se tient à Bruxelles. Cette solidarité proactive "doit être non seulement multiforme jusqu'à l'éradication de la maladie, mais également être poursuivie par la mise en œuvre de plan de redressements post-Ebola afin d'éviter la survenue de crises similaires à l'avenir", a-t-il soutenu.

Le ministre a relevé, en outre, que cette épidémie a également une incidence négative sur la croissance économique et les finances publiques de ces pays estimée à une baisse de plusieurs points du PIB. L'épidémie du virus Ebola a constitué une crise sanitaire "sans précédent" et, à ce titre, a-t-il poursuivi, "elle doit être considérée comme un défi commun pour l'ensemble de la communauté internationale et dans la mesure où nous sommes tous interpellés et que notre responsabilité est commune face à cette menace sur la sécurité sanitaire internationale".

M. Boudiaf a rappelé, à cet égard, qu'en Algérie, la prise de conscience de menaces sanitaires émergentes et réémertentes telles que celle de la maladie à virus Ebola était intégrée dans la politique nationale de santé.

Elle découle de sa longue expérience de lutte contre les maladies transmissibles prévalentes dont les résultats sont appréciables et de celle récente face aux nouvelles menaces telles le SRAS, la grippe aviaire, le syndrome respiratoire du Moyen-Orient ou du coronavirus qui a permis de développer la préparation et de renforcer l'alerte", a-t-il indiqué.

Ces menaces liées aux maladies émergentes et réémertentes pouvant de surcroît avoir une portée internationale "constituent une priorité pour l'Algérie démontrée par l'intégration du nouveau règlement sanitaire international dans la législation nationale par décret du président de la République", a précisé le ministre de la Santé.

"Soucieuse d'apporter sa pleine et entière contribution", l'Algérie, a-t-il rappelé, a fait siennes les recommandations de l'Union africaine (UA) lors de la réunion d'urgence de son Conseil exécutif tenu le 8 septembre 2014 à Addis-Abeba.

L'Algérie a souligné, dans ce cadre, la nécessité de "renforcer davantage, dans le cadre d'une solidarité plus proactive, l'assistance aux pays affectés notamment par l'envoi de missions médicales et l'appui financier".

Elle a aussi appelé à "éviter toute stigmatisation et permettre l'arrivée sans obstacles des personnels de santé, des médicaments et des produits nécessaires pour faire face à cette épidémie dans les pays affectés et de favoriser les activités économiques".

Il s'agit également d'"accélérer la surveillance, le dépistage et la réaction aux menaces à la santé publique en Afrique", et d'"aider, au plan national, les gouvernements dans l'élaboration des plans nationaux de préparation et dans les pays touchés des plans opérationnels en vue d'orienter les actions et les contributions des partenaires".

L'Algérie a souligné, également, la nécessité d'"assurer une meilleure coordination entre les Etats et tous les intervenants et partenaires aux développements pour éviter la duplication des efforts et créer les synergies nécessaires".

M. Boudiaf, a salué, par la même occasion, l'initiative de la Commission de l'Union européenne d'organiser cette rencontre "qui constitue, a-t-il dit, une véritable opportunité pour y tirer, ensemble et de façon responsable, les enseignements de cette crise, identifier et définir les mesures permettant de façon plus solidaire d'éradiquer cette menace et de soutenir la reprise dans les pays touchés".

BENSALAH**Les problèmes se règlent par le dialogue et non par le recours à la rue**

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Abdelkader Bensalah, a indiqué lundi à Alger que le règlement des problèmes passait par le dialogue et "non par le recours à la rue ou l'entrave des institutions de l'Etat". «Les problèmes qui existent peuvent être réglés par le dialogue et non par le recours à la rue ou l'entrave du travail des institutions de l'Etat», a précisé M. Bensalah lors d'une rencontre avec les députés de son parti.

«Inciter le citoyen à sortir dans la rue est une méthode que nous rejettions et que nous condamnons car allant à l'encontre de la loi», a soutenu le premier responsable du RND, estimant que «le nombre de personnes qui ont répondu à l'appel (à sortir dans la rue) est la meilleure réponse» à ces instigateurs. M. Bensalah a noté des comportements «contraires à la loi qui ont donné lieu à des dépassements», appelant ceux qui se sont érigés en tuteurs du peuple à «prendre conscience de leur véritable poids» sur la scène politique.

Le secrétaire général du RND a, par ailleurs, rappelé que le parti avait exprimé sa position sur la question du gaz de schiste, lors de son conseil national tenu récemment, soulignant que les arguments avancés en la matière étaient «on ne peut plus clairs».

Il a, dans ce cadre, réitéré l'appel à un «dialogue scientifique et technique pour convaincre les uns et les autres» exhortant le gouvernement à «poursuivre ses efforts de persuasion». M. Bensalah a ainsi appelé les militants de son parti à oeuvrer à «l'apaisement» et à clarifier les choses aux citoyens pour les convaincre et non pas attiser la situation comme le font certains» affirmant que l'Algérie est «gérée par une direction clairvoyante et soucieuse de l'intérêt du pays».

Le RND, a-t-il poursuivi, «soutiendra tout ce qui est à même de servir le pays, le programme du président de la République et ses orientations» réitérant «l'appui» de son parti au programme du président Abdellaziz Bouteflika.

S'agissant de l'activité et l'organisation du RND, M. Bensalah a rappelé la «situation difficile» que le parti a traversé il y a un an soulignant que grâce aux «efforts de tous», le parti «travaille dans le calme, la complémentarité et un sens de responsabilité élevé».

A propos de la session de printemps du Parlement ouverte lundi matin, le SG du RND a affirmé qu'elle sera riche avec 20 textes inscrits à l'ordre du jour qui touchent plusieurs domaines économique et social, la justice et la défense.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Une famille d'un terroriste retrouvée dans une casemate à Jijel

Une famille d'un terroriste, composée de l'épouse et de sept enfants, a été retrouvée dans une casemate à El-Aouana dans la wilaya de Jijel par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Jijel (5e Région militaire) et lors d'une opération de ratissage menée dans la zone forestière de Oued Tolba, commune d'El-Aouana, a retrouvé hier 2 mars 2015 à 10h15 dans une casemate, une famille d'un terroriste composée de l'épouse et de sept (07) enfants dont l'âge varie entre deux (2) ans et vingt (20) ans», a précisé la même source dans un communiqué.

«Les éléments du détachement de l'ANP ont récupéré un fusil à pompe, une quantité de munitions et trois téléphones portables».

«Cette famille qui a passé une longue période face aux pires des atrocités imposées par ce terroriste, avait comme abri une casemate située dans cette forêt, dépourvue des moindres commodités de la vie», a précisé la même source.

«Cette opération vient s'ajouter à celle menée le 14 janvier 2015 par un autre détachement relevant du même secteur opérationnel au niveau de la localité d'El-Guerrouche, commune d'El-Aouana, ayant permis la capture d'un terroriste et la récupération de son arme, ainsi que la reddition de sa famille composée de sa femme et de ses cinq enfants», a ajouté le communiqué.

APS

M^{ME} ANNE W. PATTERSON (ASSISTANTE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN AUX AFFAIRES DU PROCHE-ORIENT) :

► Les Etats-Unis appuient l'approche de l'Algérie dans la résolution pacifique des conflits

Les Etats-Unis appuient l'approche de l'Algérie dans la résolution pacifique des conflits notamment au Mali et en Libye, ont affirmé hier à Alger deux hauts responsables américains, soulignant la disposition de leur pays à renforcer la coopération algéro-américaine dans la lutte contre le terrorisme et la radicalisation.

«Je salue les efforts de l'Algérie pour la résolution des conflits au Mali et en Libye. Nous saluons ce que fait l'Algérie pour y apporter une solution pacifique», a déclaré M^{me} Patterson.

Interrogée sur l'ampli du soutien américain pour une résolution pacifique de la crise en Libye, M^{me} Patterson a indiqué qu'elle avait discuté de la question avec les autorités algériennes, lors de sa visite (en cours à Alger, ndlr) tout en soulignant que les deux pays partagent la même approche.

«Nous soutenons également les efforts de l'Envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Bernardino Léon, qui a effectué plusieurs visites dans la région et rencontré les responsables algériens», a-t-elle ajouté.

Evoquant la coopération sécuritaire algéro-américaine, M^{me} Patterson s'est réjouie du niveau de coopération «atteint ces derniers temps» entre les deux pays, tout en soulignant l'importance du partenariat algérien.

«Les Etats-Unis sont fiers d'être aux côtés de l'Algérie dans la lutte contre l'extrémisme, le fait qu'elle prend les mesures nécessaires pour s'attaquer aux causes profondes du terrorisme», a-t-elle indiqué.

«Nous remercions les autorités algériennes, notamment les ministères de la Justice et des Affaires religieuses qui nous ont fait part de leurs efforts contre l'extrémisme. Nous devons travailler ensemble dans la lutte contre la radicalisation», a-t-elle poursuivi.

Elle a annoncé «une visite la semaine prochaine à Alger d'une mission américaine sur la sécurité et la sûreté». M^{me} Patterson a d'autre part souligné, lors de la conférence, «le caractère positif de la réconciliation nationale en Algérie visant la réintégration des extrémistes». L'assistante du secrétaire d'Etat chargée des Affaires du Proche-Orient, Anne Patterson, et l'Assistant du secrétaire d'Etat chargé des Affaires économiques et commerciales, Charles Rivkin, effectuent une visite à Alger dans le cadre des consultations politiques régulières entre l'Algérie et les Etats-Unis.

« Les Etats-Unis sont aux côtés de l'Algérie dans la lutte contre la radicalisation »

Les Etats-Unis sont aux côtés de l'Algérie dans ses efforts pour la lutte contre le terrorisme et la radicalisation, a affirmé mardi à Alger, l'assistante au secrétaire d'Etat américain aux Affaires du Proche-Orient, M^{me}

Anne W. Patterson, annonçant la venue en Algérie, la semaine prochaine, d'une délégation sécuritaire américaine.



Mme Patterson s'exprimait lors d'une conférence de presse animée à l'ambassade des Etats-Unis à Alger, avec le secrétaire d'Etat américain adjoint chargé des Affaires économiques et commerciales, Charles Rivkin.

Les deux hauts responsables américains ont qualifié leur présence, au même moment en Algérie, de «significative» quant à l'intérêt qu'accordent leur pays à l'Algérie.

«Les relations entre les deux pays sont très fortes. Nous allons continuer à les renforcer, notamment dans le domaine sécuritaire qui est notre principale préoccupation», a ajouté M^{me} Patterson.

Tout en félicitant l'Algérie pour le succès «chèrement» remporté sur le terrorisme, elle a relevé le «partage» de cette expérience avec d'autres pays et qualifié le pays de «très actif» dans la lutte antiterroriste à l'échelle régionale, notamment.

Saluant la politique de la réconciliation nationale, elle a, par ailleurs, insisté sur la «recherche de la transparence» s'agissant de tous les domaines de coopération liant les deux pays.

Les Etats-Unis aideront l'Algérie à diversifier son économie

«Les Etats-Unis encouragent l'Algérie à diversifier son économie et sont disposés à l'aider dans ce sens», a affirmé pour sa part M. Rivkin, insistant sur l'impératif des critères de «transparence», de «prévisibilité» et d'«Etat de droit» pour la présence des investisseurs dans le pays. Soulignant qu'il s'agit pour lui de la première visite qu'il effectue en Afrique du Nord, il a estimé que les relations économiques bilatérales observent un «nouveau chapitre très prometteur».

Il a exprimé, par ailleurs, la volonté de son gouvernement de renforcer la coopération entre les entreprises américaines et algériennes, aussi bien entre celles relevant du secteur public que celles activant dans le privé.

Ala tête d'une délégation de 30 entrepreneurs, M. Rivkin a précisé que ces derniers représentent un «large» éventail de secteurs et se proposent d'apporter à leurs partenaires algériens les «plus récentes technologies» et le «transfert du savoir-faire».

«Elles ramènent également une culture de promotion de l'innovation et l'esprit de l'entrepreneuriat», a-t-il ajouté, se félicitant que ces qualités existent «dans le cœur» des Algériens. Estimant «important» d'identifier les obstacles qui peuvent freiner le renforcement de la coopération économique bilatérale, il a, néanmoins, souhaité une «meilleure visibilité» pour les petites et moyennes entreprises (PME) de son pays, quant à l'environnement économique algérien.

Interpellé sur le projet d'exploitation du gaz de schiste par l'Algérie, Rivkin a estimé que c'est seulement à l'Etat algérien de décider de cette question, exprimant la «disponibilité» de son gouvernement à «l'accompagner», sur les plans technologique et technique, si cela devait être le cas.

«Les avis des Etats à ce sujet sont divers. En ce qui nous concerne, le gaz de schiste a beaucoup apporté à la croissance économique des Etats-Unis, réduit la dépendance énergétique et a contribué à la baisse du chômage et à la création d'emplois», a-t-il précisé à ce propos.

► Les Etats-Unis saluent le «leadership» de l'Algérie pour trouver une solution à la crise libyenne

Les Etats-Unis saluent le «leadership» de l'Algérie et son rôle pour aboutir à une solution à la crise libyenne, a affirmé mardi à Alger la sous-secrétaire d'Etat américaine chargée du Moyen-Orient, Anne W. Paterson.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de son entretien avec le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaine, Abdelkader Messahel, M^{me} Paterson a souligné que «les

Etats-Unis saluent le leadership de l'Algérie et ses efforts consentis pour trouver une solution à la crise libyenne à travers la création d'un gouvernement d'union nationale». La responsable américaine a indiqué, en outre, avoir abordé avec M. Messahel d'autres questions relatives à la coopération entre les deux pays. M^{me} Paterson a, par ailleurs, relevé que sa visite en Algérie a pour objectif de renforcer la coopération

économique algéro-américaine, rappelant que le secrétaire d'Etat américain adjoint chargé des affaires économiques et commerciales, Charles Rivkin, se trouvait également en Algérie.

M. Rivkin avait affirmé lundi la disponibilité des Etats-Unis à accompagner l'Algérie dans sa démarche de diversification de son économie.

APS

LUTTE ANTITERRORISTE

L'expérience algérienne peut servir d'exemple estime un responsable onusien

L'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme «peut servir d'exemple» aux autres pays qui souffrent de ce phénomène, a indiqué hier à Alger le directeur exécutif du comité des Nations unies contre le terrorisme, Jean-Paul Laborde.



«Nous pouvons bâtir de bonnes pratiques sur l'expérience algérienne de lutte contre le terrorisme», a déclaré M. Laborde à la presse à l'issue de sa rencontre avec le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. M. Laborde a qualifié sa rencontre avec M. Messahel de «très importante», précisant être venu en Algérie à l'invitation du gouvernement algérien dans le cadre de ses fonctions au Conseil de sécurité.

«Nous nous occupons de l'évolu-

tion des capacités antiterroristes des Etats. Dans cette mesure, nous avons parlé avec Messahel de l'aspect multidimensionnel du combat contre le terrorisme qui ne se limite pas aux actions répressives», a-t-il dit.

Le responsable onusien a expliqué que dans la lutte antiterroriste «on doit effectivement prendre en compte tous les acteurs de la société, y compris les médias qui ont un rôle à jouer dans cette lutte».

M. Laborde a ajouté que sa présence à Alger a aussi pour objectif de

«manifester le soutien, au niveau régional, du Conseil de sécurité et de son comité contre le terrorisme, à la lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel».

Interrogé sur la situation en Libye, M. Laborde a souligné avoir abordé la question avec M. Messahel, relevant que «c'est un problème que les Libyens doivent résoudre en prenant leur question de souveraineté à bras le corps, comme l'avait dit le Conseil de sécurité il y a quelques jours».

LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Messahel : l'Algérie proposera un protocole additionnel à la Convention de l'ONU

L'Algérie proposera à l'organisation onusienne un protocole additionnel à sa Convention de lutte contre le terrorisme visant à tarir les sources de financement de ce phénomène, a annoncé hier à Alger le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

M. Messahel, qui s'exprimait à la presse à l'issue de sa rencontre avec le directeur exécutif du Comité des Nations unies contre le terrorisme, Jean-Paul Laborde, a souligné que lors de la Conférence africaine qu'abritera Alger en automne prochain sur le financement du terrorisme, l'Algérie proposera un protocole additionnel à la Convention des Nations unis sur la lutte contre le terrorisme.

Il a relevé que la convention en question «ne comprend pas l'aspect du financement du terrorisme», notamment le paiement des rançons aux groupes terroristes.

Le sommet de Nairobi sur la paix et sécurité en Afrique de septembre 2014 avait décidé la tenue, à la de-



mande de l'Algérie, d'une conférence de haut niveau à Alger sur le financement du terrorisme.

«Cette conférence africaine sera ouverte à des partenaires, notamment les Nations unies, dont le Comité de lutte contre le terrorisme, et d'autres partenaires internationaux. Elle a pour objectif de définir une position africaine commune pour négocier un protocole additionnel à la convention internationale contre le terrorisme dédié au financement du terrorisme», a expliqué M.

Messahel. Par ailleurs, le ministre délégué a indiqué avoir convenu avec M. Laborde d'un plan de travail, et que «d'autres visites du Comité onusien sont programmées», ajoutant que l'Algérie «aura l'occasion de faire part, de manière beaucoup plus concrète de son expérience dans la lutte antiterroriste». «Nous avons parlé des liens entre le développement et la sécurité, comment lutter contre le terrorisme, d'abord par une stratégie de développement pour occuper la jeunesse ou ceux qui

seront tentés par la violence», a souligné le ministre délégué.

Il a également ajouté que dans ce domaine, l'Algérie «peut partager ses bonnes pratiques, comme la réconciliation, avec les Nations unies mais également avec d'autres partenaires».

M. Messahel a aussi indiqué avoir évoqué avec le responsable onusien la stratégie des Nations unies de lutte contre le terrorisme, relevant que le Conseil de sécurité «fait de la lutte antiterroriste dans le monde l'une de ses priorités». Il a ajouté avoir fait part à son hôte de l'initiative que nous avons prise, relative à l'invitation d'un atelier à Alger suite à la Conférence de Washington sur l'éradication du terrorisme.

Il s'agit de «faire partie à la communauté internationale de l'expérience algérienne en matière de lutte antiterroriste, son aspect multidimensionnel, quelle est la place du financement du terrorisme et comment la communauté internationale doit s'y mobiliser», a expliqué le ministre délégué.

JEUNESSE

Installation de la commission préparatoire de la Conférence nationale sur la protection de la jeunesse



Le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri a présidé, hier à Alger, la cérémonie d'installation de la commission préparatoire de la Conférence nationale sur la protection de la jeunesse.

«La commission est chargée de la préparation d'une conférence nationale traitant du thème de la protection de la jeunesse et de l'enfance», a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse.

«L'intérêt porté aux jeunes et à leurs préoccupations figure parmi les priorités de tous les secteurs», a indiqué M. Khomri ajoutant que «la commission se penchera sur l'examen de dossiers importants relatifs à la protection des jeunes des fléaux de la drogue et de la violence».

«Les tentatives visant à inonder l'Algérie de drogue ont pour cibles les jeunes aussi bien dans la rue que dans les établissements éducatifs», a affirmé le ministre.

Selon le premier responsable du secteur, la «garantie d'un avenir meilleur passe par la prise en charge des problèmes des jeunes». La commission est composée de représentants de 17 ministères, institutions, instances nationales et associations.

Il s'agit des ministères de l'Intérieur, de la Justice, de la Santé, de la Communication, de la Solidarité nationale, de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur.

Elle compte également des instances représentant la gendarmerie nationale, la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie et des associations de jeunes.

LIGUE ARABE

Une «force de défense commune» au menu du prochain sommet de la Ligue arabe

La Ligue arabe a indiqué hier que la création d'une force de défense commune pour lutter contre le «terrorisme», proposée par l'Egypte, sera examinée lors du sommet annuel de l'organisation panarabe, prévu fin mars 2015.

«Nous avons besoin d'une telle force pour (...) aider en cas de catastrophe et de crise, et parer à toute menace visant la stabilité des pays de la région, surtout face à la montée du terrorisme qui menace les Etats et leur stabilité», a déclaré à des journalistes au Caire le secrétaire-général adjoint de la Ligue arabe, Ahmed Ben Hellou. Samedi soir, dans une interview avec la chaîne à capitaux saoudiens Al-Arabiya, le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi avait réitéré la nécessité de mettre en place «une force arabe commune» pour «défendre notre sécurité».

Il a précisé que l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et le Koweït pourraient s'impliquer dans un tel projet, que soutient également la Jordanie. Le Sommet annuel des Etats arabes aura lieu les 28 et 29 mars dans la station balnéaire égyptienne de Charm el-Cheikh, sur la mer Rouge.

APS

L'Algérie présidera la 9^e Conférence d'examen du TNP prévue fin avril à New York

L'Algérie présidera la 9^e conférence d'examen du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP), prévue fin avril prochain à New York, a indiqué mardi à Genève le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. «L'ambassadeur algérien, Taous Ferroukhi, experte des questions du désarmement, présidera la conférence de révision du TNP qui débute vers la fin avril prochain à New York», a déclaré à la presse M. Lamamra, qui dirige la délégation algérienne aux travaux de la Conférence du désarmement de l'ONU qui se tient à Genève du 2 au 6 mars. L'Algérie forme «le voeu que cette Conférence d'examen puisse parvenir à des résultats tangibles à même de renforcer l'étroite complémentarité des trois piliers du TNP que sont le désarmement nucléaire, la non-prolifération nucléaire et l'utilisation pacifique de l'atome», a-t-il ajouté. M. Lamamra a indiqué que l'intérêt de l'Algérie pour les questions de désarmement et de la non-prolifération des armes de destruction massive «découle de sa lutte de Libération nationale et des épreuves qui ont été infligées au peuple algérien y compris les essais nucléaires français qui ont eu lieu en Algérie» pendant la colonisation française. «Depuis son indépendance, l'Algérie est engagée sur tous les terrains en vue de faire avancer la cause de l'humanité qui est celle du désarmement, une question clé pour la promotion de la paix et de la sécurité internationale», a rappelé le chef de la diplomatie algérienne.

- **Lamamra s'entretient à Genève avec la MAE du Commonwealth du Royaume Uni...**

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu mardi à Genève avec la ministre des Affaires étrangères du Commonwealth du Royaume Uni, Joyce Ameday. L'entretien, qui a eu lieu en marge des travaux de la 28^e session du Conseil pour les droits de l'homme, a porté sur les relations bilatérales ainsi que sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun. Mme Ameday a tenu à exprimer les félicitations de son pays pour le paraphe à Alger de l'accord de paix et de réconciliation au Mali, a-t-on indiqué de source diplomatique algérienne. La situation en Syrie et les points inscrits à l'ordre du jour de la 28^e session du Conseil pour les droits de l'homme ont été aussi évoqués par les deux parties. M. Lamamra dirige la délégation algérienne aux travaux du Conseil dans son segment Haut niveau qui s'étale du 2 au 5 mars. Le chef de la diplomatie algérienne prend part aussi à la Conférence sur le désarmement qui se tient du 2 au 6 mars.

- **... Et avec le Haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés**

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu lundi à Genève avec le Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Antonio Guterres. L'entretien a eu lieu au siège du HCR. Le chef de la diplomatie algérienne dirige la délégation algérienne aux travaux de la 28^e session du Conseil pour les droits de l'homme dans son segment Haut niveau qui s'étale du 2 au 5 mars. M. Lamamra prend part aussi à la Conférence sur le désarmement qui se tient du 2 au 6 mars.

L'Algérie pour un mécanisme de surveillance indépendant de la situation des droits de l'homme au Sahara occidental

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a appelé hier à Genève le Haut-commissariat de l'ONU aux droits de l'homme à mettre en place un mécanisme de surveillance indépendant de la situation des droits de l'homme au Sahara occidental.

«La Minurso déployée depuis plus de deux décennies se trouve paradoxalement amputée d'un mécanisme de surveillance des droits de l'homme. Il est tout aussi urgent que le Haut commissariat aux droits de l'homme accorde davantage d'importance à cette situation, en mettant en place un mécanisme de surveillance indépendant de la situation des droits de l'homme au Sahara occidental», a indiqué M. Lamamra dans une intervention aux travaux de la 28^e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU (2 au 5 mars).

«Ceci n'est pas un luxe mais une nécessité en ce quarantième anniversaire de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice qui a établi la pertinence et le primat du droit de son peuple à l'autodétermination», a-t-il ajouté.

Le chef de la diplomatie algérienne a déclaré que «la situation dans le territoire du Sahara occidental où le Front Polisario, qui s'est inscrit dans la dynamique de règlement pacifique parainnée par les Nations unies, se heurte aussi au déni du droit à l'autodétermination d'un peuple dont la résistance s'étend sur une quarantaine d'années».

«L'enlisement de ce conflit, tout autant que l'exil forcé de la population réfugiée en grande partie dans mon pays, est plus que préoccupant et l'effet d'accoutumance de la Communauté internationale doit être remplacé par un engagement accru en vue de mettre fin à cette situation dramatique», a-t-il dit.

Concernant la situation en Palestine, M. Lamamra a indiqué que la question palestinienne restait au centre de l'actualité internationale, rappelant que l'agression contre la population civile de Gaza, la destruction ciblée des installations des Nations unies et des infrastructures socio-économiques démontre, si besoin était, la triste actualité de cette crise». «Il serait, ici (Conseil des droits de l'homme), fastidieux d'évoquer le nombre de condamnations prononcées au niveau de votre Organe et d'autres instances des Nations unies et qui demeurent malheureusement inopérantes», a-t-il relevé.

«Le peuple palestinien et ses dirigeants continuent de croire au triomphe du droit sur la force en vue de recouvrer leurs droits inaliénables et l'établissement de leur Etat avec pour capitale Jérusalem-Est», a-t-il dit.

Sur l'intolérance et l'islamophobie, le chef de la diplomatie algérienne a indiqué que «dans les espaces de turbulences qui provoquent les extrémismes et leurs sous-produits que sont le terrorisme, l'intolérance et l'islamophobie, la liberté d'expression fait l'objet d'exploitations contradictoires».

«Les malheureux événements survenus dernièrement constituent des actes terroristes que rien ne peut justifier, mais qui ne sauraient en aucune façon atténuer la gravité des développements ultérieurs survenus dans certains pays sous la forme d'attaques contre les lieux de culte, de destruction de sépultures et de violence contre des personnes motivées par la haine», a-t-il ajouté.

Il a relevé aussi que la loi sur l'information algérienne permet à la profession de s'organiser à travers ses représentants (Conseil d'éthique, carte de journaliste), dériminalise les délits de presse, consolide le droit d'accès aux sources et protège le journaliste et prend en charge la nouvelle configuration du paysage médiatique audiovisuel et insiste sur la dimension de formation des professionnels du secteur.

«L'appropriation des droits de l'homme en Algérie est, en fait, une



vées par des préjugés xénophobes et racistes», a-t-il ajouté

L'Algérie a réalisé d'importantes avancées en matière de respect des droits de l'homme

Sur un autre plan, M. Lamamra a affirmé que «depuis la présentation de son deuxième rapport en 2012 devant le mécanisme de l'Examen périodique universel, l'Algérie a réalisé d'importantes avancées en matière d'élargissement des espaces de liberté et de respect des droits de l'homme». «Ces réalisations s'insèrent dans un vaste processus de réformes institutionnelles, politiques et économiques», a-t-il dit.

Il a indiqué que le programme sur la base duquel le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a été réélu en 2014, «s'articule précisément autour de l'approfondissement de la démocratie participative, la modernisation de la justice, l'égalité des chances entre hommes et femmes et la bonne gouvernance». Il a donné comme exemple «des récentes lois pénalisant la violence faite aux enfants et aux femmes, et la protection renforcée des droits des femmes divorcées, expliquant que «ces développements législatifs s'ajoutant aux conquêtes politiques et institutionnelles de la femme algérienne en termes de sièges au sein des Assemblées élues comme au sein du gouvernement et des grandes administrations de l'Etat, y compris celle de la Justice».

Il a relevé aussi que la loi sur l'information algérienne permet à la profession de s'organiser à travers ses représentants (Conseil d'éthique, carte de journaliste), dériminalise les délits de presse, consolide le droit d'accès aux sources et protège le journaliste et prend en charge la nouvelle configuration du paysage médiatique audiovisuel et insiste sur la dimension de formation des professionnels du secteur.

«L'appropriation des droits de l'homme en Algérie est, en fait, une

toyens où qu'ils se trouvent à travers le territoire national en sont récipiendaires, avec un intérêt particulier aux Hauts plateaux, au moyen et au grand Sud», a-t-il rappelé. Au plan international, il a indiqué que l'Algérie, mue par un sens élevé des responsabilités, participe activement à l'effort mondial visant la promotion du caractère universel et interdépendant des droits de l'homme».

«Conformément à ses engagements en matière des droits de l'homme, l'Algérie s'acquitte régulièrement de l'obligation de présentation des rapports devant les différents mécanismes internationaux et régionaux», a-t-il dit. Le ministre a noté que dans leurs dimensions internationales, les droits de l'homme «sont indissociables de la paix et de la sécurité», affirmant l'importance de régler «pacifiquement» les conflits dans le monde.

Il a rappelé que, dans cette optique, l'Algérie s'est investie depuis juillet 2014 dans une médiation, à la demande des parties maliennes et que cette médiation vient de franchir une étape «décisive» avec le paraphe, ce mercredi à Alger, d'un accord pour la paix et la réconciliation nationale au Mali.

«Il reste que les populations civiles au Sahel sont la cible de violences armées à l'instigation de groupes terroristes et de bandes criminelles et devant la gravité et l'amplieur de ce fléau baissant le droit à l'existence et à la dignité humaine, il y a lieu de promouvoir une mobilisation accrue de la communauté internationale pour lutter contre le terrorisme et le crime organisé sévissant au Sahel, y compris Boko Haram», a-t-il ajouté.

S'agissant de la situation en Libye, il a indiqué que l'Algérie, avec le concours d'autres intervenants, à leur tête les Nations unies, «s'emploie à rapprocher les points de vue entre les différentes parties dans la perspective d'une solution politique inclusive et consensuelle qui favorise l'unité du peuple libyen et l'intégrité territoriale de ce pays en excluant les groupes terroristes».

L'Algérie, un «allié stratégique» des humanitaires

L'Algérie, qui a une «très longue tradition» d'accueil des réfugiés, est un «allié stratégique» des humanitaires dans le monde, a affirmé lundi à Genève le Haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Antonio Guterres.

«L'Algérie est un pays qui a une très longue tradition d'accueil des réfugiés y compris ceux de mon pays (Portugal) pendant la dictature de Antonio de Oliveira Salazar et nous ne l'oublierons jamais surtout les portugais démocrates», a indiqué à la presse M.

Guterres à l'issue d'un entretien avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. Il a rappelé, dans ce sens, que la radio libre du Portugal émettait à partir d'Alger. Le Haut commissaire a relevé que «les réfugiés des mouvements de libération afri-

caines ont toujours trouvé en Algérie non seulement l'accueil mais la solidarité active». «L'Algérie, qui a toujours maintenu cette générosité, joue aujourd'hui un rôle important en tant que pays d'accueil des réfugiés sahraouis», a-t-il souligné. Le responsable

du HCR a salué également l'«important» rôle que joue l'Algérie dans les négociations de paix au Mali et son «engagement» vers la paix en Libye. «L'Algérie est un allié stratégique des humanitaires», a-t-il conclu.

APS

ALGÉRIE - ETATS UNIS

Plusieurs projets de partenariat algéro-américains en cours d'étude

Plusieurs projets de partenariat algéro-américains sont à l'étude dans différents domaines notamment l'agriculture, a indiqué lundi à Alger le ministre de l'Industrie et des Mines Abdesselam Bouchouareb évoquant un projet de fabrication de matériel agricole avec le constructeur Massey-Ferguson.

«Actuellement, nous sommes en train de réfléchir sur certains nombreux projets dans divers domaines comme l'agriculture, les médicaments, l'hôtellerie et le tourisme», a déclaré M. Bouchouareb en marge d'une rencontre avec le secrétaire d'Etat américain adjoint chargé des Affaires économiques et commerciales, Charles Rivkin.

Le ministre a fait état d'un projet de fabrication de matériel aratoire en Algérie en partenariat avec le groupe américain AGCO Massey-Ferguson.

Ce projet sera destiné à satisfaire les besoins du marché national et à l'exportation vers les pays africains, très demandeurs de ce type de matériels agricoles.

Massey-Ferguson est déjà présent en Algérie à travers deux sociétés: la première de fabrication des tracteurs agricoles alors que la deuxième est spécialisée dans la construction de



moissonneuses-batteuses à Constantine.

L'Algérie et les Etats-Unis sont déjà liés par deux accords de partenariat dans le domaine de l'industrie pharmaceutique. Le premier porte sur la création d'un pôle biotechnologique de Sidi Abdallah dont le projet d'accord avait été signé en juin dernier à San Diego (Californie) par le laboratoire algérien de contrôle des produits pharmaceutiques et par la Fondation américaine des industriels et de la recherche pharmaceutiques (PhRMA).

Le deuxième accord concerne une joint-venture de partenariat conclu en octobre dernier à Chicago entre la société CIAL Pharma, filiale du groupe privé ETRHB, et la firme américaine de systèmes de radiothérapie Varian.

Pour M. Bouchouareb, la visite du responsable américain, qui était accompagné d'une trentaine d'hommes d'affaires reflète la volonté politique

des deux pays d'intensifier leur partenariat hors hydrocarbures et diversifier l'économie algérienne.

De son côté, M. Rivkin, qui était accompagné par l'assistante au secrétaire d'Etat américain aux affaires du Proche-Orient, Mme Anne Patterson, a exprimé l'intérêt de plusieurs opérateurs américains à investir en Algérie.

Il a émis également le souhait de voir les relations économiques algéro-américaines se développer à travers la concrétisation de nouveaux partenariats.

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et les Etats-Unis avaient totalisé en 2014 quelque 7,5 milliards de dollars avec des importations algériennes de l'ordre de 2,85 milliards de dollars et des exportations de 4,7 milliards de dollars. Une centaine d'entreprises américaines sont présentes actuellement en Algérie, selon le Conseil d'affaires algéro-américain.

Les Etats-Unis veulent renforcer les liens économiques avec l'Algérie

Les Etats-Unis veulent renforcer les liens économiques avec l'Algérie notamment à travers l'investissement dans le pays, a déclaré lundi à Alger, le secrétaire d'Etat américain adjoint chargé des Affaires économiques et commerciales, Charles Rivkin.

Accompagné d'une trentaine d'hommes d'affaires américains, M. Rivkin qui s'exprimait à la presse à l'issue d'une rencontre avec le ministre du Commerce Amara Benyounès, a indiqué qu'il avait rencontré, lors de sa visite en Algérie, plusieurs responsables et hommes d'affaires algériens afin d'identifier les domaines de partenariat et



d'investissement.

De son côté, M. Benyounès a indiqué qu'il s'agissait de la 3e délégation américaine qui visite l'Algérie en quelques semaines «ce qui traduit la volonté des deux pays à donner une nouvelle dynamique à nos

relations économiques et commerciales».

«Nous avons discuter du renforcement et de la consolidation du partenariat entre les entreprises algériennes et américaines», a-t-il dit.

Des projets de partenariats

dévraient être conclus d'ici quelques mois, selon le ministre qui n'a pas donné plus de détails sur ces projets.

L'entrevue a également permis de procéder à l'évaluation des relations de coopération économique entre les deux pays, notamment les échanges commerciaux ainsi que les moyens susceptibles d'accroître, d'approfondir et d'élargir cette coopération. Les échanges commerciaux entre l'Algérie et les Etats-Unis avaient totalisé en 2014 quelque 7,5 milliards de dollars avec des importations algériennes de l'ordre de 2,85 milliards de dollars et des exportations de 4,7 milliards de dollars.

L'Algérie participe à la 49e édition de la Bourse internationale du tourisme de Berlin

L'Algérie participera à la 49e édition de la Bourse internationale du tourisme qui se tiendra du 4 au 8 mars 2015 au centre des expositions à Berlin. Elle sera représentée par l'Office national du tourisme (ONT).

Cette participation vient «en application de la politique du secteur pour la promotion du tourisme conformément au Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) 2030, visant à inscrire la destination

Algérie parmi les destinations touristiques cotées dans les marchés internationaux», a précisé un communiqué de l'ONT. La bourse internationale du tourisme de Berlin est «le premier et le plus grand marché mondial de tourisme et de voyages qui rassemble les acteurs et les professionnels du tourisme de tous les pays du monde», indique la même source. La délégation algérienne regroupe des cadres de l'ONT ainsi que

des opérateurs nationaux du tourisme qui proposeront le produit touristique algérien pour accrocher le plus grand nombre de touristes sur la destination Algérie.

La Bourse internationale du tourisme de Berlin sera par ailleurs l'occasion de promouvoir la 16e édition du Salon international du tourisme et des voyages qui sera organisé du 14 au 17 mai 2015 à Alger», précise la même source.

**INDUSTRIE:
Protocole d'accord algéro-italien pour la fabrication de condensateurs**



Un protocole d'accord de partenariat entre le groupe public «Elec El Djazair» et le groupe italien Ducati Energia a été signé, hier à Alger, pour la création d'une joint-venture de fabrication de batteries condensateurs.

Le document a été paraphé par le PDG d'Elec El Djazair, Abdelkader Djaoued, et celui de Ducati Energia, Guilberto Guidi, en présence du ministre de l'Industrie et des mines, Abdessalam Bouchouareb, et l'ambassadeur d'Italie à Alger, Michele Giacomelli.

Il s'agit de la mise en place d'une société algéro-italienne entre ces deux groupes, qui sera spécialisée dans la production de batteries condensateurs de moyenne tension pour la compensation de l'énergie réactive.

Les produits fabriqués par cette future société mixte seront destinés essentiellement aux maîtres d'œuvre en Algérie activant dans le domaine de l'énergie tel le groupe Sonelgaz qui recourt intensivement à l'importation de ce type de produits pour satisfaire les besoins de ses projets.

Le groupe italien ambitionne que cette nouvelle joint-venture soit, à la fois, un point de production destiné non seulement à couvrir les besoins du marché algérien mais aussi les marchés de la région Maghreb, Moyen-Orient et Afrique.

Dans une déclaration faite lors de cette cérémonie de signature, M. Bouchouareb a expliqué que la création de cette joint-venture s'inscrivait dans le cadre de la nouvelle politique du gouvernement qui vise à réorienter les investissements vers des projets industriels susceptibles de se substituer à l'importation. Dans ce sens, le ministre a annoncé la création prochaine d'une autre joint-venture, basée à Azaga (Tizi Ouzou), spécialisée dans la production de transformateurs électriques.

Ce projet sera conçu en partenariat triangulaire entre Elec El Djazair, le groupe Sonelgaz et une société italienne, a-t-il précisé en soulignant que les négociations sont à un stade «très avancé».

Souhaitant multiplier les projets de partenariat algéro-italien dans le secteur industriel, M. Bouchouareb a fait savoir qu'une délégation algérienne, composée de groupes industriels publics et de sociétés privées, effectuerait une visite d'affaires à Rome et à Milan durant mars en cours.

Le groupe industriel Elec El Djazair active dans la conception, la production, la distribution et la commercialisation des équipements électriques, électroménagers, de télécommunication et électroniques. Quant à Ducati Energia (siège à Bologne), elle est spécialisée dans la fabrication des composants électriques et électroniques (condensateurs, génératrices, filtres actifs, instruments de mesures, signalisation ferroviaire, systèmes transport intelligent, système de billetterie...).

APS

SELON UN EXPERT

La chute des prix pétroliers n'est pas une menace pour l'Algérie à court terme

La chute des cours mondiaux de pétrole ne constitue pas, sur le court terme, un risque sur l'économie algérienne, a estimé, mardi à Alger, l'expert pétrolier français, Francis Perrin, mais il a relevé la nécessité de diversifier l'économie et les sources d'énergie.

Cette capacité de résilience de l'Algérie, sur le court terme, est imputable essentiellement au volume important de ses réserves de change cumulées durant la période de forte embellie des prix du brut, a expliqué M. Perrin lors d'une conférence-débat au Forum du journal *Liberté*.

Mais le président de Stratégies et politiques énergétiques a également considéré que le pays devrait accélérer la mise en œuvre de sa politique de diversification de l'économie et de politique énergétique, et ce, non seulement pour faire face à la baisse des prix du brut mais aussi pour satisfaire la demande interne en énergie en nette croissance.

M. Perrin a alors préconisé le développement des énergies renouvelables, en particulier l'énergie solaire, un domaine où l'Algérie dispose d'un potentiel «très important».

«Il faut que le pays cherche à diversifier ses sources d'énergie et à réduire sa dépendance de la rente des hydrocarbures», a insisté M. Perrin pour qui la situation actuelle du marché pétrolier pourrait devenir, à terme, «dangereuse» pour tout pays producteur ou exportateur de cette source d'énergie si les mesures nécessaires n'étaient pas prises.

S'exprimant sur la démarche consensuelle et de concertation que



l'Algérie a entamée, il y a quelques semaines, en direction d'autres pays producteurs Opep et non Opep afin de chercher les moyens de rééquilibrer le marché, cet expert a préconisé la poursuite de cette initiative.

«Il faut que l'Algérie continue à consentir des efforts en matière de diplomatie pour essayer de trouver les moyens de réduire la production et faire remonter les prix», a-t-il soutenu tout en ajoutant que «l'Algérie ne peut pas tout faire toute seule».

Questionné sur l'évolution future des cours mondiaux du brut, M. Perrin a écarté toute hausse importante des cours en 2015 en raison de la persistance de l'excédent de l'offre sur le marché mondial.

«Je ne vois pas la possibilité d'une forte remontée des cours en 2015 parce qu'il est impossible de résorber l'excédent actuel de l'offre qui est un facteur essentiel dans la régulation du marché», a-t-il expliqué en appuyant son pronostic par l'entrée en production, cette année, de plusieurs autres projets pétroliers aux Etats-Unis et au Canada.

Il a alors déconseillé les pays producteurs et surtout exportateurs du pétrole de tabler sur un niveau de prix supérieur à 60 dollars le baril au courant de cette année.

«Je pense qu'il sera dangereux,

pour ces pays, d'établir leurs budgets sur la base d'un baril à plus de 60 dollars en 2015», mais n'a pas exclu qu'un éventuel changement puisse intervenir sur le marché à partir de 2016 ou 2017.

Revenant sur les raisons de la baisse des prix du brut, M. Perrin a estimé que la décision de l'Opep de maintenir son plafond de production à 30 millions de baril/jour n'était pas le seul facteur à l'origine de cette dégringolade des cours: «Ni la décision de l'Opep, ni la position de l'Arabie Saoudite ne sont à l'origine de cette baisse. La décision de l'Opep a seulement accéléré la baisse des cours».

Pour ce qui concerne le gaz de schiste, cet expert a réitéré que toute activité de forage pétrolier ou gazier, qu'il soit conventionnel ou non conventionnel, portait des risques, et qu'il s'agit seulement de «maîtriser le forage et travailler correctement», citant l'exemple de la Norvège qui exploite les hydrocarbures non conventionnels malgré la rigueur et l'intransigeance de sa réglementation relativé à la protection de l'environnement.

Selon lui, «si l'on dit non au gaz de schiste, on doit alors trouver l'alternative» pour faire face à la demande croissante interne en énergie, particulièrement en gaz.

ENERGIE

Le 5^e Salon des fournisseurs de services pétroliers ouvre ses portes à Alger

Le cinquième Salon international des fournisseurs de produits et services pétroliers et gaziers a ouvert ses portes mardi à Alger avec la participation de quelque 500 exposants dont environ 240 étrangers provenant d'une vingtaine de pays.

Organisée pour la première fois dans la capitale, cette manifestation professionnelle qui se poursuit jusqu'à vendredi a été marquée par une hausse du nombre des participants par rapport à l'édition précédente tenue à Hassi Messaoud, et qui a enregistré la présence de 400 exposants nationaux et étrangers. La première journée du salon qui se déroule sur une surface de 15.000 m² de l'esplanade de l'hôtel Hilton est dédiée à l'exposition d'équipements, applications et solutions proposées



par les participants et destinés aux professionnels de l'industrie des hydrocarbures, mais aussi de l'électricité et des énergies renouvelables.

En outre, le programme de la journée du mercredi prévoit l'organisation de quatre conférences qui seront animées par des spécialistes du secteur de l'énergie.

Ces conférences-débats ont pour thèmes, le nouvel ordre énergétique mon-

dial, l'évaluation du potentiel algérien de ressources conventionnelles et non conventionnelles, les facteurs géostratégiques et leur influence sur le marché pétrolier international, et enfin, l'Algérie fournisseur de gaz de plus sûr de l'Europe.

D'autre part, une journée spéciale Sonatrach est prévue dans le cadre de cette manifestation avec des conférences techniques sur les activités et métiers

du groupe énergétique algérien. Concernant, par ailleurs, les raisons de délocaliser l'événement vers Alger, l'organisateur du Salon, Pétroleum Industry, a expliqué que cette décision a été prise «sur la base d'un sondage réalisé lors de la précédente édition en 2014 à Hassi Messaoud et à travers lequel, une grande partie des exposants avaient exprimé le souhait d'organiser cette édition dans la capitale.

«Nous envisageons même d'organiser deux événements du genre, l'un à Hassi Messaoud et l'autre à Alger», a-t-on indiqué, ajoutant que l'édition 2016 se tiendra dans le sud.

Lancé en 2011, ce Salon est devenu, selon ses organisateurs, «un rendez-vous incontournable des pétroliers et de leurs fournisseurs».

ORAN

Relance des travaux d'aménagement de 7 zones d'activités

Les travaux d'aménagement de sept (7) zones d'activités de la wilaya d'Oran, dont certains à l'arrêt depuis plus d'une année, viennent d'être relancés, a-t-on appris mardi du directeur de l'industrie et des mines.

Une enveloppe de 575 millions DA a été allouée pour prendre en charge les travaux d'aménagement des sept zones d'activités (98 hectares), à l'instar de celles de Oued Tlèlat, de Hassi Ben Okba, de Sidi Chahmi, d'El Kerma, de Boutléïs et de Benfréhla, a indiqué, à l'APS, M. Salah-Eddine Bouyacoub, soulignant que l'aménagement concerne notamment l'alimentation en eau potable, l'assainissement et les voiries et réseaux divers (VRD).

Selon le même responsable, qui s'est déclaré satisfait de l'implication des opérateurs économiques à cette opération d'aménagement, la majorité des travaux à l'arrêt est liée à des problèmes techniques dû notamment au manque d'étude de diagnostic préalable à l'aménagement.

Il a fait observer que la zone d'activité de Oued Tlèlat, dont le réseau d'assainissement a été effectué depuis longtemps par l'agence foncière communale, n'est toujours pas doté de station de relevage pour prendre en charge des rejets, signalant la tenue de plusieurs réunions avec le chef de daïra de Oued Tlèlat pour trouver des sources de financement pour la mise en place d'une telle station. Il a ajouté que les zones d'activités de Sidi Chahmi, Boutléïs et d'El Kerma sont sujettes à d'autres contraintes liées somme toute à des avens. Une réévaluation est nécessaire pour achever les travaux, a-t-il souligné. Concernant la zone d'activité de Boutfatis, le directeur de l'industrie et des mines a indiqué que le cahier de charges est en cours d'approbation au niveau de la wilaya.

D'après le même responsable, une demande de réévaluation a été faite pour prendre en charge l'éclairage public et le branchement au réseaux électrique téléphonique.

Le directeur de l'industrie et des mines a annoncé, par ailleurs, une opération de recensement des entreprises de production et de services en cours au niveau de la wilaya d'Oran.

L'objectif est de faire connaître, au niveau local, la typologie de l'entreprise, le taux d'intégration technique de ces entités économiques, outre le recensement des grandes entreprises (taille importante), en dehors des entreprises publiques à l'effet d'actualiser la carte de l'industrie de la wilaya d'Oran, pour faire ressortir les activités prioritaires notamment celles liées à la sous-traitance pour développer l'industrie mécanique, a-t-il souligné. Pour rappel, les missions des mines ont été rattachées à l'exploitation de la PME, du développement industriel et promotion de l'investissement.

CHLEF

Production prévisionnelle de 180.000 tonnes d'agrumes

Une production prévisionnelle de 180.000 tonnes d'agrumes (toutes espèces confondues) est attendue à Chlef, au terme de la nouvelle campagne de cueillette, soit en hausse de 20.000 tonnes par rapport à la saison précédente, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de services agricoles(DSA).

Sur cette quantité escomptée, la wilaya a récolté, à ce jour, 74.000 tonnes d'agrumes sur un taux de 70 % de la superficie du verger agrumicole ciblé, estimée à plus de 5.700 ha, dont le rendement a été de 20 T/ha, a indiqué, à l'APS, le chef du service du suivi de la production à la DSA, Abdelkader Abdelli.

Un grande partie de la superficie agrumicole de la wilaya est concentrée dans sa partie-Est, notamment les régions de l'Oued Fouda, Ouled Fares, et Boukadai réputée pour leurs agrumes de primeurs, a signalé ce responsable. Il a souligné que des efforts sont actuellement déployés en vue de l'extension de la surface agrumicole productive, par l'encouragement des agriculteurs à la culture des espèces d'arrière saison, «en vue d'assurer une disponibilité permanente de ce produit», a-t-il observé.

«Un taux de plus de 98% de la production d'agrumes de la wilaya est consommée fraîche (en saison)», a ajouté M. Abdelli, signalant que la «production de dérivés d'agrumes (confiture, jus) est faible à Chlef, eu égard à la quasi absence d'une industrie de transformation dans ce domaine».

APS

HYDRAULIQUE

Necib : «Etudes pour l'exploitation du surplus d'eau des barrages dans l'agriculture»

Le ministre des Ressources en eau, a affirmé lundi que des études sont en cours pour récupérer le surplus d'eau des barrages et les utiliser dans l'irrigation des terres agricoles.

M. Necib a précisé en marge de la session d'ouverture de la session de printemps du Conseil de la nation, qui son département ministériel a lancé des études pour l'exploitation du surplus d'eau des barrages dont le nombre a dépassé 20 cette année.

Tous les barrages qui connaissent un surplus d'eau de manière récurrente seront pris en charge, selon le ministre qui a précisé que les études seront menées sur la base de l'évolution chronologique du taux de remplissage des différents barrages du pays.

Un projet de récupération du surplus d'eau du barrage de Beni Haroun (Mila) estimé à 5 millions de mètres cubes depuis 2003, sera bientôt lancé, a fait savoir le ministre. A El-Tarf, le ministère compte

renforcer les capacités de stockage d'eau à travers la mise en place d'un quatrième barrage en vue de prévenir le risque d'inondation en plus du lancement du projet de déversement des eaux en mer. «Contrairement à ce que pensent certains, les barrages de la wilaya d'El-Tarf réduisent le risque d'inondation. Toutefois, il va falloir lancer un projet d'aménagement du parcours de déversements», a indiqué le ministre. A l'ouest du pays, il a été décidé de l'exploitation des eaux transférées de Oued Chélif dans le cadre du projet de mobilisation des ressources en eau sur l'axe Mostaganem-Arzew-Oran (MAO) dans l'irrigation des terres agricoles au niveau des wilayas de Chlef et Mascara. Le projet de transfert des eaux (MAO), l'une des solutions efficaces pour pallier le déficit de distribution d'eau potable dans la wilaya d'Oran, cependant, avec la mise en service de l'une des plus grandes stations de dessalement d'eau de mer à

Maqtaa (Oran) d'une capacité de traitement de 500.000 mètres cubes/jour, les eaux provenant de Oued Chélif seront ainsi destinées à l'activité agricole, a souligné le ministre, selon lequel les études liées à ce projet ont déjà été lancées. Le ministère de Ressources en eau compte par ailleurs intensifier ses projets visant à accompagner l'activité agricole à travers l'élargissement

des terres irriguées notamment autour des barrages et grands transferts. Le secteur vise la création de 36.000 hectares de terres irriguées dans la région de Sétif autour du barrage de Beni Haroun et 6.000 hectares dans le pourtour du transfert du chott ouest qui couvre les wilayas de Naama, Sidi Bel Abbès et Tlemcen. Concernant l'aménagement d'oued El-Harrach, le ministre a indiqué que le projet avance bien ajoutant que ce dernier, et mis à part son importance en matière de gestion des ressources en eau, a permis



aux Algériens d'acquérir des techniques de haut niveau en matière d'aménagement et d'assainissement devant être généralisées dans d'autres régions du pays. Le projet est confié à la société coréenne «Daewoo» et l'entreprise nationale «Cosider», ce qui permettra le transfert du savoir faire et l'expertise sud coréenne en la matière.

«Nous avons commencé à élargir l'expérience à d'autres vilayats à l'instar du Rhumel à Constantine, dans le cadre d'un plan visant l'aménagement des oueds intégrant les autres paramètres dont l'irrigation et la prévention de crues et la création d'espaces de sport et de loisirs de proximité», a indiqué le ministre.

M. Necib a enfin rassuré quant à la disponibilité des ressources hydrauliques notamment pour l'irrigation et l'eau potable en été rappelant que la moyenne nationale du taux de remplissage des barrages a atteint un niveau sans précédent (87%).

AGRICULTURE

Création d'une école des métiers agricoles

L'Ecole nationale des métiers de l'agro-industrie, des forêts et de l'agro-industrie (ENMAFA) a été créée officiellement avec pour mission principale d'assurer des formations spécialisées et de pallier le grand déficit de main d'œuvre agricole. Cet établissement public à caractère administratif a été créé par décret exécutif n° 15-10 du 14 janvier 2015. Placée sous tutelle du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, l'ENMAFA assure des formations qualifiantes dans les métiers liés à l'agriculture, aux forêts et à l'agro-industrie. L'école est chargée

aussi de promouvoir le perfectionnement et le recyclage dans les métiers liés à l'agriculture, aux forêts et à l'agro-industrie et d'assurer les formations complémentaires aux fins de spécialisation et de préparation à l'exercice d'un métier dans ces domaines.

Elle aura aussi pour mission d'organiser des cycles de formation à la carte pour les structures utilisatrices et des rencontres thématiques (séminaires, ateliers, colloques, journées d'études et autres manifestations à caractère scientifique et technique).

Pour le secteur agricole, la création de cette école vient à point nommé car un «grand déficit en main d'œuvre agricole commence à se faire sentir dans toutes les filières», a indiqué à l'APS Djamel Barchiche, responsable de la Communication au ministère de l'Agriculture et du développement rural. Certains métiers sont en voie de disparition ou sont carrément introuvables comme celui de grimpeur de palmier, les mécaniciens de la motoculture, les tailleurs pour l'arboriculture fruitière, les greffeurs de vignoble.

Plaidoyer pour le recensement des vendeurs de l'informel et leur intégration dans le tissu économique national

L'expert économiste algérien auprès de la Banque mondiale, M'Hamed Hamidouche, a plaidé, lundi à Tipasa, pour l'imperatif du «recensement des vendeurs de l'informel pour leur intégration dans le tissu économique national».

«Les autorités publiques sont tenues, avec l'aide de tous les partenaires concernés, de recenser les vendeurs du secteur informel et d'étudier leur situation sociale, et, partant, évaluer à leur intégration dans le tissu économique national par des incitations fiscales», a estimé cet économiste dans son intervention à la faveur d'une conférence organisée par la Chambre de commerce et d'industrie Chenoua, sur le thème Impact du marché parallèle sur l'économie nationale.

Lors de cette rencontre à laquelle ont pris part près de 150 commerçants et opérateurs économiques de Tipasa, M. Hamidouche a soutenu qu'il existe partout dans le monde un «seuil de tolérance» pour le

commerce parallèle, auquel on «ne doit en aucun cas s'opposer avec des méthodes répressives». Il a plaidé, à cet égard, pour la création d'un «observatoire pour le suivi et le contrôle des statistiques fournies en la matière», qui permettra une «évaluation réaliste», a-t-il dit «de la valeur du commerce parallèle, de son développement et de son impact sur l'économie nationale».

«Nous devons aussi prendre en considération la mentalité du consommateur algérien qui cherche son intérêt, en acquérant des marchandises de moindre coût, sans s'intéresser aux conditions de leur vente», a-t-il ajouté, signalant que des études universitaires ont révélé que la «famille algérienne fait une économie de près de 100.000 DA/an, en se fournissant auprès du marché parallèle».

Les mêmes études ont également démontré que le Trésor public accuse une perte fiscale de huit (8) milliards de dollars, à cause du commerce informel, dont cinq

(5) milliards sous forme de taxes sur la valeur ajoutée, en plus des pertes financières accusées par la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et la Caisse nationale de la sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), auxquels s'ajoutent les transferts illégaux en devises estimés à 2,7 milliards de dollars.

Intervenant à son tour, le président de la Chambre Chenoua, Maamar Strandji, a souligné l'importance de la sensibilisation des vendeurs de l'informel à leur intégration dans des espaces commerciaux réglementés, en vue de bénéficier des dispositions de la nouvelle loi fiscale (Loi des finances 2015), qui répond aux doléances de cette catégorie sociale, par l'adoption d'un régime forfaitaire au profit de ceux dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas les 30 millions de DA, a-t-il expliqué.

S'exprimant sur les pratiques commerciales illégales, dont la non déclaration des employés et la non facturation des mar-

LIGNE FERROVIAIRE ALGER-THENIA

Ghoul : «1,2 million de voyageurs et plus d'un million de tonnes de marchandises en 2014»

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a déclaré, mardi à Boumerdès, que la ligne ferroviaire Alger-Thenia a permis le transport de 1,2 million de voyageurs et de plus d'un million de tonnes de marchandises, durant l'année 2014.



«Ces chiffres attestent de l'importance et de l'intensité du trafic caractérisant le transport ferroviaire des voyageurs et des marchandises dans cette région vitale du pays», a estimé M. Ghoul dans une intervention, à l'issue d'un exposé sur les différents projets en cours de réalisation dans son secteur, qui lui a été présenté, à l'entame de sa visite d'inspection dans la commune de Thenia.

Selon le ministre, «ces chiffres seront multipliés par trois, à l'avenir», soit à l'issue de la concrétisation des projets colossaux en chantier, dont ceux de modernisation des voies ferrées des wilayas d'Alger, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Blida et Bouira.

En outre, il a annoncé la réalisation attendue, dans son secteur, de trois nouveaux systèmes modernes de prévention et de sécurité, pour accompagner les projets de voies ferrées actuellement en réalisation, ou programmés à l'été, parallèlement à la modernisation des vieilles lignes ferroviaires de transport des voyageurs et de marchandises, à travers le pays. Ces nouveaux systèmes sont «primordiaux», car les projets ferroviaires programmés seront dotés de gares pour les voyageurs et les marchandises», a ajouté M. Ghoul, signalant que ces gares seront dans leur majorité des gares multimodales nécessitant ce genre de systèmes pour assurer une cohésion entre le transport ferroviaire et le transport terrestre». Ces systèmes, en cours de réalisation, sont représentés par le système de signalisation moderne, le nouveau système de communication adapté aux normes mondiales, et le système de régulation, suivi et contrôle du trafic des voyageurs et des marchandises, a-t-il précisé.

M. Amar Ghoul a entamé sa visite par la commune de Thenia, à l'est de Boumerdès, où il a inspecté le chantier d'un tunnel, en réalisation dans le cadre du projet de modernisation et de dédoublement de la ligne ferroviaire Thenia-Tizi-Ouzou.

Empruntant cette voie ferrée en réalisation, la délégation ministérielle s'est ensuite rendue à Si Mustapha, pour l'inspection de la réalisation d'une gare ferroviaire, avant de gagner la commune des Issers, toujours par voie ferrée, pour constater l'évolution du chantier d'une autre gare ferroviaire. Le ministre a, par la suite, pris la route pour se rendre à Bordj Menaiel pour la visite du chantier d'une gare ferroviaire. Il poursuit sa visite au port de Zemmouri El Bahri, où il écoutea un exposé sur le programme d'aménagement et de développement des ports au niveau de la wilaya.

chandises, ce responsable a révélé le lancement prochain, par sa structure, en coordination avec la direction locale du Commerce, d'une opération pour la constitution d'une commission mixte chargée du contrôle des locaux commerciaux et de leur conformité aux lois en vigueur.

Dans le cadre de l'encouragement du produit national, cette commission s'attendra à évaluer le niveau de promotion de la production nationale de qualité au niveau des locaux contrôlés. Les commerces, dont un taux de 60 % des marchandises sont de production nationale, recevront «une attestation de reconnaissance», a-t-il informé.

Outre des commerçants et des opérateurs économiques, cette rencontre a vu la participation des directions du Commerce, des Impôts, de la Formation professionnelle et de l'Industrie, en plus de représentants de différents dispositifs d'aide à l'emploi, dont l'ANSEJ, l'ANEM, et la CNAC.

APS

BLIDA

214 millions DA pour l'aménagement de la cité Beni Mouimen d'El Affroun

La cité Beni Mouimen, dans la commune d'El Affroun, à l'ouest de Blida, a bénéficié d'une enveloppe de 214 millions DA pour l'aménagement de ses divers réseaux et la réalisation de nouveaux projets, a-t-on appris, hier, des services de la wilaya.

L'opération, financée conjointement sur budget de wilaya (84 millions DA) et celui du ministère de l'Habitat (130 millions DA), est destinée à l'amélioration du cadre de vie des habitants de cette cité populaire, estimés à 400 familles, a-t-on ajouté de même source.

Les travaux d'aménagement, ayant fait récemment l'objet d'une visite d'inspection du wali, Mohamed Ouchene, consistent, entre autres, en la réhabilitation de divers réseaux, dont 8.350 m de routes et 750 mètres linéaires de réseaux d'assainissement, 582 mètres linéaires de réseaux AEP et 2.220 mètres linéaires de réseaux d'électricité, en plus de la réalisation d'un parking pour véhicules.

Sur place, le wali a indiqué qu'une étude avait été réalisée, en concertation avec les citoyens, en vue de déterminer les priorités au niveau de cette cité, avant le lancement des travaux en question, dont le taux d'avancement est estimé à 30 %.

Ouchene a insisté auprès des responsables locaux sur la nécessité de poursuivre cette démarche de concertation avec les citoyens, par la création d'un comité chargé du suivi de toutes les étapes de réalisation des projets, jusqu'à leur concrétisation sur le terrain. Les responsables de l'OPGI ont été instruits, par la même occasion, du lancement de la réalisation de 80 logements publics locatifs sur un site qui abritait des constructions précaires, dont les occupants ont été relogés, ouverte la réalisation d'un complexe sportif de proximité, un stade et d'une polyclinique.

MÉDÉA

Projets de raccordement de près de 2.500 foyers au gaz naturel



Au moins 2.461 foyers, répartis entre sept communes de la wilaya de Médéa, seront raccordés prochainement au réseau de distribution de gaz naturel, à la faveur du lancement de la deuxième tranche du programme de raccordement 2014-2015, a-t-on appris, hier, des responsables de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDC) de la wilaya. Selon la même source, les travaux de réalisation de cette deuxième tranche seront entamés «dans les tout prochains mois» et concernera, a-t-on précisé, les communes de Khems-Djouamaa, El-Omaria, Guel-El-Kebir, Souagui, Sedraya, El-Azzizia, ainsi que cinq centres urbains, relevant des localités de Ksar-El-Boukhari et Ain-Boucif.

Cette seconde tranche englobe un linéaire de plus de 242 km de réseau de distribution, dont la réalisation est confiée à plusieurs entreprises spécialisées, afin d'accélérer le raccordement des foyers cibles et permettre aux nouveaux abonnés de disposer «dans les meilleurs délais», de cette énergie, a-t-on ajouté.

COMPLEXE SIDÉRURGIQUE DE BELLARA (JIJEL) Lancement d'une enquête d'utilité publique

Une enquête d'utilité publique (procédure permettant à toute personne le souhaitant de s'informer et de donner son avis sur les projets les plus importants susceptibles d'affecter l'environnement et le cadre de vie, ndlr), concernant le futur complexe sidérurgique de Bellara (Jijel) a été «officiellement lancée», a-t-on appris, hier, du wali, Ali Bedrici.

Ce responsable, qui a signé l'arrêté d'ouverture de cette enquête, a également indiqué, dans le même contexte, que les «études d'impact sur l'environnement du complexe ont été réalisées et remises aux secteurs techniques concernées pour avis et éventuelles réserves».

Un commissaire enquêteur a été désigné pour mener cette mission inscrite dans le cadre d'une procédure définie par la réglementation en vigueur en Algérie, a déclaré M. Bedrici, précisant que les citoyens peuvent formuler leurs observations sur un registre côté et paraphé ouvert à



Le wali de Jijel, Ali Bedrici.

cet effet pour une durée d'un mois au siège de la commune d'El Milia.

Le wali a également souligné que les résultats de l'enquête publique et des études d'impact sur l'environnement seront transmis au ministère de l'Aménagement du territoire pour «étude et prise de décision finale».

Le contrat relatif à la réalisation de ce complexe qui prévoit, dans une première phase, une production de deux (2) millions de tonnes d'acier par an, sera signé «dans les tout prochains jours» entre le groupe Algérien Qatar Steel (AQS) et le groupe italien Danieli, un des leaders mon-

diaux dans la construction d'usines sidérurgiques. Cette firme disposera d'un délai contractuel de vingt (20) mois pour livrer le complexe, a appris l'APS de sources officielles.

Pour rappel, les statuts portant création de la société mixte algéro-qatarie pour le projet sidérurgique de Bellara, signés le 20 janvier 2014 à Jijel, ont marqué la naissance officielle de cette société chargée de gérer ce projet sidérurgique devant être réalisé en partenariat entre le groupe algérien Sider, à hauteur de 51 %, et l'entreprise qatarie Qatar-Steel (49 %).

NAÂMA

Réalisation et réhabilitation de onze puits pastoraux

Onze puits pastoraux ont été réalisés et réhabilités, à travers les zones et groupements ruraux et steppiques de la wilaya de Naâma, a-t-on appris hier de l'antenne locale du Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS).

Retenus au titre du fonds de développement des hauts plateaux de 2010, ces puits seront équipés prochainement de kits solaires et d'équipements de pompage, a précisé le chargé du suivi des projets et de réhabilitation de la steppe au HCDS.

Madani Benzerroug a indiqué que ces forages devront permettre la mobilisation de l'eau dans les régions disposant de réserves hydrauliques souterraines appréciables, dont celle d'Oued Harmel, commune d'El-Kasdir, en prévision du lancement d'un ambitieux projet de mise en valeur d'une surface pastorale de plus de 12.450 hectares (ha).

Ces actions viennent s'ajouter aux actions menées, l'an dernier, en faveur des éleveurs de la région, et consistant en l'ouverture de 12 km de pistes pastorales, dans le cadre du désenclavement des zones d'El-Mekhizène, Hassi-Lagraâ,

Seguie et Haoud-Hazen, dans la commune de Sfissifa, a-t-il ajouté.

Selon le même responsable, une autre opération est projetée, cette année, et concerne l'aménagement de la nouvelle zone pastorale de Faidli-El-Chadli, en réponse aux préoccupations exprimées par les éleveurs des régions frontalières.

Le HCDS, qui s'emploie actuellement à l'aménagement de 12 réserves pastorales d'une surface globale de 471.637 ha, a lancé, ces dernières années, des actions de boisement de 13.000 ha en plantes rustiques et fourragères, la distribution de plants d'arbres fruitiers pour la plantation d'une surface de 1.900 ha, en plus de la réalisation de retenues collinaires au niveau des zones frontalières.

Cet organisme envisage également le lancement d'autres opérations visant l'amélioration des conditions de vie des éleveurs, à travers notamment l'extension des réserves pastorales et des aires fourragères, ainsi que la réalisation de puits, de points d'abreuvement et de digues collinaires pour la retenue des eaux pluviales.

TISSEMSILT

La sûreté de wilaya lance une campagne de collecte de sang

ABED MEGHIT

La sûreté de la wilaya de Tissemsilt organise une vaste opération de collecte de sang du 2 au 5 mars. Cette opération qui touche les éléments de la sûreté de wilaya, des sûretés de dairas ainsi que les sûretés urbaines de la wilaya a été initiée en collaboration avec le centre de transfusion sanguine de l'EPPH de Tissemsilt. Cette démarche a été organisée cette saison sous le slogan «Le sang, source de vie peut être partagé, sauver une vie demeure notre préoccupation». Les différentes sections de la sûreté de wilaya de Tissemsilt ont été mobilisées pour la réussite de cette initiative qui demeure un geste humanitaire que tout citoyen peut accomplir en toute quiétude. Les policiers se montrent généreux par l'action de la collecte de sang. Forte émotion au niveau du centre médico-social de la sûreté de wilaya où des centaines de poches ont été prélevées, comportant différents groupes et rhésum sanguins, pour sauver les vies qui se trouvent dans les hôpitaux de la wilaya. Heureusement que dans ce monde, il existe des âmes charitables et généreuses qui s'efforcent de porter secours et assistance à nos malades et aux victimes des accidents de la circulation routière, dont la vie dépend du don de sang. Cette opération humanitaire est un signal fort de solidarité et de cohésion sociale, mais aussi un devoir national. La campagne qui est entrée dans sa huitième année se poursuivra à travers des opérations similaires en avril, en juin et en décembre 2015.

EL-BAYADH

151 projets dans le cadre des plans communaux de 2015

La wilaya d'El-Bayadh a bénéficié de 151 opérations dans le cadre des plans communaux pour l'année en cours, pour impulser leur développement, a-t-on appris hier des services de la wilaya.

Plus de 1,49 milliard DA ont été alloués à ces opérations ciblant notamment (70%) des projets de raccordement aux réseaux d'eau potable (AEP) et d'assainissement. Sont également projetées des opérations d'aménagement urbain comprenant le revêtement des routes, l'extension de l'éclairage public et la réalisation de trottoirs, a-t-on indiqué. Ces opérations ont été retenues, suite aux réunions ayant regroupé les élus des assemblées populaires communales avec les responsables de l'exécutif de la wilaya,

avec une priorité des projets, dans le but de coordonner les efforts entre les différents secteurs de développement, selon la même source.

Le chef-lieu de wilaya, qui compte le plus grand tissu urbain, s'est taillé la part du lion des financements inscrits, avec 229 millions DA, destinés à la concrétisation de 4 opérations de développement. La commune de Brezina a bénéficié de 120 millions DA, pour la réalisation de 8 opérations, et celle de Labiodh Sidi-Cheikh de 112 millions DA pour 7 projets, a-t-on précisé.

Des opérations qui auront pour but d'améliorer le cadre de vie général et de prendre en charge les préoccupations des citoyens, à travers l'ensemble des collectivités de la wilaya.

APS

ALGER

5 ans de prison pour viol

Le tribunal criminel d'Alger eut à prononcer son verdict contre Yazid, âgé de 42 ans, accusé de viol, sur la personne de Hind âgée de 32 ans.

**A.Ferrag**

Ce jour là, Hind monta à bord d'un véhicule avec un clandestin. En cours de route, un instinct bestial s'éveilla en lui et n'entendant pas rater une belle occasion, il passa à l'acte et lui ôta sa virginité.

Hind déposa plainte contre le clandestin. Yazid est arrêté, il nie les faits qui lui sont reprochés.

Le jour du procès, Le président de la cour, après avoir procédé à l'iden-

tification d'usage, prie le greffier de lire les charges retenue contre le prévenu, accusé d'avoir violé Hind.

L'affaire est jugée à huis clos, Yazid maintient ses déclarations affirmant qu'il est innocent.

Mais sous un délitage de questions, il avoue finalement son acte.

Hind, tout en criant son désespoir puis qu'elle avait perdu son honneur et son avenir et Yazid réalisa sûrement à ce moment là la gravité de son geste.

Le représentant du ministère pu-

blic reprend les faits, il demande que l'honorables cour prenne en considération la gravité des faits reprochés à l'accusé et requiert une peine de 8 ans de prison ferme vertu des articles 266 et 336-2 du code pénal.

L'avocat de la défense, devant la reconnaissance des faits par son client, se contente de demander des circonstances atténuantes.

Après une heure de délibérations, la cour rend, enfin son verdict : l'accusé condamné à 5 ans de prison ferme.

SELON LA PROTECTION CIVILE Accidents de la route : 39 morts et 1.035 blessés en une semaine



Trente-neuf personnes sont mortes et 1035 autres ont été blessées dans 946 accidents de la circulation survenus à travers le pays, en une semaine, a indiqué hier, la Protection civile, dans un communiqué. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oum El-Bougah où il a été signalé 4 morts et 36 autres blessées dans 21 accidents de la route, a précisé la même source.

Les secours de la Protection civile ont effectué 10807 interventions avec la prise en charge de 1045 blessés traités par leurs secours médicalisés ainsi que 9527 évacuations sanitaires. Les éléments de la Protection civile sont intervenus également pour l'extinction de 437 incendies urbains, industriels et incendies divers, a-t-on ajouté.

La même source a fait savoir par ailleurs, avoir intervenus dans 5404 fois durant la même période pour la couverture de 4796 opérations diverses et l'assistance aux personnes en danger.

BISKRA

5 morts et 4 blessés dans un accident de la circulation



Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et quatre (4) autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu lundi soir dans la wilaya de Biskra, a-t-on appris, hier de la Protection civile.

Les 5 victimes décédées ont péri «sur le coup» des suites d'une violente collision entre deux véhicules de tourisme sur la RN 83 (Biskra-Khenchela), au lieu-dit El-Haraya dans la commune d'Aïn Naga, a indiqué la même source.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances de ce drame.

BIR MOURAD RAÏS Un incendie maîtrisé

Un incendie déclaré lundi soir à Bir Mourad Raïs suite à une «fuite de gaz inflammable» due à des travaux, a été maîtrisé par les services de la Protection civile, a-t-on constaté sur place.

L'incendie, qui n'a pas causé de pertes humaines ni de dégâts matériels, s'est déclaré au début du boulevard principal reliant le centre de Bir Mourad Raïs et l'avenue des frères Bouaudou.

«Une fuite de gaz inflammable s'est produite suite à des travaux. Le feu a été maîtrisé rapidement car il s'est déclaré dans un endroit délicat, en face d'une station-service et à côté d'une bâtie», a indiqué à l'APS le chef de l'unité principale de Bir Mourad Raïs, le lieutenant Kamel Madani.

Il a affirmé qu'aucune perte humaine ni de dégâts matériels n'ont été enregistrés suite à cet incendie qui s'est déclenché aux alentours de 20h20, relevant qu'une enquête est menée par les services concernés pour plus de précisions sur les causes de ce sinistre.

**SIDI BEL-ABBÈS**

Arrestation de 4 personnes pour une affaire d'avortement



Quatre personnes impliquées dans une affaire d'avortement, dont une jeune femme prise en flagrant délit en train de «débarasser» de son fœtus, ont été arrêtées lundi par les services de la Sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris hier de ce corps de sécurité.

Agissant sur informations et en vertu d'un mandat de perquisition, les éléments de la brigade de protection de l'enfance relevant de la Sûreté de wilaya ont surpris les mis en cause dans le domicile de l'un d'eux, en flagrant délit.

Les policiers ont découvert un fœtus fraîchement avorté par une femme, dissimulé dans des mouchoirs en papier à l'intérieur d'un sac en plastique, ainsi que des mouchoirs portant des taches de sang.

La jeune femme cherchait à se «débarrasser» du fœtus, fruit d'un adultére, avec la complicité d'un homme qui l'a aidée dans cette besogne en lui procurant les comprimés indiqués pour ce genre d'opération interdite par la loi, selon la source.

Les services de police ont réussi également à mettre la main sur le vendeur de ce médicament d'une valeur de 3.000 DA, a ajouté la même source.

ALGER

3 personnes arrêtées dans des affaires de drogue



Les services de sécurité de la wilaya d'Alger ont arrêté la semaine dernière trois personnes impliquées dans la consommation et la commercialisation illicites de drogue, selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya d'Alger.

La sûreté urbaine de Ouled Fayet a arrêté une personne commercialisant des stupéfiants en possession de sept morceaux de résine de cannabis d'un poids total de 17 grammes et une somme de 5.000 DA considérée comme le produit de la vente de ces substances.

Les mêmes services ont procédé à l'arrestation d'une autre personne s'adonnant à la consommation de drogue et les suspects ont été présentés devant le tribunal de Chéraga.

Par ailleurs, la cellule de police judiciaire de la circonscription administrative de Hussein Dey a interpellé un individu à bord de son véhicule en possession de 4,08 kilogrammes de résine de cannabis. Lors de perquisitions au domicile du suspect, les mêmes services ont découvert 3,5 kg de cannabis et le suspect a été présenté au tribunal de sidi M'Hamed.

APS

ORGANE INTERNATIONAL DE CONTRÔLE Le Maroc toujours premier producteur de résine de cannabis en Afrique



Le Maroc reste toujours le premier producteur de résine de cannabis sur le continent africain et l'un des premiers au monde, selon l'Organisation internationale de contrôle des stupéfiants (OICS).

«Le Maroc reste toujours le premier producteur de résine de cannabis sur le continent et l'un des premiers au monde, même s'il semble, d'après certaines informations, que la production y soit en recul», a affirmé l'OICS dans son nouveau rapport de l'année 2014, dont l'APS a obtenu une copie.

L'OICS a estimé que l'Afrique du Nord, qui a enregistré une augmentation des saisies de résine, demeure la sous-région de ce continent où sont saisies les plus grandes quantités de cette substance.

Il a souligné que le cannabis «reste une drogue illégale très préoccupante» en Afrique et sa production, son trafic et son abus «continuent de poser de graves problèmes». «La résine de cannabis fait aussi l'objet d'une contrebande, à destination principalement de l'Europe», a souligné cet Organe. Les saisies les plus importantes qui ont été réalisées dans la sous-région (Afrique du Nord), selon l'OICS, ont été signalées par l'Algérie (où elles sont passées de 53 tonnes en 2014 à plus de 211 tonnes en 2013)».

COLOMBIE Les cultures de coca détruisent 40.500 hectares de forêts par an



Le recours aux pesticides dans les cultures de coca et l'utilisation de produits chimiques, tels que de l'essence ou de l'acide sulfureux et chlorhydrique, dans la fabrication de la cocaïne ont également un impact négatif sur l'environnement, selon le même document qui souligne que ces cultures contribuent à convertir les forêts en «pâtures» et favorisent la désertification.

En outre, l'épuisement des sols utilisés pour la coca provoque la recherche de nouvelles zones de culture, ce qui contribue à détruire en permanence d'autres zones forestières, ajoute le rapport dont l'intitulé est «déforestation, contamination et pauvreté».

«Près de 6.000 espèces animales sont considérées comme menacées d'extinction, soit par la baisse du nombre d'individus, soit en raison de la destruction de leur habitat», a signalé, par ailleurs, le rapport.

APS

Les cultures de coca en Colombie causent la déforestation de 40.500 hectares en moyenne par an, soit un taux de 111 hectares par jour, selon un rapport présenté à Bogota par la police anti-drogue colombienne.

A cours des quinze dernières années, plus de 600.000 hectares de forêts ont été supprimés, notamment dans la région de la Sierra Nevada dans le nord du pays, ainsi que dans les parcs naturels d'Amazonie, à cause de la plantation de coca, plante entrant dans la composition de la cocaïne, a relevé le rapport.

CHÂTIMENTS CORPORELS SUR LES ENFANTS : La France se fait «tirer les oreilles»

Par CEM

Un débat sensible pour les familles françaises risque de ressurgir en France à la faveur d'une récente décision de Conseil de l'Europe condamnant la France pour une absence de corpus législatif prévoyant une interdiction suffisamment explicite des châtiments corporels infligés aux enfants. Le fait nouveau dans ce nouvel épisode est que la condamnation a été obtenue sur requête d'une association anglaise, l'Association pour la protection des enfants Approach. Le site du quotidien lemonde.fr qui revient longuement sur cette affaire estime que pour cette fois-ci, «aucune amende n'est prévue, mais le symbole est important». En effet la législation française laisse une marge à l'interprétation tout comme elle laisse faire un certain «droit de correction», comme le signale lemonde.fr qui prévoit que cette décision «va relancer un débat très sensible en France».

La décision reste encore à confirmer par le Conseil de l'Europe et pourrait ouvrir la voie à une condamnation par la Cour européenne des droits de l'homme, qui a déjà été saisie de plaintes, selon lemonde.fr, citant les propos du docteur Gilles Lazimi, médecin et coordonnateur de la campagne contre les violences éducatives de la Fondation pour l'enfance, selon lequel il est anormal que «dans un pays comme la France, on n'a pas le droit de frapper des animaux mais on peut frapper des enfants». Le gouvernement français a réagi par la voix de la secrétaire d'Etat à la Famille, Laurence Rossignol, disant à l'AFP, après la lecture d'un article rapportant cette nouvelle, qu'elle était effectivement totalement acquise à une éducation sans violence, mais que le sujet avait plus besoin d'un travail d'information et de sensibilisation que d'une loi.

Il est vrai que la question est sensible, dans un pays où, relève lemonde.fr, «la plupart des Français ont reçu des corrections de leurs parents, en ont donné, et la très grande majorité (80% selon les derniers baromètres), sont hostiles à une interdiction». Certains avancent en effet l'hypothèse selon laquelle une interdiction par la loi pourrait contribuer à affaiblir encore davantage l'autorité des parents, déjà suffisamment mise à mal. Peut être que c'est là, la bonne raison.

Nécessité de «transformations fondamentales» dans la politique environnementale européenne



L'Agence européenne de l'environnement a plaidé, dans un rapport publié hier, pour des «transformations fondamentales» en matière d'alimentation, d'énergie, de logement, de transport, de finances, de santé et d'éducation pour atteindre les objectifs environnementaux définis par l'Union européenne (UE). Selon ce rapport intitulé «L'environnement en Europe. Etat des lieux et perspectives 2015», la situation est «inquiétante» pour la faune et la flore marines. La pollution de l'air et la pollution sonore «continuent d'avoir de sérieux impacts sur la

De la poussière découverte dans l'une des galaxies les plus lointaines

La poussière a été découverte par une équipe internationale scientifique dans une galaxie très lointaine formée 700 millions d'années après le Big Bang, une première du genre.

«C'est la première fois que la poussière est découverte dans l'une des galaxies les plus lointaines jamais observées», a indiqué l'astrophysicien Darach Watson, membre de l'équipe de chercheurs dont l'étude a été publiée dans la revue *Nature*.

Il a relevé que cette découverte «montre que les galaxies se sont très ra-

pidelement enrichies avec des particules de poussière contenant des éléments comme le carbone et l'oxygène».

Il a ajouté que la poussière représente un élément «susceptible de contribuer à la formation de planètes», rappelant qu'au tout début de l'univers, il y a 13,8 milliards d'années, il n'y avait pas encore de poussières et les toutes premières galaxies se sont formées à partir de gaz.

Les astrophysiciens ont conduit leurs observations à partir du radiotélescope géant ALMA et du Très grand téles-

cope (VLT), de l'Observatoire austral européen (ESO) au Chili. La galaxie en question A1689-zD1 est de taille modeste.

«Elle est cent fois

moins massive que

notre Voie lactée

mais elle forme de

nouvelles étoiles nettement plus vives», relève Michał Michałowski, de l'Université d'Edimbourg.

«La majeure partie de l'activité liée à la formation d'étoiles nous est complètement cachée par la poussière galactique et nous n'avions jamais vu cela auparavant à des distances aussi lointaines», ajoute-t-il.

CHINE : 20 morts dans un accident d'autocar

Vingt personnes sont mortes et treize autres ont été blessées après qu'un autocar les transportant est tombé d'une falaise dans la ville de Linzhou de la province du Henan (centre), ont indiqué les autorités locales et des secours.

L'accident a eu lieu lundi soir entre la ville de Xinxian et celle de Linzhou, alors que le car se dirigeait vers Linzhou avec 33 personnes à bord, selon le centre local des secours.

Le véhicule transportait les membres d'une troupe d'opéra privée venant de la ville de Xin-



yang, dans la province du Henan. Le car conçu pour transporter 35 personnes, avait été loué par la troupe, a précisé le département provincial de la culture. L'enquête sur la cause de l'accident est en cours.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DU REIN Rencontre scientifique à l'Institut du rein de Blida sous le thème : «Des reins en bonne santé»

La Société algérienne de néphrologie, de dialyse et de transplantation (SANDT) et la Fédération nationale des insuffisants rénaux (FNIR) organisent avec le soutien de IMC (Industries Médico-chirurgicales) une rencontre scientifique à l'Institut national du rein et de la greffe d'organes de Blida le 7 mars.

Par Sonia Belaidi

Cette manifestation scientifique qui portera sur la greffe rénale entre dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale du rein dont le thème pour cette année est «Des reins en bonne santé pour tous».

Depuis 2006, la SANDT et la FNIR assurent la promotion des événements scientifiques et de sensibilisation dans différentes régions du pays, à destination des pouvoirs publics, de la population et des professionnels de la santé.

Plusieurs autres manifestations similaires seront organisées de façon simultanée le 19 mars à Constantine, Oran et à Ghardaïa toujours dans le cadre de



la célébration de la Journée mondiale du rein.

Un adulte sur dix souffre d'une affection rénale, soit plus de 500 millions de personnes dans le monde. Et pourtant, chaque année, en raison d'un diagnostic tardif, des millions de personnes décèdent prématurément d'insuffisance rénale chronique et des complications cardiovasculaires qui lui sont associées.

Or, depuis plusieurs années, les maladies rénales, même si elles sont le plus souvent silencieuses, peuvent être détectées et leur évolution ralentie, voire stoppée par

des médicaments et des règles hygiéno-diététiques simples. En Algérie, 19.000 malades sont pris en charge au niveau de 300 centres de dialyse. Contrairement aux années précédentes, la dialyse s'est nettement améliorée en termes de prise en charge grâce aux progrès enregistrés dans la recherche médicale » indique le Dr Rayane Tahar chef de service néphrologie au CHU Naïssia Hamoud ex-Partenariat.

De son côté le Dr Boukhelou Mustapha président de la FNIR affirme : «Il est impératif d'inculquer la culture du don d'organes pour atténuer un tant soit peu les souffrances des malades», et d'ajouter que l'année 2015 sera celle de la sensibilisation sur l'importance du don d'organes.

EBOLA: Plus de 80 délégations réunies à Bruxelles pour coordonner les actions à venir

Une conférence internationale de haut niveau s'est ouverte hier à Bruxelles pour faire le point sur la lutte contre l'épidémie d'Ebola et coordonner les actions à venir en vue de son éradication.

Plus de 80 délégations sont présentes à la réunion qui voit la participation de l'Algérie et d'autres pays d'Afrique, des pays membres de l'Union européenne et des autres pays qui contribuent à la lutte contre Ebola, ainsi que des partenaires concernés, tels que les agences spécialisées des Nations unies, le FMI, la Banque mondiale, les ONG, le secteur privé et les instituts de recherche.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf et ses pairs doivent faire le point sur la lutte contre l'épidémie d'Ebola et coordonner les actions à venir en vue de son éradication. Organisée par l'Union européenne, cette conférence est coprésidée par les Nations unies et l'Union africaine ainsi que la Guinée, la Sierra Leone, le Liberia, le Togo, en tant que pays coordinateur de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour la lutte contre l'épidémie à virus Ebola.

La réunion vise à conduire la région vers le «zéro cas» humain et aider au rétablissement des pays touchés, le Liberia, la Sierra Leone et la Guinée, représentés par leurs chefs d'Etat, Ellen Johnson Sirleaf, Ernest Bai Koroma et Alpha Condé.

Même si la contamination reflue, «l'épidémie n'est pas finie, nous devons encore concentrer tous nos efforts pour vaincre Ebola une bonne fois pour toutes», a souligné à son arrivée à Bruxelles la chef de la di-



plomatie européenne, Federica Mogherini.

«Il faut aussi réaliser que ce sont des communautés entières, des sociétés et des pays qui doivent se remettre de l'épidémie», a-t-elle ajouté.

Mme Sirleaf a elle déclaré attendre de la conférence la mise au point de la conférence la mise au point d'une feuille de route pour le rétablissement économique de la région. «Nous ne devons pas relâcher l'effort» face à Ebola, a-t-elle ajouté.

«Cela va être une tâche très difficile et méticuleuse», a souligné le coordinateur de l'ONU pour la lutte contre l'épidémie David Nabarro, lors d'un point de presse à Bruxelles.

Depuis le pic de l'épidémie, durant l'automne, les nouveaux cas ont été divisés par dix, passant de quelque 900 à une centaine en moyenne par semaine, selon l'ONU. L'engagement africain et international ont permis de contenir l'épidémie, qui a fait quelque 9.700 morts recensés.

Si parmi les trois pays les plus touchés, le Liberia est sur la bonne voie, la tendance est toutefois répartie à la hausse dans certaines zones côtières de Guinée et de Sierra Leone, avec la persistance de foyers aléatoires dans des zones reculées de ces pays d'Afrique de l'Ouest. Parmi les priorités, la mise en place d'équipes sanitaires volontaires pour mieux ventiler la riposte. Une des

préoccupations est de convaincre des communautés qui résistent encore d'adopter les bonnes pratiques, selon Ismaïl Ould cheikh Ahmed, qui dirige la mission de coordination des Nations unies pour Ebola. En matière de personnel, «il manque encore de 200 à 300 spécialistes de santé publique», à trouver surtout en Afrique pour plus d'efficacité, estime M. Nabarro.

Le retard pris pour mobiliser et former les quelques milliers de soignants requis a toutefois été comblé pour l'essentiel, grâce à l'engagement de nombreux Africains et à la mise en place d'un système d'évacuations médicalisées rassurant les volontaires étrangers.

L'enjeu est aussi de garantir le bon versement des aides promises, pour un montant total de 4,9 milliards de dollars (4,4 milliards d'euros), dont 2,4 milliards de dollars ont déjà été déboursés, selon la Commission européenne.

La contribution européenne, 1,2 milliard d'euros, a déjà été versée «pour plus de la moitié», selon une source européenne. Mais «il ne s'agit pas d'une conférence de donateurs», assure-t-on. L'examen d'éventuelles rallonges financières a été renvoyé à deux prochains rendez-vous internationaux sur Ebola, en avril à l'initiative de la Banque mondiale et en mai à l'appel du secrétaire général de l'ONU.

Le FMI a annoncé lundi avoir accordé à la Sierra Leone une extension de crédit et un allègement de dette pour un montant total de plus de 187 millions de dollars, espérant que cela aide «à réunir davantage d'aide financière de la part de la communauté financière internationale».

EHU D'ORAN : De 4 à 5 cas reçus par jour à l'Unité de prise en charge des AVC



L'unité de prise en charge des accidents cardiovasculaires (AVC) de l'établissement hospitalo-universitaire (EHU) 1^{er} Novembre 1954 d'Oran, inaugurée février dernier, reçoit quotidiennement entre 4 à 5 malades, a indiqué, hier, le chef de service de cette unité, le Dr Badsi Gour Douniazad.

S'exprimant lors d'une conférence de presse consacrée à l'explication de la prise en charge des AVC au niveau de cette unité, la responsable concernée a estimé que «ce nombre de malades représente une charge énorme pour l'unité eu égard au manque flagrant de neurologues». «Un seul neurologue ne suffit pas pour prendre en charge 4 à 5 personnes qui présentent des symptômes assez déclarés d'AVC, ou dans les états très avancés», a-t-elle ajouté.

Deuxième unité du genre après celle de Blida, cette structure dispose d'une capacité d'accueil de 10 lits. Elle fonctionne 24h/24 avec un médecin de garde. L'équipe médicale est composée d'un neurologue, d'un réanimateur, d'un éducateur physique, d'un médecin interne, d'un orthophoniste et d'un adaptateur afin de garantir la meilleure prise en charge possible aux malades.

«Le nombre de nouveaux cas augmente continuellement en Algérie. Il est de 40.000 chaque année, alors que nous ne disposons que de deux unités à Blida et à Oran. En France, le nombre est en baisse constante et il existe plus de 150 unités alors qu'aux USA, ce sont plus de 1.000 unités qui sont opérationnelles», a fait savoir le Dr Badsi Gour.

Pour elle, il est primordial d'ouvrir davantage d'unités, d'impliquer les établissements publics hospitaliers (EPH) dans la prise en charge des AVC et de former le personnel de la santé, les médecins et les paramédicaux adéquats.

La spécialiste a également plaidé pour une information du grand public sur les principaux symptômes d'un AVC afin de débuter la prise en

charge le plus précolement possible. Elle a souligné que l'AVC représente un sérieux problème de santé publique et touche des populations de plus en plus jeunes avec tout ce que cela suppose comme séquelles. «Une personne frappée subitement d'une paralysie ou qui perd la parole, doit être évacuée le plus tôt possible vers les services compétents, car il risque de perdre une partie des fonctions du cerveau», a-t-elle recommandé.

A ce titre, le Dr Badsi Gour a indiqué qu'un traitement est disponible au niveau de cette unité pour les accidents ischémiques (artères bouchées), la thrombolyse s'avère très efficace dans ce genre d'accidents, «toutefois le malade doit arriver à l'unité dans les quatre heures qui suivent l'accident sinon le traitement n'aura pas d'effets», a-t-elle souligné.

«Deux malades, âgés de 70 et 81 ans, admis à l'unité, ont récupéré toutes leurs fonctions après avoir été traités de la thrombolyse. Ils ont quitté l'hôpital deux jours après leur admission», a-t-elle souligné.

Selon la même intervenante, il est important que le public sache qu'il existe un traitement pour peu que le malade soit évacué vers l'hôpital dès les premiers symptômes. «Sinon, l'accident peut être fatal», a-t-elle averti.

La formation du personnel est primordiale à ce stade car, dès la l'accueil du cas, chaque seconde compte. «Du réceptionniste, à l'infirmier, au médecin généraliste, tout le personnel de la santé doit être formé sur les symptômes de cette maladie afin d'agir et de réagir rapidement», a-t-elle insisté. Les accidents cardio-vasculaires représentent la première cause d'handicap en Algérie, 2^e cause et 3^e causes de décès.

Les principaux symptômes d'un AVC sont la paralysie du visage, les troubles de la parole, l'impossibilité de bouger un membre, la perte de la vision, les vertiges et les maux de tête fréquents.

APS

CHOISISSEZ VOS BONS ALIMENTS GRAS D'ORIGINE VÉGÉTALE

Consommer de bons gras, en pratique ça se passe comment pour les courses et la cuisine? Conseils et mises au point, du supermarché jusqu'à la poêle.



Les meilleures huiles: olive et colza

Elles sont incontournables.

• L'huile d'olive, pour toutes les cuissons : elle résiste aux hautes températures et ses oméga-9 (acide oléique) sont bénéfiques pour le système cardiovasculaire. • Celle de colza, riche en oméga-3, convient aux assaisonnements des crudités ou des légumes cuits (à utiliser après la cuisson). Autre possibilité, l'huile de noix, excellente pour sa richesse en oméga-3, mais qui rancit plus rapidement.

Gardez-les dans un bidon ou une bouteille en verre teinté, qui protège de la lumière. Bannissez les flacons en plastique, car les composants du plastique passent facilement dans les corps gras. Conservez-les dans un placard, au frais, pas sur un plan de travail en pleine lumière. Préférez aussi les petits conditionnements, qui vous permettent d'utiliser l'huile avant qu'elle ne rancisse. C'est surtout vrai pour l'huile de noix, et un peu moins pour le colza : moins une huile est saturée, plus elle s'oxyde rapidement et rancit.

Le beurre

Oui, au petit déjeuner

Une portion de 10 g sur des tartines, c'est parfait. Cet apport de cholestérol par voie alimentaire est bénéfique : l'organisme reçoit le message qu'il n'a pas besoin d'en produire lui-même. Or, c'est ce cholestérol endogène (fabriqué par le corps) qui est à l'origine de la plaque d'athérome.

Le cholestérol est indispensable ! rappelle Bernard Schmitt. Grâce à lui, l'organisme fabrique des hormones, comme le cortisol et les hormones sexuelles."L'idéal ? Choisir un beurre de la filière Bleu-Blanc-Cœur, source d'oméga-3. Ou, au printemps, un bon beurre fermier : il apporte lui aussi des oméga-3, grâce à des vaches élevées en pâturage.

Les margarines aux phytostérols On peut s'en passer

Ces phytostérols (cholestérol naturel des plantes) entrent en compétition avec le cholestérol d'origine alimentaire et réduisent son absorption par l'organisme. Mais en fait, celui-ci n'est pas le plus dangereux pour le cœur et la santé. Il est prouvé que, moins l'on absorbe de cholestérol capable d'entrer dans nos cellules, plus le corps doit en fabriquer seul. Et c'est ce cholestérol venu de l'intérieur qui est mauvais pour la santé, puisque responsable de la plaque d'athérome.

Les margarines aux phytostérols pourraient même poser quelques problèmes. "Elles font bien baisser le taux de cholestérol sanguin mais on a des doutes sur leurs effets au plan cardiovasculaire", explique Jean-Michel Lecerf, de l'Institut Pasteur de Lille. Des études doivent être menées pour identifier leurs éventuels risques. En attendant, dans le doute, mieux vaut s'abstenir d'en consommer."

L'huile de palme

C'est l'huile la plus consommée dans le monde, malgré sa mauvaise réputation nutritionnelle. Majoritairement composée d'acides gras saturés (environ 50%), elle est particulièrement nuisible pour l'environnement puisque les plantations, en Indonésie notamment, se développent aux dépens des autres cultures.

On trouve de l'huile de palme durable ou bio (bien que le palmier à huile ne nécessite pas d'engrais), mais le bilan carbone (c'est-à-dire les émissions de gaz à effet de serre) reste calamiteux. Et, bio ou pas, sur le plan nutritionnel, c'est la même chose. L'éviter n'est pas simple : une étude de "conso-réalité", menée en 2010 par Findus France avec le nutritionniste Jean-Michel



Cohen, a montré que sa consommation serait d'environ 2 kg par personne et par an, même chez les familles attentives à l'équilibre nutritionnel, qui en avalent sans le savoir.

Comme elle est pratique et bon marché, les industriels ne semblent pas décidés à s'en passer. Certaines marques y ont renoncé (Findus, Casino...), mais d'autres (Danone, Leclerc...) semblent plus récalcitrantes.

La solution ? Surveiller les étiquettes et rejeter les produits qui en contiennent ou qui annoncent "huile végétale", terme sous lequel elle se dissimule généralement. Le pire restant, nutritionnellement parlant, l'huile végétale "partiellement hydrogénée".

J'enrichis mon muesli du matin

Avec des graines de lin, riches en oméga-3. Pour être bien assimilées, elles doivent être broyées (utilisez un petit moulin, type moulin à café électrique). Sinon, on les élimine telles quelles à cause de leur coque résistante aux sucs digestifs. Il faut aussi les cuire cinq minutes dans un peu d'eau à petits frémissements. Comme elles s'oxydent rapidement, préparez juste la quantité qu'il vous faut ou conservez les graines broyées 48 heures au frais.

Je cuisine à l'huile de lin

"Composée à plus de 60 % d'oméga-3, c'est une huile très intéressante, mais qui s'oxyde très facilement", souligne le Dr Schmitt. Trois jours après l'ouverture du flacon, l'huile est déjà rance ! Seul moyen de mieux la conserver : la mélanger avec 25 % d'huile d'olive environ et la consommer ensuite très rapidement."

J'achète "Bleu-Blanc-Cœur"

Reconnaisables à leur logo "Bleu-Blanc-Cœur", les produits de cette filière sont issus d'animaux ayant bénéficié d'une ali-

mentation enrichie en graines de lin. Lait, jambon, œufs, fromage blanc... sont ainsi naturellement enrichis en oméga-3.

Noix, amandes, noisettes un vrai plus

Les oléagineux apportent des acides gras intéressants, des phytostérols, de généreuses doses de vitamine E antioxydante et des minéraux (magnésium, calcium...). Ajoutez des noisettes dans les flocons de céréales du petit déjeuner, des noix dans la salade verte, des amandes effilées sur les compotes, les pistaches dans du riz basmati...

Seule condition : les acheter non grillées et non salées, bio si possible. Et en petites quantités, car elles rancissent avec le temps.

Oméga-6: oui, mais sans excès

Ils font partie des acides gras indispensables. Mais, en excès, ils augmentent les allergies et les pathologies inflammatoires chroniques. On en consomme trop, car ils sont présents dans de nombreuses préparations industrielles. En pratique, on limite ces dernières et on évite les huiles trop riches en oméga-6 : tournesol, pépin de raisin et maïs. On mise sur les huiles d'olive et de colza. Et on consomme des petits poissons gras (sardines, maquereaux...).

Des huiles à consumer avec modération

Mélanges tout prêts

Ils contiennent souvent des huiles à base de tournesol ou de pépin de raisin, très riches en oméga-6, dont il ne faut pas abuser. Préférez des huiles à utiliser en solo. Deux exceptions : Isio 4 olive et Isio mémo. Elles ont toutes deux un bon ratio oméga-3 sur oméga-6, mais ne doivent

pas être chauffées.

Mais et pépin de raisin

Utilisées pour les fritures, elles sont toutes deux très riches en oméga-6. Pour les cuissons à haute température, mieux vaut donc les remplacer par de l'huile d'arachide. Longtemps boudée pour de mauvaises raisons, celle-ci contient des acides gras mono-insaturés et reste bien stable à la chaleur.

Tournesol

Elle apprécie principalement des oméga-6. On trouve parfois du tournesol dit "oléique" (ou Oléisol) qui apporte alors des oméga-6 et des oméga-9 (acide oléique). Mais autant préférer une vraie bonne huile d'olive, initialement plus goûteuse.

Les margarines ordinaires

Elles sont moins intéressantes sur le plan nutritionnel que le beurre... et moins savoureuses ! Rien d'étonnant puisqu'il s'agit d'un mélange d'huiles végétales (tournesol et palme, notamment...), souvent hydrogénées pour obtenir une texture solide et riche en acides gras saturés et en oméga-6. Même-vous de celles qui indiquent la présence d'"huiles végétales" (en général de l'huile de palme) et de celles "à l'huile d'olive", qui n'en contiennent souvent que 6 à 8%.

"Seules les margarines aux oméga-3 possèdent de vrais atouts nutritionnels, estime le Dr Schmitt. Elles participent à la prévention des maladies cardiovasculaires, puisque les oméga-3 aident à limiter les récidives d'infarctus grâce à leurs propriétés antiagrégantes (anticoagulantes)." Toutefois, ce sont des produits dont on peut se passer puisqu'on peut consommer les bonnes huiles végétales, comme l'olive ou le colza.

ALIMENTS : DOIT-ON EN ÉLIMINER DE NOTRE ALIMENTATION ?



L'idéal, c'est de ne rien bannir, y compris lorsque l'on suit un régime. Aucun n'est mauvais et, à l'inverse, il n'existe pas de dérègle miracle pour une meilleure santé. Variété et modération sont donc les maîtres mots de l'alimentation santé. Et cela vaut également pour le gras et le sucre. « Lorsque l'on veut maigrir, on supprime souvent des repas ce que l'on préfère : le gras, le sucre... C'est une erreur, met en garde la diététicienne Nathalie Negro, parce que l'on ne pourra pas s'en passer toute notre vie. Or, lorsque l'on maigrit, on vide les cellules grasses qui ne demandent qu'une chose, se remplir à nouveau. Les changements apportés dans notre mode de vie, notre façon de manger, doivent donc être définitifs et par conséquent, réalisables. Alors modération oui, suppression non ! »

Les produits sucrés ne sont pas à bannir

Essentiellement composés de sucres simples, ils ont peu d'intérêt nutritionnel. Par exemple, le sucre blanc de canne raffiné ne comporte ni vitamines ni minéraux et, même si certains aliments comme le miel ou le chocolat possèdent quelques vertus nutritionnelles (pouvoir sucrant plus élevé que le sucre et quelques traces de minéraux pour le premier, substances psychostimulantes et antistress contenues dans le cacao pour le second), mieux vaut les consommer occasionnellement. Un carré de chocolat avec son café du midi, une cuillerée à café de confiture dans son yaourt, une part de gâteau au chocolat au goûter du dimanche, seront sans préjudice pour votre santé. Ce qui n'est pas le cas des bonbons, barres chocolatées, desserts lactés, pâtes à tartiner, sodas et autres pâtisseries consommées régulièrement.

5 IDÉES REÇUES SUR LES HUILES VÉGÉTALES

Ceux qui font attention à leur ligne ont tendance à bannir les huiles végétales de leur alimentation. Pourtant, elles sont essentielles pour le bon fonctionnement de notre organisme. Découvrez les idées reçues qui circulent sur les huiles et leurs bienfaits sur la santé.

Certaines huiles sont moins grasses que d'autres

Faux : toutes les huiles apportent principalement des lipides et sont donc équivalentes en terme d'apport calorique (10 g d'huile équivaut à 90 kilocalories), plus que le foie gras et le beurre. En revanche, leur composition respective en acides gras diffère et leur confère des caractéristiques nutritionnelles spécifiques.

Toutes les huiles ont la même composition d'acides gras

Faux : les huiles d'olive et huile de tournesol oléique sont naturellement riches en oméga 9. Les huiles de tournesol, de germe de maïs et de pépins de raisin sont naturellement riches en oméga 6. Les huiles de colza, de noix et de lin sont naturellement riches en oméga 3.

Il faut supprimer les matières grasses lors d'un régime amaigrissant

Faux : dans le cadre d'un régime amaigrissant, il est recommandé de maintenir une alimentation équilibrée et variée. Sauf en cas d'avis médical particulier, il ne faut pas

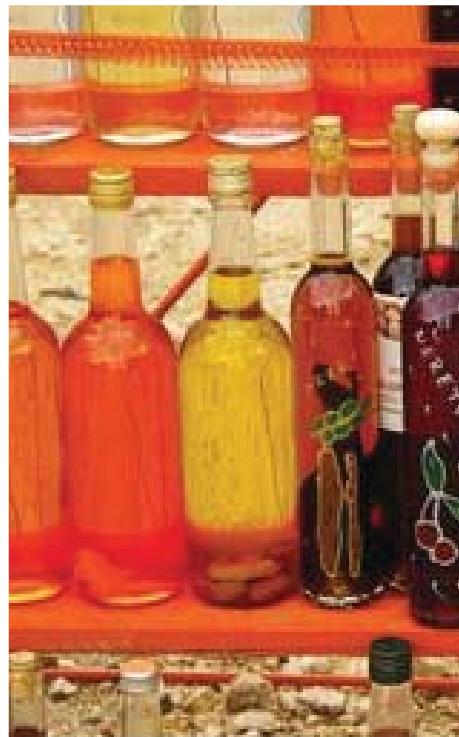
éliminer un groupe d'aliments mais modérer sa consommation. 1 à 2 cuillerées à soupe d'huile par personne et par jour pour cuire et assaisonner (1 cuillerée à soupe d'huile = 10 g) ou 2-3 portions de margarines végétales jour (1 portion = 10 g).

Les matières grasses sont utiles au bon fonctionnement de l'organisme

Vrai : les matières grasses végétales apportent des nutriments (vitamine E, acides gras essentiels) qui sont indispensables au bon fonctionnement de notre organisme et que notre corps est incapable de synthétiser. Elles jouent un rôle au niveau du cerveau, de la peau, des cheveux, du transit. Il ne faut donc pas supprimer les matières grasses, mais contrôler les quantités consommées.

Pour un bon équilibre, il faut varier les sources d'huiles végétales

Vrai : les matières grasses sont nécessaires à une alimentation équilibrée. Elles apportent des acides gras et des vitamines, essentiels au bon fonctionnement de notre corps. Mais il est indispensable que cette consommation soit équilibrée entre les omégas 3, 6 et 9, donc de varier les huiles en fonction de leur apport.



LIPIDES : LESQUELS CHOISIR POUR MA SANTÉ ?

Savez-vous que les lipides existent sous différentes formes ? Chacun d'entre eux est nécessaire pour notre organisme. Mais ils n'ont pas tous les mêmes fonctionnalités. Lesquels faut-il privilégier ?

Les lipides (autrement dit les graisses) constituent la réserve d'énergie de nos cellules et participent, avec les protéines, à l'architecture et au contrôle de l'activité de nos organes (constitution des hormones, membranes des cellules...). Ils existent sous forme de réserves importantes dans le tissu adipeux mais, même si l'on peut s'en passer durant quelques jours, ils sont indispensables à notre organisme qui ne peut fabriquer lui-même les acides gras essentiels.

Les différents lipides

Les lipides sont constitués de petits éléments appelés acides gras. Il en existe plusieurs familles dont les qualités diffèrent : Les acides gras saturés : ils résistent à la dégradation qui touche les graisses sous l'influence de l'air ou de la lumière et ils sont généralement solides à température ambiante. Consommés en excès, ils ont l'inconvénient d'augmenter la synthèse du cholestérol, le diabète, l'hypertension... Ils se trouvent principalement dans les matières grasses d'origine animale : viande, charcuterie, jaune d'œuf, fromage, beurre, crème et dans les huiles solides à température



des poissons et du foie gras (qui en contient 50 % environ). Ils protègent nos artères en diminuant le mauvais cholestérol sans réduire le bon, mais cette action reste modérée.

- Les acides gras poly-insaturés : c'est parmi eux que l'on recense les acides gras essentiels que notre organisme ne fabrique pas mais qui sont indispensables à sa bonne marche, les fameux oméga 3. S'il ne faut pas en abuser, il est nécessaire de veiller à nos apports. Car les oméga 3 fonctionnent avec les oméga 6. Pour bénéficier des effets protecteurs des uns et des autres, il est important de respecter le ratio suivant : 1 molécule d'oméga 3 pour 4 d'oméga 6. Or, la quantité d'oméga 3 que nous avalons est souvent beaucoup trop faible par rapport aux oméga 6.

Les graisses trans à bannir

Elles résultent de l'hydrogénéation d'huiles végétales et on les trouve principalement dans les produits issus de l'industrie agroalimentaire (vienn NOIseries, biscuits, plats cuisinés...). « Les acides gras polyinsaturés perdent alors leur effet bénéfique et ont plutôt tendance à augmenter le risque cardiovasculaire, met en garde Nathalie Negro. D'où la nécessité de repérer sur les étiquettes la présence d'huile végétale partiellement hydrogénée. »

**M.TAYEB ZITOUNI
L'A ANNONCÉ À OUM
EL-BOUAGHI
1^{er} coup de
manivelle du film
Larbi Ben M'hidi
aujourd'hui à Alger**



Le premier coup de manivelle du long-métrage *Larbi Ben M'hidi* sera donné aujourd'hui sur les hauteurs d'Alger, a annoncé hier à Oum El Bouaghi le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni.

Les premières images de ce long-métrage dont la réalisation a été confiée à Bachir Derraïs seront tournées à la villa Sésini (plus généralement appelée villa Susini) où fut torturé et assassiné le martyr Larbi Ben M'hidi, a ajouté le ministre qui a présidé, à Oum El Bouaghi, la commémoration du 58^e anniversaire de la mort du chahid.

Ce film dont le tournage sera achevé durant l'année en cours, sera aussi diffusé à Oum El Bouaghi puis dans tout le pays, après sa projection à Constantine dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» a également affirmé M. Zitouni.

**Décès du moudjahid Djoudi Kiour,
un des combattants
de la première heure
dans les Aurès**

Le moudjahid Djoudi Kiour, un des combattants de la première heure dans les Aurès, décédé lundi à l'âge de 91 ans, a été inhumé dans l'après-midi au cimetière de Bouzourane, à Batna, en présence d'une foule nombreuse.

Djoudi Kiour, dans l'état de santé s'était détérioré, a été transporté à l'hôpital militaire universitaire d'Ali-Mendjeli (Constantine) où il s'est éteint tôt dans la matinée de lundi, selon des membres de sa famille. De nombreux compagnons d'armes du défunt, des notables de la ville de Batna et plusieurs centaines de citoyens anonymes ont accompagné Djoudi Kiour sa dernière demeure.

Né en 1924 à Kimer, le défunt était présent à la réunion historique tenue à Dechrist Ouled Moussa, présidée par Mustapha Benboulaïd dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre 1954.

Il faisait également partie du groupe de moudjahidines qui avait exécuté, cette même nuit, une des premières opérations armées, en l'occurrence l'attaque de la caserne de spahis au centre de Batna.

Le moudjahid Djoudi Kiour a participé de manière active à l'écriture de l'histoire de la Révolution dans la région des Aurès à travers des témoignages poignants et des entretiens accordés à divers médias dont l'APS.

APS

Ben M'hidi

symbole de l'humilité et de la valeur des hommes ayant déstabilisé le colonisateur

La modeste demeure qui a vu grandir Larbi Ben M'hidi «symbolise l'humilité, mais aussi la grande valeur des hommes et des femmes qui ont déstabilisé le colonialisme jusque dans ses fondements», a déclaré hier le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni.



«Lorsqu'on évoque le martyr Larbi Ben M'hidi et son combat pour l'indépendance, c'est l'Histoire de l'Algérie, la déclaration de Novembre, le congrès de la Soummam qui nous viennent à l'esprit, en même temps que le passé, le présent et l'avenir de notre pays», a ajouté le ministre, au cours d'une visite de la maison d'enfance de Ben M'hidi, au douar Kouahi, près d'Aïn M'lila, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, à l'occasion de la commémoration du 58^e anniversaire de la mort du chahid.

Rappelant que la commémoration du sacrifice des chouhadas qui ont donné leur sang pour que l'Algérie vive libre et souveraine, ainsi que la célébration des étapes marquantes qui ont jalonné la Révolution viennent en exécution des orientations du président de la République, Abdela-

ziz Bouteflika, qui tient à ce que les jeunes générations se nourrissent de la grandeur de la génération de Novembre, M. Zitouni a insisté sur l'unité de tous les Algériens. «Nous devons dépasser tout ce qui nous sépare et ouvrir à l'unité de tous les Algériens en semant autour de nous l'espérance, la fraternité et la solidarité, comme en avaient rêvé Ben M'hidi et tous les martyrs», a ajouté le ministre, en présence des autorités locales, de nombreux moudjahidines et de la sœur de Ben M'hidi, Drifa. Il s'était auparavant recueilli devant la stèle érigée au douar Kouahi à la mémoire de Larbi Ben M'hidi avant de présider, au chef-lieu de la wilaya d'Oum El Bouaghi, l'ouverture d'un séminaire consacré à ce grand martyr, sauvement torturé puis lâchement assassiné le 3 mars 1957, quelques jours

après son arrestation le 23 février. Larbi Ben M'hidi, né en 1923 au douar Kouahi, adhère en 1940 au Parti du peuple algérien (PPA), puis participe en 1947 à la mise en place de l'Organisation militaire (OS) avant d'être désigné, en 1952, alors qu'il avait à peine 29 ans, responsable politico-militaire de l'Oranie. Il participe à la création du Comité Révolutionnaire d'Unité et d'Action (CRUA). Membre du groupe des «22», membre fondateur du FLN, Ben M'hidi est considéré comme l'un des principaux artisans du déclenchement de la glorieuse Révolution, le 1^{er} novembre 1954. De même qu'il contribue activement à la préparation du 1^{er} congrès de la Révolution qui aura lieu le 20 août 1956 dans la vallée de la Soummam, où il fut élevé au grade de colonel de l'Armée de libération nationale (ALN).

ORAN: Baptisation du 9^e groupement d'intervention et de réserve de la Gendarmerie nationale du nom du chahid Houari Dehiba

Le neuvième groupement d'intervention et de réserve (GIR) de la Gendarmerie nationale à Oran a été baptisé du nom du chahid Houari Dehiba, lors d'une cérémonie présidée mardi par le commandant régional de la Gendarmerie nationale, le général Tahar Othmani.

Cette cérémonie de baptisation, à laquelle ont assisté les autorités locales et militaires, des officiers de la Gendarmerie nationale et des membres de la famille révolutionnaire, a coïncidé avec le 58^e anniversaire de la mort du héros de la Révolution Larbi Ben M'hidi, «une signification symbolique», a affirmé le général Othmani, citant la déclaration du chahid Ben M'hidi : «Nous allons vaincre car nous représentons la force d'un avenir prospère, et vous allez perdre car vous voulez arrêter le cours de l'histoire qui vous broiera» laquelle (déclaration) dénote de la foi des valeureux chouhadas et des moudjahidines en Dieu et à leur patrie et à leur famille.

Le commandant régional de la Gendarmerie nationale a souligné, dans une allocution en la cir-

constance, que la baptisation du 9^e GIR vient en application de la décision du vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'Armée Ahmed Gaid Salah.

Cette cérémonie de baptisation, qui coïncide avec le jour de la mort du héros de la Révolution Larbi Ben M'hidi, «a une signification symbolique», a affirmé le général Othmani, citant la déclaration du chahid Ben M'hidi : «Nous allons vaincre car nous représentons la force d'un avenir prospère, et vous allez perdre car vous voulez arrêter le cours de l'histoire qui vous broiera» laquelle (déclaration) dénote de la foi des valeureux chouhadas et des moudjahidines en Dieu et à leur patrie et à leur famille.

Le général Tahar Othmani a ajouté que «la conscience du déterminisme historique, présent et futur, consolide notre conviction et renforce notre détermination et notre volonté de multiplier les efforts pour un objectif suprême et noble, celui de réaliser un avenir ra-

dieux pour notre pays où règne la sécurité, la stabilité et le développement».

La famille du chahid Houari Dehiba, appelé «Nani», honorée à cette occasion, a reçu des diplômes d'honneur et des cadeaux.

Né le 19 décembre 1924 au quartier populaire de Médina Jidida à Oran, le chahid Houari Dehiba a débuté son parcours militaire au début des années 50 au sein du Parti du peuple algérien (PPA), multipliant ses contacts avec les chefs de la Révolution dont Larbi Ben M'hidi, Benabdellah Malek Ramdane et Hadj Benalla.

Il rallia les rangs de l'ALN en 1956 participant à des opérations fidaies et des batailles ayant de tomber au champ d'honneur en 1957.

CONSTANTINE, CAPITALE DE LA CULTURE ARABE: **Les retards de certains projets n'affecteront pas la manifestation**



Les retards dans la réalisation de certaines infrastructures culturelles n'affecteront pas le programme élaboré pour la manifestation de «Constantine, capitale de la culture arabe 2015» dont le coup d'envoi est prévu le 16 avril 2015, a affirmé, lundi, le commissaire de cet événement culturel international.

Lors d'une conférence de presse au siège du quotidien «*El Djoumhouria*», M. Bencheikh Hocine a souligné que le riche programme élaboré dans tous les domaines artistiques «ne sera pas affecté par les retards accusés par certains projets», dont celui de la bibliothèque urbaine confronté au problème de vestiges romains découverts au site de son terrain d'assiette et ceux du musée d'arts contemporains et du palais des expositions.

Dans ce cadre, le même responsable a rassuré que les infrastructures prêtées peuvent combler ce déficit, soulignant que la salle «Zénith», dotée d'une capacité de 3.500 places et de deux étages pour les expositions, peut remplacer les espaces non encore prêtés.

La plupart des infrastructures retenues, à l'instar de la salle «Zénith», le palais de la culture Malek Haddad, la salle Mohamed Laid Al Khalifa, le théâtre régional de Constantine sont prêts à abriter la manifestation qui mettra, une année durant, la lumière sur l'histoire de la ville antique de Cirta où 17 civilisations se sont succédées.

L'intervenant a également déclaré que les pouvoirs publics se sont engagés à rendre à la capitale de l'Est algérien son lustre de ville leader dans les domaines culturel et social dans la région. «Un défi qui sera relevé par la coopération et la compréhension».

L'ouverture de cette manifestation verra, le soir du 15 avril prochain au centre-ville de Constantine, une grande parade de 22 véhicules représentant les pays arabes et six autres

(6) grandes villes d'Algérie, accompagnée de troupes folkloriques.

Plus de 80 artistes de différentes écoles des Beaux-arts du pays prennent actuellement part à la confection du décor de ce défilé qui sera clôturé par des jeux pyrotechniques.

La cérémonie officielle, prévue le lendemain, verra la représentation de l'épopée «*Illiade de Constantine*», une œuvre de Ali Aissaoui avec la participation de 260 artistes de 23 wilayas du pays évoquant l'histoire de la ville de Constantine à travers les âges.

Concernant le programme élaboré, plus de 30 expositions artistiques seront organisées, dont la moitié consacrée au patrimoine matériel et les autres aux arts plastiques.

Une exposition sera consacrée au roi numide Massinissa et une autre aux Sciences arabes, mettant en relief les contributions et inventions d'ulémas arabes en médecine, physique, mathématiques ayant un grand impact sur la civilisation humaine.

Pas moins de 13 colloques sont programmés pour mettre en exergue l'histoire de Constantine, l'école d'Ibn Badis, la musique, la littérature, le théâtre dans la ville des gorges de Rummel, de même qu'un colloque sur la pensée arabe avec la participation de chercheurs et universitaires du monde arabe et un autre sur la médecine.

Pas moins de 1.500 titres seront publiés durant cette manifestation revisitant les grands écrivains et romanciers algériens natifs de Constantine dont Malek Bennabi, Malek Haddad, Tahar Ouattar,

Ahmed Réda Houhou et Katelyn Yacine, a-t-on annoncé.

Au volet cinéma, il a été convenu la réalisation de 15 films dont six longs métrages, neuf (9) documentaires et courts métrages, entre autres, une œuvre sur l'école El Badisia.

Le deuxième anniversaire de la mort de la grande diva de la chanson algérienne, Quarda El Djazairia, sera aussi commémoré en présence d'artistes algériens et arabes, a souligné M. Bencheikh qui a fait savoir qu'un accord est passé entre les commissaires des festivals de Timgad et Djemila pour permettre aux artistes algériens et arabes, participants à animer des soirées à Constantine et les wilayas voisines.

En outre, des semaines culturelles seront dédiées à tous les pays arabes.

Constantine ne sera pas la seule concernée par l'organisation de cette manifestation. D'autres wilayas limitrophes abriteront des colloques et des festivals, a-t-il souligné, ajoutant que toutes les wilayas du pays sont concernées par cet événement avec des artistes et hommes de lettres qui animeront des festivals, des expositions et des semaines culturelles des wilayas à Constantine.

A une question sur la probabilité de la venue de Fairouz pour animer la soirée d'ouverture, le commissaire de cette manifestation a répondu qu'aucun contact n'a eu lieu avec la chanteuse libanaise, soulignant que cela a été rapporté par certains médias algériens et Fairouz figure parmi les artistes que le comité compte inviter.

GHARDAÏA : **Projet d'étude d'un plan de protection et de restauration du vieux ksar d'El-Menea**

Une étude d'un plan de protection et de restauration du vieux ksar d'El-Menea (Ex: El-Goléa), classé patrimoine national en 1995, sera entamée incessamment, a annoncé hier à l'APS le directeur de la Culture de la wilaya de Ghardaïa.

Cette étude d'un plan de sauvegarde vise à parer à la décrépitude et à l'état de précarité très avancée que connaît le ksar et à préserver le riche legs historique et culturel dont cette cité forteresse véhicule, a expliqué M. Brahim Baba Addoun.

Dotée d'une enveloppe de plus de 5 millions DA, l'étude en question permettra d'élaborer une stratégie de protection et de restauration des biens culturels existants à l'intérieur du ksar, le confortement des fortifications existantes ainsi que les voies d'accès à cet édifice historique surplombant la palmeraie d'El-Menea depuis plus de dix siècles, a-t-il fait savoir. L'élaboration de ce plan devra faciliter la restauration et la revitalisation de ce ksar ancestral, composé de bâtisses en terre séchée, en pisé et en grès bleu qui constitue le témoignage et l'archive vivante d'une histoire, de traditions séculaires et d'une civilisation particulière d'El-Menea (275 km au Sud de Ghardaïa), afin de l'intégrer dans la dynamique de développement socio-économique de la région, a précisé le responsable du secteur de la culture de Ghardaïa.

Implanté à la croisée des pistes commerciales qui reliaient l'Afrique du nord de l'époque médiévale à l'empire Songhai saharien, sur une colline de 75 mètres d'altitude surplombant la palmeraie, le ksar d'El-Menea, dénommé «Taourit» (colline en tamazight), constitue une configuration urbaine témoignant des vestiges d'une civilisation citadine organisée dans la région et évoquée par les chroniques du sociologue Ibn Khaldoun et de l'historien arabe El-Aïchi (1862).

Pourvu d'une tour de forme pyramidale, le ksar d'El-Menea «cité impériale» comporte de nombreuses habitations troglodytiques et semi-troglodytiques étroites, caractérisées par une architecture simple abandonnée, truffée de niches et étageres ainsi que de petites ouvertures pour l'éclairage et l'aération.

Selon des historiens, ce vieux ksar, qui a connu de nombreuses appellations, Taourirte, Kalaâ et El-Goléa, a joué par le passé un rôle de refuge pour la population et de grenier pour leurs récoltes dans les moments difficiles.

L'histoire de ce ksar reste, toutefois, sujet à controverses, puisque certains historiens la font remonter jusqu'au IV^e siècle.

La configuration urbaine du ksar, fondé sur une colline surplombant le flanc Est de la palmeraie, avec une mosquée comme point focal autour duquel gravite une spirale descendante d'habitations creusées à même la roche calcaire, un puits collectif et des sites de stockage de denrées alimentaires, constituent une curiosité pour de nombreux chercheurs, universitaires et touristes étrangers.

La forte dégradation du vieux ksar d'El-Menea a été accélérée, selon différentes sources, tant officielles que populaires, par des actes de vandalisme opérés par des habitants de la région pour récupérer les briques en grès bleu de ses bâties. La décrépitude très avancée qu'a connu cet édifice historique a poussé plusieurs acteurs socio-économiques à mettre l'accent sur la nécessité de mobiliser tous les efforts et les synergies, en vue de sauver les quelques édifices qui peuvent être sauvegardés, en particulier le palais de la princesse M'barka Bent El-Khass, les vestiges de la mosquée, les remparts et quelques habitations. Considéré comme un des points les plus visités par les touristes étrangers, les chercheurs et autres universitaires dans la région d'El-Menea, l'idée de la réhabilitation de ce patrimoine vernaculaire et sa mise en valeur constitue, pour les responsables de la culture, une opportunité pour un développement durable, notamment dans le secteur touristique pourvoyeur d'emplois. Il est également un témoin sociologique et historique de la région, en reflétant les capacités créatrices de ses bâtisseurs à s'adapter à leur environnement, un environnement hostile caractérisé par un climat désertique, pour subvenir à leurs besoins. Dans ce sens, de nombreuses associations prônent la réhabilitation de ce joyau, pour non seulement améliorer le cadre de vie des résidents d'El-Menea, mais aussi de faire en sorte que ce ksar contribue au développement durable par sa destination prometteuse d'un tourisme culturel qui constitue un segment promoteur de l'économie locale basé sur le tourisme, l'artisanat et l'agriculture.

APS

Décès de Francisco Ledesma, grand auteur espagnol de romans noirs

Le célèbre écrivain espagnol et auteur de nombreux romans policiers, Francisco Gonzalez Ledesma, est décédé, lundi à Barcelone, à l'âge de 88 ans des suites d'une maladie, ont annoncé ses proches. Né le 17 mars 1927 à Barcelone, Francisco Ledesma, est un des écrivains espagnols les plus connus. La qualité et la force de ses romans lui ont valu les faveurs du public, la reconnaissance

de ses pairs et de nombreux prix littéraires. Ses romans ont pour cadre les quartiers populaires où se déplacent marginaux, ouvriers et maltraités, l'auteur étant sensible à la violence faite aux plus faibles tout particulièrement aux femmes. L'œuvre de Francisco Gonzalez Ledesma s'attache à décrire la société barcelonaise des quartiers pauvres, tel le «barrio chino» (quartier chinois). Son personnage le

plus célèbre, l'inspecteur Ricardo Méndez, apparaît pour la première fois en 1983, dans *'Expediente Barcelona'* (traduit en Français sous le titre *'Le Dossier Barcelona'*).

Usant de noms d'emprunt, le créateur de la série policière «Inspecteur Méndez» - renfermant une dizaine de polars - a écrit une trentaine de romans sentimentaux qu'il a signés sous le nom de Roza Alcazar,

alors qu'il en a édité d'autres sous les noms de Silver Kane ou Enrique Moriel. *Sombras Viejas* (1948 - traduit en Français sous le titre «Ombres du passé»), *El Mosquetero Azul* (1962), *Los Napoleones* (1977), *42 Kilómetros de Compasión* (1986 - traduit en Français sous le titre «42 kilomètres de compassion»), sont quelques uns des nombreux romans écrits par Francisco Gonzalez Ledesma.

SOUDAN DU SUD

Les Etats-Unis exhortent les belligérants du conflit à conclure un accord de paix



Les Etats-Unis ont exhorté les belligérants du conflit au Soudan du Sud à conclure un accord qui puisse mettre fin aux violences et «offrir une paix durable».

«Les dirigeants doivent placer les intérêts de leur peuple au-dessus des leurs ... les violences doivent cesser. Une fin négociée de ces conflits est maintenant nécessaire», a déclaré lundi le secrétaire d'Etat américain John Kerry dans un communiqué publié par le département d'Etat.

«Le monde est dans l'attente de savoir ce que les dirigeants du Soudan du Sud vont faire», a indiqué M. Kerry, ajoutant que l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) «a tracé le chemin à suivre vers un gouvernement de transition et les réformes nécessaires, mais les deux parties continuent de les embrouiller et retarder».

Les belligérants «doivent d'ici jeudi arriver à un accord «qui soit inclusif, qui mette en place un large éventail de réformes de transition et qui assure que ceux ayant commis des violations des droits de l'Homme en soient tenus responsables», a-t-il poursuivi. M. Kerry a annoncé que les Etats-Unis travailleront avec leurs partenaires internationaux, le Conseil de sécurité de l'ONU, et d'autres parties «afin de prendre des mesures concertées contre ceux qui n'affichent pas la volonté de prendre les décisions difficiles requises pour la paix». La dernière session de pourparlers de paix au Soudan du Sud a débuté le 23 février dans la capitale éthiopienne Addis Abeba. L'IGAD joue le rôle de médiateur dans les négociations du Soudan du Sud afin de mettre fin aux conflits qui ont éclaté en décembre 2013.

Selon l'accord signé par le président sud-soudanais Salva Kiir et le chef des rebelles et ancien vice-président, Riek Machar, le 1er février à Addis Abeba, les deux parties ont accepté d'arriver à un accord de paix global avant le 5 mars.

CÔTE IVOIRE - GHANA

Abidjan demande l'arrêt par Accra de toute activité pétrolière dans une zone offshore

Abidjan a demandé l'arrêt par Accra de toute activité pétrolière dans une zone offshore littigieuse, a annoncé lundi le Tribunal international du droit de la mer (TIDM). Abidjan a réclamé jeudi dernier une série de «mesures conservatoires» en exigeant, notamment, l'arrêt par Accra de toute activité pétrolière dans cette zone frontalière maritime, a précisé le TIDM dans un communiqué, soulignant qu'une date d'audience sur la question sera fixée «au plus vite». Le Tribunal avait annoncé le 12 janvier la formation d'une chambre spéciale destinée à trancher le litige entre la Côte d'Ivoire et le Ghana, composée de cinq juges acceptés par les parties.

Après des mois de négociations, les deux Etats voisins avaient décidé fin 2014 de porter le litige sur leur frontière maritime devant le TIDM au titre de la convention des Nations unies sur le droit de la Mer. Les deux pays se disent sur le tracé de leur frontière maritime, qui traverse un gisement de pétrole offshore que les deux voisins souhaitent exploiter.

SAHARA OCCIDENTAL

Le gouvernement sahraoui appelle les Etats africains à accélérer la décolonisation de l'Afrique

Le délégué sahraoui permanent auprès de l'Union africaine (UA), Lamen Baali a appelé les Etats africains à accélérer la mise en œuvre de l'agenda «Afrique 2020» portant libération du continent de toute forme de colonisation, a rapporté lundi l'agence de presse sahraouie (SPS).

Lors de son allocution prononcée à Lusaka (Zambie) à l'occasion de l'examen par les délégués des pays de l'UA du plan exécutif de la première décennie de l'agenda «Afrique 2063», le responsable sahraoui a souligné la nécessité de «prendre des mesures» effectives afin de parachever le processus de



décolonisation de l'Afrique par la libération de la dernière colonie à savoir le Sahara occidental occupé par le Maroc.

«Les aspirations des peuples africains ne sauraient se réaliser sans le parachevement de la décolonisation de l'Afrique», a-t-il ajouté.

Une réunion de la commission

des délégués permanents des pays membres de l'UA s'est tenue lundi à Lusaka et se poursuivra jusqu'au 6 mars pour l'examen du plan exécutif de la décennie 2013/2023 conformément aux recommandations du dernier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA.

LIBYE

Les forces loyales au général Haftar lancent des raids contre un aéroport de Tripoli

Les forces loyales au général libyen Khalifa Haftar ont lancé mardi des raids aériens contre l'aéroport de Mitiga, de la capitale libyenne Tripoli, a-t-on indiqué de sources concordantes.

Les raids n'ont pas fait de victimes et n'ont pas causé de dégâts à l'infrastructure, qui comprend également une base militaire, a indiqué un porte-parole de l'aéroport, Faouzi Milad.

Le chef des forces aériennes loyales au général Haftar et au parlement reconnu par la communauté internationale, a assuré que ces raids ne visaient pas l'aviation civile mais des rassemblements des milices «Fajr Libya» à l'intérieur de la base.

Ces derniers mois, les forces aériennes de Haftar ont

mené plusieurs raids contre l'aéroport de Mitiga, le seul en service à Tripoli et qui est contrôlé par les forces de Fajr Libya. Située dans l'est de la capitale, cette aérogare a été ouverte au trafic civil après que l'aéroport international a été gravement endommagé par les combats entre milices l'été dernier.

La coalition de Fajr Libya a pris le contrôle de la capitale où elle a installé un gouvernement parallèle et réactivé le parlement sortant, le Congrès général national (CGN).

Le gouvernement reconnu par la communauté internationale et le parlement élu en juin, dont il est issu, ont été obligés de se réfugier à l'est du pays dans des villes contrôlées par le général Haftar.

ÉGYPTE

Le report des législatives officialisé par la justice

Le tribunal administratif égyptien a formellement annoncé mardi le report des législatives, qui devaient débuter le 21 mars, après que des clauses des lois électorales ont été déclarées anticonstitutionnelles.

Selon le verdict, les élections législatives n'auront pas lieu avant que les modifications des lois électorales ne soient achevées et approuvées. Dimanche, la Cour suprême constitutionnelle d'Egypte a jugé anticonstitutionnel un article de la loi électorale régissant la répartition des

circonscriptions des prochaines élections législatives du pays.

La loi doit à présent être révisée avant d'être de nouveau ratifiée par le président Abdel Fattah al-Sissi qui a ordonné une réécriture du texte d'ici un mois, demandant que toutes les mesures légales soient prises pour éviter le retard des élections.

La Commission électorale d'Egypte a déclaré dimanche qu'elle préparait un nouveau calendrier pour le scrutin. Les élections législatives d'Egypte étaient prévues entre le

21 mars et le 7 mai, premier scrutin du genre depuis la destitution de l'ancien président islamiste Mohamed Morsi en juillet 2013.

L'Egypte est dépourvu de Parlement depuis la dissolution de la Chambre des représentants en juin 2012.

Les prochaines législatives marqueront ainsi la fin de la troisième étape de la «feuille de route» annoncée par le président al-Sissi en juillet 2013 juste après la destitution de l'ancien président Mohamed Morsi.

NIGER

Boko Haram attaque une île du lac Tchad

Les éléments de Boko Haram ont pris d'assaut dimanche soir une île située dans les eaux nigériennes du lac Tchad, ont indiqué lundi un député et des humanitaires, sans pouvoir avancer de bilan de victimes, mais des sources locales redoutent un nombre important de noyés.

Une radio privée nigérienne a fait état de deux morts et de l'incendie du village se trouvant sur cette île. «Personne ne sait combien de personnes sont mortes durant l'attaque. Mais beaucoup d'habitants ont sauté dans le lac et on pense qu'ils se sont noyés», a observé Abubakar Gamdehi, en charge d'un syndicat de pêcheurs de l'état de Borno (nord-est du Nigeria).

«L'armée nigérienne n'est pas présente sur place», s'est justifié un député, également au courant de l'attaque sans pouvoir en préciser les circonstances. D'après le syndicale, beaucoup d'habitants de l'île venaient à l'origine de Baga et Doron-Baga, deux villes nigériannes sur le lac Tchad conquises début janvier par Boko Haram, qui y avait alors massacré des centaines d'habitants, provoquant la fuite des rescapés. L'armée nigériane a affirmé fin février avoir repris la ville aux islamistes. Les eaux du lac Tchad sont partagées entre quatre pays : Cameroun, Nigeria, Niger et Tchad.

Le nord-est du Nigeria est considéré comme le fief de Boko Haram,



très actif, et qui mène des attaques frontalières au sud-est du Niger frontalier malgré le déploiement de 3.000 soldats nigériens dans la région.

APS

PALESTINE

Réunion mercredi du Conseil central de l'OLP

Une délégation palestinienne a quitté hier la bande de Gaza pour participer aujourd'hui en Cisjordanie au Conseil central de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), selon une source palestinienne.



«Une vingtaine de personnalités de différentes factions et indépendantes a quitté Gaza pour Rammallah» pour participer à la réunion du Conseil central qui «sera axée notamment sur la réconciliation palestinienne, la reconstruction et des dossiers relatifs à l'occupant israélien», a déclaré Yasser El-Ouadiah membre cadre dirigeant de l'OLP et membre du rassemblement des personnalités palestiniennes indépendantes, lors d'une conférence de presse.

Au cours de leur réunion de deux jours à Ramallah, siège de l'Autorité en Cisjordanie occupée, les 130 membres du Conseil central doivent notamment débattre de la crise financière dont est affranchi le pays, a-t-on ajouté.

L'OLP menace de mettre fin à la coopération sécuritaire avec Israël, et saborder l'Autorité palestinienne. Une décision que seul le Conseil cen-

tral de l'OLP (CCOLP) peut prendre.

«L'Autorité ne peut plus perdurer sous sa forme actuelle sans aucune souveraineté véritable sur son territoire sur lequel Israël continue à imposer comme des faits accomplis le morcellement des terres, la colonisation et les attaques contre des villes», prévient Mohammed Shtayeh, membre de la direction du mouvement Fatah, principale force de l'OLP.

Avant d'en arriver à cette option, l'OLP va réexaminer en profondeur ses relations avec Israël, affirme Ahmed Majdalani, l'un des 18 membres du Comité exécutif, la plus haute instance de l'OLP. Ces relations incluent «la coopération sécuritaire et les liens économiques» et sont susceptibles d'être rompus en dépit «des fortes pressions, notamment américaines», menacé-t-il.

La crise financière de l'Autorité

s'est aggravée depuis le début de l'année avec le refus d'Israël de lui reverser les taxes qu'il collecte pour son compte, soit près d'un demi-milliard de dollars. L'Autorité se retrouve ainsi incapable de payer ses quelque 180.000 fonctionnaires depuis trois mois.

Les dirigeants palestiniens examineront également la situation à Gaza, étouffée par un sévère blocus israélien et des restrictions de mouvement qui empêchaient 17 des 37 membres ghazaouis du CCOLP de rejoindre Ramallah mardi matin.

La reconstruction de la petite enclave se fait toujours attendre alors que quelques dizaines de millions de dollars seulement sont parvenus sur les milliards promis par les donateurs après l'agression de l'été dernier ayant fait plus de 2.200 morts principalement des civils.

IRAK

Les forces de sécurité reprennent le contrôle d'une ville prise par l'EI

Les forces de sécurité irakiennes ont repris le contrôle mardi d'une ville dans la province centrale de Salaheddine prise par l'organisation autoproclamée Etat islamique (EI/Daech), dans le cadre d'un grand assaut ayant pour but de libérer le nord de la province, dont le chef-lieu est Tikrit, a déclaré une source policière.

Les forces irakiennes soutenues par des milices alliées ont réussi au petit matin à libérer la ville de Himmene au sud-est de Tikrit, à environ 170 km au nord de Bagdad après avoir déjoué deux attentats à la bombe: une venant d'un camion-citerne piégé, et l'autre venant d'un Humvee, a indiqué une source policière. Les membres de l'EI ont fui la ville après un lourd affrontement au cours duquel au moins trois de ses éléments ont été tués, alors que cinq membres des forces de sécurité ont été blessés, a affirmé la source. Quelque 30.000 membres des forces pro-gouvernementales irakiennes, soutenus par des moyens aériens, mènent actuellement une offensive d'envergure pour reprendre aux extrémistes de l'EI le contrôle de la ville de Tikrit, situé au nord de Bagdad. Les forces de sécurité avancent depuis trois directions vers Tikrit, Ad-Dawr (au sud) et Al-Alam (au nord). Les forces pro-gouvernementales «évoluent également sur les routes secondaires afin

d'empêcher la fuite de Daech», qui contrôle la ville de Tikrit depuis neuf mois.

Daech s'en était emparé en juin à la faveur d'une percée fulgurante dans le nord et l'ouest de l'Irak, où ce groupe extrémiste impose sa loi et multiplie les atrocités. Les forces impliquées dans la bataille de Tikrit appartiennent à l'armée, à la police, à des unités anti-terroristes, à des groupes de volontaires pro-gouvernementaux connus sous le nom d'unités de Mobilisation populaire et à des tribus locales.

L'opération en cours à Tikrit est l'une des plus ambiguës entreprises par Bagdad à ce jour pour faire reculer les extrémistes. Elle a débuté tôt lundi 2 mars, après avoir été annoncée la veille par le Premier ministre irakien Haider al-Abadi.

M. al-Abadi avait appelé à épargner la population civile au cours de cette opération militaire, semblant vouloir rassurer la population de Tikrit, qui craint des représailles et des violences.

Le Premier ministre s'est également adressé aux habitants de la région d'origine de l'ancien président Saddam Hussein pour leur demander de se retourner contre les extrémistes.

IRAN

Reprise des discussions entre Zarif et Kerry visant un accord sur le programme nucléaire iranien

Le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif, et le secrétaire d'Etat américain John Kerry ont repris mardi à Montreux (Suisse) leurs négociations pour un accord sur le programme nucléaire iranien.

MM. Kerry et Zarif, négocieront en Suisse la dernière ligne droite vers un règlement définitif censé encadrer le programme nucléaire de Téhéran. Ils ont entamé une nouvelle session de pourparlers lundi et doivent la poursuivre jusqu'à mercredi après midi, en

parallèle aux travaux des négociateurs et experts qui continueront leur travail jusqu'à la fin de la semaine.

L'Iran revendique son droit à une filière nucléaire civile complète et assure que son programme ne recèle pas de dimension militaire. Les grandes puissances exigent qu'elle limite ses capacités techniques de façon à rendre cette option militaire impossible. Les grandes puissances du groupe 5+1 (Etats-Unis, Chine, Russie, France, Royaume-Uni et Allemagne)

espèrent sceller d'ici au 31 mars un accord politique sur le programme nucléaire iranien. Mais M. Kerry a averti qu'il ne «pouvait pas promettre d'être en mesure» de trouver un compromis. Le chef de la diplomatie iranienne a indiqué samedi que les pourparlers sur le nucléaire avec les six grandes puissances mondiales étaient entrés dans une phase cruciale.

John Kerry doit ensuite se rendre en Arabie Saoudite pour y rencontrer le roi Salman.

INDE

Le chef de la diplomatie indienne en visite officielle au Pakistan



Le ministre indien des Affaires étrangères Subrahmanyam Jaishankar a entamé hier une visite officielle au Pakistan, pour des entretiens avec de hauts responsables pakistanais visant à apaiser les tensions entre les deux voisins, ont rapporté des médias.

Il s'agit du premier contact de haut niveau entre les deux pays depuis sept mois.

À l'issue d'un entretien avec son homologue indien, le chef de la diplomatie pakistanaise Aizaz Ahmad Chaudhry, a affirmé avoir abordé «les mécanismes permettant de poursuivre les discussions de haut niveau, avec l'engagement à prendre les mesures nécessaires pour résoudre les problèmes qui freinent les échanges entre les deux pays».

«Le Pakistan et l'Inde sont d'accord sur le besoin de dépasser les tensions actuelles et d'aller vers l'avant pour une normalisation des relations», a ajouté M. Chaudhry. Autre sujet qui doit être abordé lors des discussions, la question du Cachemire, une région disputée entre les deux pays, le commerce bilatéral et les mesures de restaurer les mesures de confiance. Le Premier ministre pakistanais Nawaz Sharif s'était rendu en mai 2014 en Inde pour y assister à la prestation de serment de son homologue Narendra Modi.

UKRAINE

Accord pour déployer des observateurs de l'OSCE dans les points chauds

La Russie, l'Ukraine, la France et l'Allemagne se sont mis d'accord pour le déploiement des observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) dans les points chauds de la ligne du front dans l'est de l'Ukraine, a annoncé mardi la présidence ukrainienne.

Cet accord a été atteint lors d'une conversation téléphonique entre la chancelière allemande, Angela Merkel, les présidents français François Hollande, russe Vladimir Poutine et ukrainien Petro Porochenko, dans la nuit de lundi à mardi, a précisé la présidence dans un communiqué.

«Les interlocuteurs ont soutenu la proposition ukrainienne de déployer des observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) dans tous les points où le cessez-le-feu est violé, en commençant par dix localités» des régions de Donetsk et Lougansk dont une partie est sous contrôle des séparatistes, selon la même source. Les autorités allemandes, françaises et russes ont également fait état de cette conversation dans leurs communiqués respectifs sans toutefois mentionner l'accord sur le déploiement des observateurs dans les points chauds, proposé par Kiev.

Les quatre dirigeants «sont convenus que l'OSCE devrait jouer un rôle encore plus important dans la surveillance du cessez-le-feu et le retrait des armes. Ils ont demandé à l'OSCE de publier un rapport quotidien sur les développements en cours», a indiqué le porte-parole d'Angela Merkel, Steffen Seibert, dans un communiqué. Le 12 février à Minsk, les pays faisant partie du «format Normandie» (Russie, Ukraine, France et Allemagne) ont signé un texte destiné à mettre un terme au conflit dans le Donbass.

L'accord engage notamment l'armée ukrainienne à retirer ses armes lourdes de la ligne de confrontation actuelle et les insurgés, de la ligne fixée dans les accords de Minsk de septembre 2014.

L'Arpt va lancer une étude sur la concurrence nationale dans les télécommunications

L'Autorité de régulation des postes et télécommunications (Arpt) a lancé un avis d'appel d'offres en vue d'analyser le marché national des services de télécommunications et d'identifier les problèmes de concurrence, a indiqué à l'APS le directeur général de cette institution, Mohamed Amghar. Cet avis d'appel d'offres national et international restreint, qui s'adresse aux cabinets-conseil dûment qualifiés, a été lancé pour cerner les problèmes de concurrence du secteur des télécommunications et assurer la régulation, explique-t-il. Il s'agit, essentiellement «d'anticiper les problèmes de concurrence entre les opérateurs du secteur en examinant leur comportement, et de définir si leur mode opératoire n'occasionne pas de déséquilibres dans le marché». Ce qui permettra, selon lui, de préciser les obligations des opérateurs qui détiennent, dans le cas échéant, «une puissance dominante sur le marché», ajoutant que cette étude entre dans le cadre des prérogatives de l'Arpt en tant qu'autorité de régulation sectorielle qui doit identifier en amont les problèmes de concurrence pour les prévenir. Le secteur des télécommunications regroupe plusieurs segments à étudier à savoir le service fixe et le service mobile lequel comporte les segments des terminaux d'appel, de la voix et de l'Internet. Selon M. Amghar, dans le cas où un opérateur occupe une position dominante dans un segment spécifique du marché, «il n'aura d'obligations que par rapport à ce point précis». Questionné sur la qualité des services de la 3G fournis par les trois opérateurs de téléphonie mobile (Mobilis, Ooredoo et Djezzy), le même responsable indique que les résultats de l'enquête sur cette évaluation seront communiqués à l'issue de l'étude qu'entreprendra le cabinet d'audit dont la sélection est toujours en cours. «L'enquête se fera préalablement sur la base des études effectuées par les opérateurs sur leur propre réseau sous la supervision de l'Arpt», ajoute-t-il. Sur le plan technique, cette évaluation consiste à mesurer le débit offert par chaque opérateur et tel que perçu par le citoyen, et à ce que la moyenne des débits soit conforme aux dispositions du cahier des charges.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le déploiement de la 3G en Algérie a été le plus rapide au niveau maghrébin

Le rythme de déploiement de la téléphonie de 3^e génération (3G) en Algérie s'est réalisé plus rapidement par rapport aux autres pays maghrébins, a affirmé, hier à Barcelone, le président de la région Maghreb de l'équipementier suédois Ericsson, Rachid Chihani.



«En un temps très court, l'Algérie a rattrapé le retard, et ce, notamment après avoir réussi le challenge de déployer la technologie de la 3G en moins de deux ans seulement contre sept (7) ans au Maroc et cinq (5) ans en Tunisie», a souligné M. Chihani lors d'une rencontre avec la presse maghrébine tenue en marge du Congrès mondial de la téléphonie mobile (MWC) qui se déroule du 2 au 5 mars à Barcelone (Espagne).

Il a indiqué, par ailleurs, que dans la région du Maghreb, l'Algérie est devenue le premier marché des télécommunications de cet équipementier suédois, et ce, depuis le lancement de la 3G dans le pays.

Commercialisée en Algérie depuis décembre 2013, la 3G compte 8,231 millions d'abonnés partagés par l'opérateur public Mobilis

avec 3,639 millions, suivi d'Ooredoo avec 3,607 millions et de Djezzy avec 985,000 abonnés, selon les récents chiffres de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (Arpt).

En termes de parts de marché de la 3G, répartis entre les trois opérateurs, Mobilis détient 44,2%, Ooredoo 43,8% tandis que Djezzy, qui avait commencé à commercialiser ses services en juillet 2014, détient 12% des parts de marché de cette technologie.

S'agissant du partenariat d'Ericsson avec la société industrielle publique de télécommunications (Sitel), M. Chihani a avancé que l'objectif de l'équipementier suédois est de moderniser cette entreprise algérienne.

«Notre relation avec Sitel a débuté, il y a plusieurs années, par la digitalisation du réseau fixe. Au-

jourd'hui, nous voulons transformer cette société en une compagnie moderne en terme de technologie», a-t-il assuré, ajoutant que cette démarche prévoit le développement, en Algérie, de certains équipements de la 3G et des solutions IP (gestion des objets équipés d'une adresse IP: compteurs intelligents).

Détenue en joint-venture à hauteur de 65% entre partenaires publics algériens et de 35% par Ericsson, Sitel est spécialisée dans la fabrication de passerelles GSM, équipements Internet haut débit et compteurs intelligents, rappelle-t-on. Cette coopération devra être étendue dans le domaine de la recherche et développement, dans les terminaux de gestion d'éclairage, de sécurité et de consommation énergétique.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE SALIM ZEMIRLI
LE NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : **-098716130000544-**

RECTIFICATION D'UN AVIS D' ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

SUITE AU DESISTEMENT DE LA SOCIETE SOCORAG EN DATE DU 09 JANVIER 2015 , ATTRIBUATEUR DU MARCHE RELATIF A LA FOURNITURE DE VIANDE ROUGE , ET DU CONTRAT RELATIF A LA FOURNITURE DE : POULET ET ŒUFS ET EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 125 BIS DU DECRET PRESIDENTIEL N° 10-236 DU 7 OCTOBRE 2010, PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS, MODIFIEE ET COMPLETEE , IL EST PORTE A LA CONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES SOUMISSIONNAIRES AYANT PARTICIPE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/2015 PORTANT SUR L'ACQUISITION DE :

- DENREES ALIMENTAIRES

QUE LE MARCHE ET LE CONTRAT SUS MENTIONNES ONT ETE ATTRIBUE PROVISOIEMENT AUX SOUMISSIONNAIRES SUIVANTS :

LOT N° 01 VIANDES ROUGES :

SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE 60/60 points	MONTANT DE L'OFFRE	CRITERES D'ATTRIBUTION
Mr LAIDLI AMEUR NIF : 155103100058425	53/60	Montant mentionné MINI : 9.710.000,00 MAX : 10.780.000,00	MOINS DISANT

LOT N° 02 POULETS ET ŒUFS :

SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE 60/60 points	MONTANT DE L'OFFRE	CRITERES D'ATTRIBUTION
Mr MECHTAOUI AISSA NIF : 164103800400184	49/60	Montant mentionné MINI : 5.670.000,00 6.030.000,00. MAX : 6.460.000,00 6.850.000,00	Montant corrigé MOINS DISANT

LES SOUMISSIONNAIRES INTERESSES SONT INVITES A SE RAPPROCHER DU BUREAU DES MARCHES D'HOPITAL AU PLUS TARD 03 JOURS A COMPTER DU PREMIER JOUR DE LA PUBLICAITION DE CET AVIS, POUR PRENDRE CONNAISSANCE DES RESULTATS DETAILLES DE L'EVALUATION DE LEURS OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERES.

LES SOUMISSIONNAIRES QUI CONTESTENT CE CHOIX PEUVENT INTRODUIRE UN RECOURS AUPRES DE LA COMMISSION DES MARCHES DE LA WILAYA DANS UN DELAI DE DIX (10) JOURS A COMPTER DE LA PREMIERE PARUTION DU PRESENT AVIS DANS LE BOMOP ET LA PRESSE CONFORMEMENT A L'ARTICLE 114 DU CODE DES MARCHES PUBLICS.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DU TRAVAIL , DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE
FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES ŒUVRES SOCIALES
ANTENNE REGIONALE DE CHLEF
NIF 000016109004949

Tél : 027.79.04.17 Fax : 027.77.06.97.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/FNPOS.CHLEF/2015

En application des dispositions des articles 49 et 114 du décret présidentiel N°01 /236 du 07 Octobre 2010 ,modifié et complété , portant réglementation des marchés publics , le directeur de l'Antenne Régionale FNPOS de CHLEF informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national ouvert N° 002/FNPOS.CHLEF/2015 paru aux quotidiens nationaux «الخبر» en date du 11/01/2015 et « DK NEWS » en date 12/01/2015 et le BOMOP relatif à la réalisation en lots séparés des 40/50 logts LSP/FNPOS+ commerces en TCE sauf VRD à Sidi Bouabida, commune d'El Attaf, wilaya de Ain Defla, qu'à l'issue des travaux de la commission d'évaluation des offres réunie en date du 01/03/2015 , le marché a été attribué provisoirement à :

ETB	LOT	Note Technique Sur 70 pts	Montant soumission DA TTC	Montant corrigé DA TTC	Délai	Observation
AMMARI Khalil NIF : 176030102434183	N° 01	36.5 pts	31 456 826.52	32 563 495.23	12 mois	Offre unique
AMMARI Khalil NIF : 176030102434183	N° 02	36.5 pts	31 456 826.52	32 565 250.23	12 mois	Offre unique
AMMARI Khalil NIF : 176030102434183	N° 04	36.5 pts	33 217 047.29	34 293 843.56	12 mois	Offre unique
AMMARI Khalil NIF : 176030102434183	N° 05	36.5 pts	32 723 692.01	33 832 744.03	12 mois	Offre unique

Soit un montant global de : 133 255 333.05 DA TTC et un délai de 22 mois pour les 40 logts + commerces

Les soumissionnaires désirent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher des services de l'antenne régionale FNPOS de Chlef dans un délai de 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

Les soumissionnaires contestant le choix opéré, peuvent introduire leurs recours auprès de la Commission Centrale des Marchés du FNPOS siège à la cité SERBAT ,GARIDI I KOUBA Alger dans un délai de dix jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°01/236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété .

Passé ce délai aucun recours ne sera pris en considération.

Le Directeur Régional P/T

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DÉ TIPAZA
DAIRA DE FOUKA
APC DOUAOUDA**

NIS: 098542045103140

AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N° 02 /2015

Le président de l'assemblée populaire Communale de DOUAOUDA , lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

Aménagement et revêtement route de HAOUCH R'TALE (02 eme tranche)

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres et disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle **spécialité «travaux publics » en activité principale catégorie III et plus** peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'A.P.C de DOUAOUDA (bureau des marchés), contre paiement de la somme de 2 000,00 DA;

La durée de préparation des offres est arrêtée à 20 jours, à compter de la première date de parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le B.O.M.O.P jusqu'à 12 h 00 mn .

La date de dépôt des offres est fixée au 20jour, à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, ou le B.O. M.O.P, jusqu'à 12 h 00 mn . Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure «12 h 00 mn »

Les offres seront déposées aux BUREAU DES MARCHES de L.A.P.C de DOUAOUDA. Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «offre technique » ou «offre financière » selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante ;

**SOUMISSION A NE PAS OUVRIR
APPEL D'OFFRES RESTREINT N° 02.../2015**

Aménagement et revêtement route de HAOUCH R'TALE (02 eme tranche)

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A. L'offre technique : (voir cahier des charges).

- Déclaration à Souscrire - Statut éventuel de l'entreprise en cas SARL,EURL,SNC,SPA- Copie du Registre de commerce - Copie de Certificat de qualification et classification professionnelle légalisé -Casier judiciaire - Attestations fiscales et parafiscales- Carte d'identification fiscale- Déclaration de probité- Protocole d'accord (dans le cas d'un regroupement d'entreprises)- Attestation de dépôt des comptes sociaux en cas de SARL,EURL,SNC- Références professionnelles- Planning prévisionnel des travaux - Liste des moyens humains- Liste des moyens matériels- Bilans Financiers des 03 dernières Années.

B. L'offre financière: (voir cahier des charges).

- Lettre de soumission-. Bordereau des prix unitaires-Devis quantitatif et estimatif.

Les offres resteront valides pendant une période de 110 Jours.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 13 h.00 mn au siège de L'APC DE DOUAOUDA.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure (13 h 00 mn).

N . B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الأشغال العمومية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS



**WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**

DEUXIÈME AVIS D'APPÉL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°27 /2014

Le numéro d'identification fiscale (NIF) : 408015000002066

La direction des travaux publics de la wilaya de Chlef, lance un avis d'appel d'offres national restreint, pour la réalisation des travaux suivants :

Projet : Fourniture et pose des panneaux composites sur les ouvrages au niveau de la RN04
situé entre le PK 163 et le PK 170:

Dans le cadre de l'opération intitulée : Réalisation d'une trémie sur RN04 sortie Ouest de la ville de Chlef.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offre national restreint et qui satisfasse les conditions suivantes :
- Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité (catégorie trois (03) ou plus),
activité principale bâtiment, et ayant réalisé un projet des travaux des équipements publics ou du bâtiments, justifier par des attestations de bonne exécutions des travaux ou des attestations des travaux après réception provisoire ou définitive délivrée par les services contractants.

Pouvoir retirer le cahier des charges gratuitement dès que la parution du ce derniers dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP, siège du Bureau des Marchés de la direction des travaux publics de la wilaya de Chlef.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Chlef, Boulevard des Martyrs siège des trois (03) directions Chlef.

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant démunie désigné.

Les offres seront accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur suivantes :

1) Offre technique (voir article 07 – instruction aux soumissionnaires)

- 1) Déclaration d'activité démunie remplie, signée et datée et cachetée.
- 2) Déclaration de probité démunie remplie, signée, datée et cachetée.
- 3) Instruction aux soumissionnaires démunie signée, datée et parafée
- 4) Le présent cahier des prescriptions spéciales signé, daté et parafé.
- 5) Certificat de qualifications et de classification professionnelle en cours de validité (catégorie trois (03) ou plus, activité principale bâtiment, ayant réalisé un projet des travaux des équipements publics ou du bâtiments, justifier par des attestations de bonne exécutions des travaux ou des attestations des travaux après réception provisoire ou définitive délivrée par les services contractants.
- 6) Moyens matériels : roulant, justifié par des cartes grises et attestations d'assurance non rouleant, justifié par des factures conformes à la réglementation en vigueur ou contrat de vente notarié accompagné d'un PV de constat (moins d'un an) établi par un expert ou huissier de justice.
- 7) Moyens humains justifiée par des diplômes accompagnés d'attestation d'affiliation à la CNAS ou la déclaration annuelles des salariés (DAS).
- 8) Le Débit (en chiffres et en lettres) avec planning d'exécution des travaux (signé et daté).
- 9) Réferences professionnelles du soumissionnaire justifiées par des attestations de bonne exécutions en travaux de même nature délivrées par les services contractants.
- 10) Dossier fiscal et parafiscal en cours de validité (Extrait de rôle apuré ou avec échéancier, mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATHI) ;
- 11) Copie du statut de l'entreprise légalisé (s'il s'agit d'une personne morale) ;
- 12) Cester judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale ;
- 13) Extrait registre de commerce ;
- 14) Copie des bilans finaux des trois dernières années (2011,2012 et 2013) portant caché d'enregistrement d'arrivé au courrier des services des impôts, pour les personnes morales doit être visé par un commissaire aux comptes au compatible agréé
- 15) Attestation de dépôt de comptes sociaux délivrée par le centre national des registres de commerce pour les sociétés commerciales de droit algérien dotées de la personnalité morale ;
- 16) Le numéro d'identification fiscale (NIF) du soumissionnaire.

N.B : Les copies doivent être en cours de validité.

-Offre financière

1. La lettre de soumission démunie remplie, signée, cacheté et datée.
2. Bordereau des prix unitaires remplie, signé, cacheté et daté.
3. Détail quantitatif et estimatif remplie, signé, cacheté et daté.

Le soumissionnaire prépare les documents constituant son offre en (01) un exemplaire.

Les offres techniques et financières doivent être remises dans deux enveloppes séparées et introduites dans une même enveloppe extérieure fermée et anonyme et portant seulement les indications suivantes :

" A NE PAS OUVRIR "
DEUXIÈME AVIS D'APPÉL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°27 /2014
Réalisation d'une trémie sur RN04 sortie Ouest de la ville de Chlef

Projet : Fourniture et pose des panneaux composites sur les ouvrages au niveau de la RN04 situé entre le PK 163 et le PK 170:

L'enveloppe sera adressée :

A Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Chlef
Direction des travaux publics de la Wilaya de Chlef
cieté des trois (03) directions, boulevard des Martyrs- Chlef.

Le numéro d'identification fiscale (NIF) : 408015000002066.

La durée de préparation des offres est égale à 20 (vingt) jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres national restreint dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP.

Le jour et l'heure de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres avant quatorze heures (14 h 00).

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis techniques et financiers est promue jusqu'au jour ouvrable suivant avant quatorze heures (14 h 00).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la première parution de l'appel d'offre national restreint dans le Bulletin officiel des marchés publics (B.O.M.O.P) ou de la presse nationale.

Les soumissionnaires ou leurs représentants mandatés sont invités à l'envergure des offres techniques et financières le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14 h 00 au siège de la direction des travaux publics de la wilaya de Chlef.

Le Directeur des Travaux Publics

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFOU
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
10:25 : Au nom de la vérité
10:55 : Au nom de la vérité
11:20 : Au nom de la vérité
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:15 Divertissement : Camping Paradis
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Loterie Tirage du Loto
20h35 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canneteloup
20h55 Série policière Les experts Inédit
21h45 Série policière Les experts
22h35 Série policière Les experts
23h25 Série policière Les experts

CANAL+

- 10:00 : Les lapins crétins : invasion
10:07 : Les lapins crétins : invasion
10:14 Série TV : Jamie a des tentacules
10:26 : Les Dalton
10:38 : Peanuts
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Culture Infos : Questions cibles au Sénat
15:55 Culture Infos : Sénat info
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
18:45 Autre : Météo des neiges
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Météo régionale
20h20 Feuilleton réalisateur Plus belle la vie
20h50 Sport Paris-SG (L1) / Monaco (L1) Direct
22h55 Football Le plein de buts
23h10 Météo
23h15 Soir 3
23h50 Magazine du cinéma Le pitch

CANAL+

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:35 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:37 : Des jours et des vies
10:00 : Des jours et des vies
10:25 : Amour, gloire et beauté
10:50 Autre : Météo outremer
10:55 Autre : Un mot peut en cacher un autre
11:25 Autre : Les Z'amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:50 Autre : Météo 2
13:52 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture : Comment ça va bien !
17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
18:10 Culture Infos : Point route
18:15 Autre : Joker
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h45 Magazine musical Alcaline l'instincto
20h46 Météo 2
20h50 Téléfilm dramatique Arletty Inédit
22h25 Talk show Un soir à la Tour Eiffel

M6

- 06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Les Dalton
06:53 : Les Dalton
07:02 : Nos voisins les Marsupilamis
07:29 : Nos voisins les Marsupilamis
07:57 : Super 4
08:08 : Super 4
08:20 Culture Infos : Ludo vacances
08:24 Série TV : Tom et Jerry Show
08:35 Série TV : Tom et Jerry Show
08:46 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:06 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:30 : Les lapins crétins : invasion
09:37 : Les lapins crétins : invasion
09:47 : Les lapins crétins : invasion
09:54 : Les lapins crétins : invasion

TF1

La sélection

20h55

Les experts

Résumé

Un fan d'un groupe de rock, qui était en concert en ville, a été trouvée morte dans une limousine VIP. Tout laisse penser aux enquêteurs qu'il s'agit bien d'un homicide. Lors des recherches, les policiers découvrent que le meurtre pourrait être lié à la mystérieuse disparition d'une prostituée, avec laquelle l'homme assassiné se trouvait le soir de son décès. Gene Simmons, le fameux guitariste de KISS, fait figure de principal suspect. En effet, l'un de ses autographes a été retrouvé sur le corps de la victime...

2

20h45

Arletty, une passion coupable

Résumé

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Arletty, actrice anticonformiste, entretient une liaison ravageuse avec un jeune officier allemand.

Si vous avez manqué le début

Paris vit sous le joug de l'Occupation allemande. En plein tournage des «Enfants du paradis», la comédienne Arletty continue de vivre au gré de ses envies. Alors qu'elle entretient une relation amoureuse avec Antoine, membre de la Résistance, elle tombe sous le charme de Hans Jürgen Soehring, un officier de la Luftwaffe...

**3**

20h45

Paris-SG (L1) / Monaco (L1)



Comme on se retrouve ! Trois jours seulement après en avoir décousu sur la pelouse du stade Louis-II, dans le cadre de la 27e journée du Championnat de Ligue 1, Parisiens et Monégasques s'affrontent à nouveau, au Parc-des-Princes cette fois-ci. Avec en ligne de mire une place dans le dernier carré de

la Coupe de France. Au tour précédent, Javier Pastore et ses coéquipiers ont éliminé les Canaris nantais (2-0) tandis que les joueurs du Portugais Leonardo Jardim ont sorti le Stade Rennais (3-1).

CANAL+

20h55

Prêt à tout

Résumé

Un jeune homme, qui a fait fortune sur Internet, est prêt à tout pour séduire la jeune femme qu'il aime depuis toujours.

**M6**

20h50

Maison à vendre

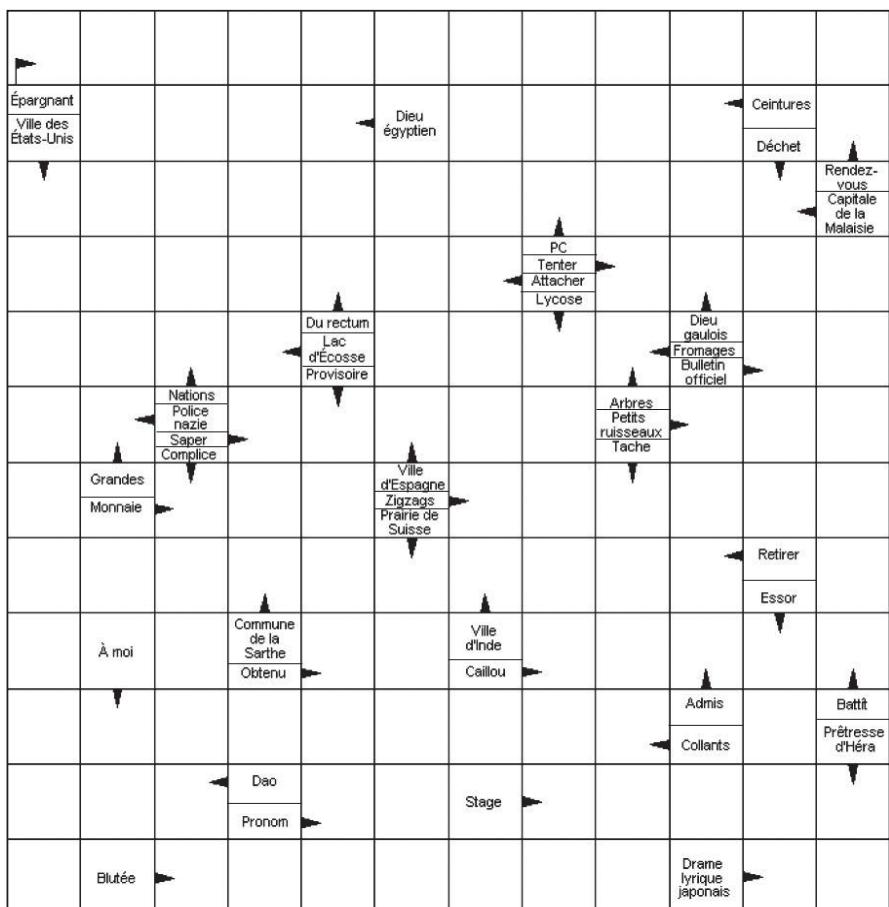
Résumé

Au sommaire :
Emmanuelle et Thomas
Quatre jours après leur rencontre, Thomas a emménagé chez Emmanuelle à Parmain, dans le Val d'Oise. Mais il ne se sent pas à l'aise dans cette maison où sa compagne a beaucoup de souvenirs. Pour démarrer une nouvelle vie, ils doivent avant tout vendre la demeure, qui n'est pas en très bon état et dont la décoration est restée figée dans les années 80. Stéphane Plaza et Emmanuelle Rivassoux leur viennent en aide. Martine et Pierre

Ce couple de retraités rêvent de quitter Pontault-Combault pour la Vendée. Aidé de sa mère et de Sophie Ferjani, Stéphane Plaza met tout en oeuvre pour qu'ils parviennent à vendre leur maison.



Mots fléchés n°881



Samouraï-Sudoku n°881

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

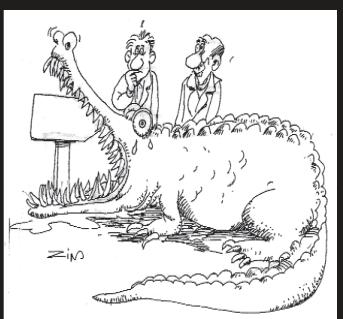
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

2				9	7							
3	7	8			4							
	1	2	7	3	8							
			6	5								
	6	5	1	4								
	5	4										
1	3		5	9	7							
8			9	3	1							
4	9			6	3	7	9	2				
				6	2							
			8	2	3	1						
			5	8								

5				6	9							
1	6	2			4							
	9	6	4	3	1							
			7	1								
	8	5	1	2								
	5	9										
	3	1	5	8	9							
	5		6	2	3							

4				8	2	1	4	7			1	5
1	5	3			6		5	1	3		6	
	9	4	6	5	1		2	6	5	7	9	
			8	9			7	6				
	2	6	1	8			4	3	8	2		
	4	5					5	2				
	4	8	7	5	1		6	7	4	3	5	
	7			2	5	3	4		9	7	8	
	2	1					2	5				6

7 erreurs



Mots croisés n°881

Horizontalement:

- 1. Mâche
- 2. Impossible bilité de marcher en l'absence d'atteinte motrice - Nom que l'Indonésie a donné à la Nouvelle-Guinée
- 3. Pièce satirique en alexandrins alternant avec des octosyllabes - Cycle
- 4. Maladie contagieuse
- 5. Du verbe savoir - Capitale du Lesotho, en Afrique australe
- 6. Port de Grèce - Ecrivain italien
- 7. Laize - Inspides - Enjoué
- 8. Décoratif - Ville d'Autriche
- 9. Septième lettre de l'alphabet grec - Conseil national de la Résistance - Voyelle double
- 10. Dernier maire de montreal - Nord - Ainsi en latin
- 11. Inassimilable - Aluminium
- 12. Auteur de l'opéra Oedipe - Infusion que l'on en fait

Verticalement:

- 1. Industrie fabriquant les seaux, écuisses, aamelles, etc.
- 2. Tesselle
- 3. Guanac o - Pique avec une lame pointue
- 4. Frime - Force cosmologique qui se manifeste surtout par la passivité
- 5. Métis canadien - Pillage
- 6. C'est-à-dire - Imprégnés d'huile - Substance pour empeser le linge
- 7. Arrêt ou ralentissement de la circulation d'un liquide organique - Scandium
- 8. Naïf et un peu sol - Police nazie - Service du travail obligatoire
- 9. Instruments servant dans les opérations, à maintenir certaines parties écartées - On y glisse un oreiller
- 10. Point dont on entoure un motif brodé afin de le faire ressortir
- 11. Langue thaïe - Torrent des Alpes du Sud - Ampère - heure
- 12. Rivière des Alpes autrichiennes - Myrtille

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Proverbes

J'acceptais l'ennui alors qu'il me refusait, je le mets près de ma tête, je le retrouve près de mes pieds.

Proverbe algérien

Les dents ont beau rire, le cœur sait la blessure qu'il porte.

Proverbe berbère

Le mérite appartient à Celui qui commence, même si le suivant fait mieux.

Proverbe arabe

Chassez le naturel, il revient au galop.

Proverbe français

C'est arrivé un 4 Mars

1929 : Herbert Hoover devient le 31e Président des États-Unis.

1931 : Signature d'un accord entre Gandhi et le vice-roi des Indes prévoyant la libération des prisonniers politiques et permettant que le sel soit librement utilisé par les couches les plus pauvres de la population.

1933 : Franklin Roosevelt devient le 32e président des États-Unis et lance le New Deal.

1964 : Envoyé de l'UNFICYP à Chypre.

1974 : Harold Wilson devient Premier ministre du Royaume-Uni.

1980 : au Zimbabwe, victoire électorale de Robert Mugabe.

1992 : Dissolution du Front islamique du salut (FIS) en Algérie.

2002 : Ibrahim Rugova est élu président du Kosovo.

Célébrations :

- Canada : Ontario : St. Thomas Charter Day, Journée de la charte de St. Thomas ratifiée en 1881.

- États-Unis : Inauguration Day (Journée de l'inauguration) fêtée de 1798 à 1933, aujourd'hui le 20 janvier.

- États-Unis : Pennsylvanie : Charter Day (Journée de la charte), commémore l'acte de cession de la colonie de Pennsylvanie au quaker fondateur William Penn.

- États-Unis : Vermont : Admission Day, Journée de l'Admission au sein de la confédération des États-Unis.

GRAND TOUR D'ALGÉRIE-2015



L'équipe sahraouie invité d'honneur du GTAC-2015

L'équipe cycliste de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) est l'invité d'honneur de la cinquième édition du Grand Tour d'Algérie cycliste 2015 (GTAC-2015), prévue du 6 au 30 mars.

Composée de huit éléments, la formation de la RASD est actuellement hébergée au centre de préparation des équipes nationales de Baba Ahcène (Alger). «Toutes les communités en matière d'hébergement, de restauration et de préparation technique sont mises à la disposition de cette formation. C'est une première pour une équipe sahraouie», a déclaré le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Rachid Fezouine lors du forum de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) au complexe Mohamed-Boudiaf d'Alger.

Dix-huit (18) équipes représentant 15 pays ont été retenues par la commission chargée de l'organisation pour participer à la 5e édition du GTAC, un événement sportif d'envergure internationale.

«Nous sommes très honorés de prendre part au Grand Tour d'Algérie-2015. Je remercie la Fédération algérienne de cyclisme pour ce louable geste qui vient confirmer la position de l'Algérie vis-à-vis de la cause sahraouie», a indiqué de son côté le chef de la délégation de la RASD, Sayed Ahmed Bezz.

Parmi les pays engagés figurent les Pays-Bas, l'Italie, l'Angleterre, Malte, l'Allemagne, le Maroc, les Emirats arabes unis et la RASD. Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union cycliste internationale (UCI). Il est placé sous le contrôle d'un commissaire de course et d'un inspecteur antidopage.

Les cyclistes de l'équipe de la RASD :

-Mae El-Ainin Moubarak, Moulay Al-Hoceïne, Mohamed Mohamed Salem, Edah Mohamed, Najem Mohamed Salem, Sayed Al-Kouri.

Entraineur: Abderrahman Abdul Mounaam

Chef de délégation : Sayed Ahmed Bezz.

APS

«Tout est fin prêt pour la réussite de la 5^e édition»

Le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Rachid Fezouine, a indiqué hier à Alger que «tous les moyens matériels et humains ont été réunis pour la réussite de la cinquième édition du Grand Tour d'Algérie cycliste 2015, prévue du 6 au 30 mars sur un parcours total de 3500 km».

Le coup de starter sera donné vendredi avec l'organisation du circuit international d'Alger, la première des dix épreuves inscrites au programme du Grand Tour d'Algérie-2015. «La Fédération



algérienne de cyclisme et les deux organisateurs du GTAC-2015, la société Nord-Sud Organisation et Groupe Tonic Industrie, ont mis tous les moyens nécessaires pour le bon déroulement de cette 5e édition qui comprend 22 étapes avec dix épreuves», a déclaré Rachid Fezouine lors du forum de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) au Complexe Mohamed-Boudiaf d'Alger. Saluant les efforts consentis par le ministère des Sports pour la réussite du Grand Tour d'Algérie, le président de la FAC a lancé un appel aux différents partenaires pour faire de cette 5e édition, un événement d'envergure sportif, culturel et touristique. «Nous sommes passés de 5 à 22 étapes, ce qui fait du GTAC-2015 l'épreuve la plus longue au calendrier international de l'Union Cycliste internationale. C'est un défi lancé par l'instance fédérale pour permettre aux équipes africaines de récolter le maximum de points en vue des prochaines échéances sportives dont les Championnats du monde de cyclisme et les Jeux olympiques

de Rio De Janeiro-2016», a-t-il précisé. La 5e édition comprend 22 étapes avec dix épreuves inscrites autour de six wilayas étoilées : Alger, Blida, Sétif, Constantine, Annaba et Oran, à travers 450 communes avec la participation de 18 équipes dont quatre algériennes. Parmi les pays retenus pour prendre part à cette compétition figurent les Pays-Bas, Italie, Angleterre, Malte, Allemagne, Maroc, Emirats arabes unis, l'Erythrée et la République arabe sahraouie démocratique (RASD), invitée d'honneur du GTAC-2015. De son côté, le co-organisateur du GTAC-2015, Rabah Ouchoua, a mis l'accent sur les efforts fournis par les pouvoirs publics pour la réussite de cet événement sportif de grande envergure. «Le ministère des Sports reste le premier partenaire du GTAC-2015 avec bien sûr la contribution des représentants de 12 ministères dont ceux du Tourisme, des Affaires étrangères et de la Défense nationale ainsi que les wilayas d'Oran, de Blida, de Constantine, de Sétif, d'Alger et d'Annaba», a précisé Ouchoua. «Les pouvoirs publics s'engagent à apporter leur contribution à la réussite de cet événement qui commence à prendre de l'ampleur sur le plan médiatique, mais aussi en matière de tourisme, ce qui va certainement favoriser la promotion de l'image du sport en Algérie», a-t-il dit.

Pour ce faire, la FAC a inscrit également les Tours d'Annaba, de Constantine, de Sétif et de Blida dans le calendrier de l'UCI, et ce, pour permettre aux athlètes des différentes équipes de glaner un maximum de points au classement UCI-Africa Tour.

Le tracé du tour

Le tracé du Grand tour d'Algérie cycliste 2015, prévu du 6 au 30 mars avec la participation de 18 équipes représentant 15 pays, sur un parcours total de 3500 km :

Critérium international d'Alger:

6 mars 2015

Du 7 au 9 mars : Tour d'Oran

- 1-Alger-Aïn-Défla (128 km)
- 2-Oran-Mostaganem (143 km)
- 3-Oran-Santa Cruz (128km)

Grand Prix d'Oran : 10 mars 2015 (132 km)

Tour international de Blida : du 12 au 14 mars

- 1-Blida-Djebabra (140,8 km)
- 2-Tipasa-Blida (123,5 km)
- 3-Zeralda-Chrea (114,4 km)

Circuit de la ville de Sétif: 15 mars 2015 (96 km)

Tour international de Sétif: du 16 au 19 mars

- 1-Sétif-Batna-Sétif (142 km)
- 2-Sétif-Mila-Sétif (112,4 km)
- 3-Sétif-Bordj Bou-Arreridj-Sétif (162 km)

4-El Eulma-Sétif (129 km)

Tour international d'Annaba: du 21 au 24 mars

- 1-Annaba-Berrahal (130,5 km)
- 2-Annaba-Annaba (129 km)
- 3-Annaba-Annaba (110 km)
- 4-Annaba-Seraïdi (117 km)

Tour international de Constantine: du 25 au 27 mars

- 1-Constantine-Constantine (115 km)
- 2-Constantine-Oum El-Bouaghi-Constantine (137,3 km)
- 3-Mila-Constantine (134 km)

Circuit de Constantine: 28 mars (105 km)

Circuit international de Blida: 30 mars (99 km).

Liste des équipes engagées

Liste des équipes engagées à la 5e édition du Grand Tour d'Algérie 2015, prévue du 6 au 30 mars, avec la participation de 18 équipes représentant 15 pays sur un parcours total de 3500 km :

- 1- Equipe CEVITAL (Algérie)
- 2- Equipe OOREDOO (Algérie)
- 3- Equipe GSP (Algérie)
- 4- Equipe SOVAC (Algérie)
- 5- Equipe Big Hunter Seaneese (Italie)
- 6- Equipe Roth Skoda (Suisse)
- 7- Equipe BC South East (Royaume Uni)
- 8- Equipe Nationale du Maroc
- 9- Equipe Nationale de Tunisie
- 10- Equipe Nationale de Syrie
- 11- Equipe Al Ahly Dubaï (EAU)
- 12- Equipe Wilton Cycling (Pays-Bas)
- 13- Equipe Germany Cycling (Allemagne)
- 14- Equipe Team Greens (Malte)
- 15- Equipe Nationale du Rwanda
- 16- Equipe Nationale d'Ouganda.
- 17- Equipe Nationale d'Erythrée.
- 18- Equipe de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).



Solution

Sudoku N°880

7	1	2	8	5	3	4	6	9
6	3	9	7	1	4	8	5	2
5	8	4	2	6	9	1	3	7
2	5	1	3	7	8	6	9	4
3	9	8	6	4	2	7	1	5
4	7	6	1	9	5	2	8	3
1	6	3	5	2	7	9	4	8
8	4	7	9	3	6	5	1	2
9	2	5	4	8	1	3	7	6

Mots Croisés N°880

ECRIVASSIERE
CAIRE■EOILIEN
TRAIRE■TELLE
OBIS■PRISAIS
POT■SUIE■TEC
AN■BAIS■I■NO
RELAIS■ETAT■
A■ANGEITES■M
SCIAINT■AMPLE
IO■NETO■SEUL
TIRERENT■CIE
ENNS■SUCETTE

Mots Fléchés N°880

HORTICULTURE
■PERIR■AINES
GEAI■ONC■EN■
ARCEAU■ESTOC
LET■BLATTE■R
VRILLER■ELFE
A■OUIREZ■LEV
NONNE■TELE■A
IN■CROIRE■ER
SETH■LEOPOLD
EGRENER■R■BE
RAIRE■ELEVES

L'AG ordinaire de la Ligue de football professionnel (LFP) et la démission annoncée du président Kerbadj !

Saïd Ben

Daucuns savent que la Ligue de football professionnel est une émanation des clubs de Mobilis-Ligues 1 et 2 dont elle est chargée de mission.

La dernière relance du Forum des présidents de clubs professionnels est perçue par les spécialistes de la balle ronde algérienne comme une «épée de Damoclès» pour les instances dirigeantes dont la Ligue de football. Or, il s'avère que c'est aujourd'hui à 15 heures à l'hôtel Sheraton d'Alger que la LFP organise son assemblée générale ordinaire.

En principe, à l'ordre du jour de cette AG, figure l'examen du bilan financier et du rapport de gestion de l'exercice 2014. Mais, compte tenu des dernières évolutions de la situation, les férus du football attendront donc avec impatience les résultats officiels de cette AG «ordinaire» compte tenu de l'annonce attendue du président de cette instance dirigeante du football professionnel en Algérie à savoir Mahfoud Kerbadj de sa démission du poste.

Mahfoud Kerbadj, élu président de la LFP en juillet 2011, avait annoncé son retrait de la structure dirigeante de la compétition, évoquant des «raisons personnelles et des soucis de santé», au moment où son mandat expire en 2016.

Kerbadj compte donc déposer sa démission lors de cette assemblée générale ordinaire (AGO) de la LFP, prévue cet après-midi.

Notons qu'au lendemain des déclarations faites par Mahfoud Kerbadj où il a révélé qu'il quittera ses fonctions de président de la LFP à l'occasion de la tenue de l'AGO de cette ligue, en évoquant la fatigue et la saturation, plusieurs anciens présidents de club ont émis le vœu de se présenter à la présidence de cette ligue dont les élections auront lieu en juillet prochain.

Et donc si Kerbadj passerait effectivement à l'acte en annonçant officiellement sa démission, et dans le cas où Kerbadj ne reviendrait pas sur sa décision, les membres de l'AG se doivent d'appliquer l'article 33 des statuts. Celui-ci stipule qu'«en cas d'absence prolongée du président supérieur à 30 jours, de démission ou d'empêchement majeur, le vice-président convoque le conseil d'administration en session extraordinaire pour constater la vacance du poste. Le vice-président assure l'intérim pendant une période qui ne saurait dépasser 60 jours supplémentaires. Durant cette période, le président par intérim convoque une assemblée générale extraordinaire à l'effet d'élier un nouveau président».

Ce qui voudrait dire qu'on s'attendrait donc à voir M. Faouzi Guellil, vice-président de la LFP prendre l'intérim du président démissionnaire pour expédier les affaires courantes avant d'appeler à une assemblée générale extraordinaire afin d'élier un nouveau président.



Or, la relance du Forum des présidents de clubs fait tache d'huile sur le plan «organisational». Car, si les clubs sont représentés dans la Ligue de football selon les statuts et règlements, pourquoi donc créer un Forum des présidents ? Car cela voudrait dire qu'on se retrouve presque avec deux «Ligues» avec seulement des objectifs légèrement différents de par les règlements régissant les deux «entités».

Beaucoup de points restent en suspens jusqu'à présent où la Ligue n'est pas arrivé à trouver des solutions. Témoins, juste la dernière réunion du conseil d'administration de cette auguste Ligue. Jugez-en :

Le Conseil d'Administration de la Ligue de Football Professionnel (LFP) a tenu mardi 17 février dernier au siège de la Ligue à Alger, une réunion ordinaire sous la présidence de M. Mahfoud Kerbadj, président de la Ligue de football professionnel.

Le Conseil d'Administration a examiné les points suivants : Approbation du procès-verbal de la séance du 2 décembre 2014 ; Rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice de 2014 ; Présentation du rapport de gestion de la LFP au titre de l'exercice 2014 ; Point de situation sur préparatifs de l'AGO de la LFP prévue le 04/03/2013 et fin les Divers.

Après avoir approuvé le procès-verbal de la réunion du 2/12/2014, le Conseil d'Administration de la Ligue de football professionnel a décidé de convoquer son assemblée générale ordinaire pour le 4 mars 2013 à 15h00 à Alger, à l'hôtel Sheraton.

En prévision de cette rencontre annuelle, le conseil d'administration a entendu le rapport du commissaire aux comptes qui sera présenté à la prochaine AG. Le commissaire a certifié les comptes et il a donné quittus à la Ligue de football professionnel. Le Conseil d'Administration a ensuite examiné le rapport de gestion relatif à l'exercice 2014. Ce document englobe notamment les actions entreprises depuis la dernière Assemblée générale ordinaire, l'activité de la direction nationale de contrôle général (DNCG), le point d'exécution des décisions de la chambre des litiges. Ce rap-

port évoque également les contrats de sponsoring avec l'ENTV et Mobilis signés en 2014. Il donne aussi des indications sur les compétitions que gère la Ligue de football professionnel.

Le Conseil d'Administration a adopté à l'unanimité ce rapport qui sera soumis à la prochaine AG.

Le Conseil d'Administration a ensuite examiné les litiges qui perdurent entre certains clubs et leurs anciens joueurs ; litiges tranchés par la Chambre de résolutions des litiges (CRL) et le Tribunal arbitral sportif (TAS). Le président de la LFP a indiqué que les clubs qui ont un lourd contentieux ont été invités à prendre part à une réunion au niveau de la Ligue pour trouver des terrains d'entente. Le président de la LFP a salué la présence de certains clubs et surtout leur détermination à assainir leur situation, c'est le cas du WA Tlemcen et de l'AS Khroub, en revanche, il a déploré l'absence physique des uns ou la mauvaise volonté des autres à régler leur litige. Il s'agit particulièrement du MC Oran et du CA Bordj Bou-Arréridj. Face à cette situation, le Conseil d'Administration informe les clubs recalécrants que la date du 16 mars sera considérée comme la date limite, faute de quoi, la LFP sera dans l'obligation d'appliquer la disposition réglementaire concernant ce point.

Dans le même chapitre, le Conseil d'Administration informe les clubs de la division nationale amateurs, relégués de la Ligue 2 à la DNA, avec des créances non régularisées vis-à-vis de la LFP, que leur engrangement pour la saison prochaine - dans l'éventualité de leur retour en Ligue 2 - est soumis à un apurement de tout le volet financier. Les clubs concernés sont le RC Kouba, la JSM Skikda, le MO Constantine et l'USM An-

naba.

Concernant l'aide de l'Etat aux clubs, le ministère des Sports a saisi la LFP pour l'informer que sur les trente deux clubs de Ligues 1 et 2, moins de la moitié (14 clubs) s'est présentée au ministère avec des documents exigés. Le président de la LFP lance un appel aux clubs retardataires de se rapprocher du ministère afin de pouvoir accéder à cette aide. Et ceci, explique en partie cela...

Zetchi : «L'émergence de Bensebaini est une réponse aux détracteurs de l'Académie du PAC»



Le président du Paradou AC, Kheireddine Zetchi, a indiqué hier que l'émergence de son joueur Ramy Bensebaini, prêté cette saison au Lierse (Div 1, Belgique) et pressenti en sélection algérienne, est une réponse à ceux qui ont qualifié d'échec l'expérience de l'Académie de football de son club créée il y a cinq ans.

«Beaucoup se sont empressés de qualifier d'échec l'expérience de l'Académie de notre club, alors que nous avons appelé à être patients avec nos jeunes formés dans cette Académie. L'émergence de Bensebaini est une réponse à ceux qui nous ont critiqués», a déclaré à l'APS le premier responsable du club de division amateur (Centre). Bensebaini (19 ans) s'est imposé comme titulaire à part entière dans la formation de Lierse et est fortement pressenti pour rejoindre la sélection algérienne en remplacement du capitaine et défenseur central, Madjid Bougherra, qui a annoncé sa retraite internationale à l'issue de l'élimination des Verts aux quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations qui s'est éroulée dernièrement en Guinée équatoriale.

«Beaucoup s'attendaient à ce que les jeunes de notre Académie s'illustrent rapidement, alors qu'il fallait passer par plusieurs étapes pour cueillir les fruits de notre expérience», a encore ajouté Zetchi, qui a été ses dires par l'exemple de Yacine Brahimi, l'actuelle vedette des Verts et du FC Porto (Div 1, Portugal) qui «a attendu jusqu'à l'âge de 24 ans» pour se mettre en évidence.

«Ne pas brûler les étapes»

Le PAC est le premier club algérien à avoir créé une Académie propre à lui. Cette Académie en est à sa cinquième promotion. Quarante (40) joueurs des deux premières promotions évoluent actuellement dans l'équipe fanion, deuxième au classement du championnat, a fait savoir le même responsable. Evoquant une éventuelle convocation de Bensebaini en sélection première, Zetchi s'est dit optimiste, estimant que ce joueur a «toutes les qualités pour s'imposer chez les Verts». «Je peux avancer sans risque de me tromper que s'il est sélectionné, Bensebaini ne tardera pas à s'imposer en sélection qui aura ainsi à gagner un grand défenseur central pour une période de plus de dix années», a-t-il encore dit. A propos de l'avenir du natif de Constantine, qui est à sa première expérience en Europe après avoir effectué des essais à Arsenal (Div 1, Angleterre) et au FC Porto, Zetchi ne veut pas que son prodige brûle les étapes. «Le fait de jouer titulaire en première division belge est déjà une bonne chose pour Bensebaini. Certes, j'ai quelques propositions pour lui émanant de clubs européens, mais il serait judicieux pour lui de passer d'abord par des formations moyennes, en Belgique ou en Allemagne par exemple, avant d'aspérer à opter pour un club de gros calibre dans le Vieux continent», a-t-il expliqué. L'entraîneur de la sélection nationale, le Français Christian Gourcuff, qui aurait supervisé récemment Bensebaini dans un match du championnat de Belgique, rendra publique la liste des joueurs concernés par le tournoi de Doha (23-30 mars) dans les prochains jours.

DISCIPLINE
2 matches
à huis clos
dont un avec
sursis pour
le MC Alger



Le MC Alger (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football) a écopé de deux matches à huis clos, dont un avec sursis, a annoncé lundi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Cette sanction fait suite aux jets de projectiles survenus lors du match ASM Oran-MC Alger (2-1), disputé mardi dernier au stade d'Ahmed-Zabana à Oran, comptant pour la 21^e journée du championnat, précise la même source.

Les supporters du MCA qui ont fait le déplacement à Oran se

sont distingués par des actes de vandalisme, saccageant notamment une bonne partie des sièges de l'enceinte.

À ce sujet, la commission de discipline assigne le club algérois de s'acquitter d'un montant représentant les préjudices auprès du propriétaire du stade.

Le MCA avait déjà été sanctionné, en écopant de trois matches à huis clos lors de la phase aller face à l'USM Alger, le CS Constantine et le RC Arbaâ. Pour sa part, le pensionnaire

de la Mobilis-Ligue 2, l'ESM Koléa, a écopé de quatre matchs à huis clos, pour «jets de projectiles et incidents graves», lors de sa rencontre à domicile face à l'O Médéa (0-1), vendredi dernier, dans le cadre de la 21^e journée du championnat.

Le club de Koléa a été astreint lui aussi à rembourser au propriétaire du stade les frais occasionnés suite à la dégradation des installations du stade.

APS

CHAMPIONNAT DE TUNISIE / CLUB AFRICAIN-ES SAHEL (1-2)

Jaziri dénonce l'agression de Khelifa contre Boumedjah



Le directeur sportif de l'ES Sahel, Zied Jaziri, a dénoncé l'agression dont a été victime son attaquant algérien Bagdad Boumedjah de la part de Saber Khelifa du Club africain de Tunis lors de la rencontre des deux équipes dimanche dernier dans l'affiche de la 18e journée du championnat de Ligue 1 tunisienne de football.

Cette rencontre disputée au stade Radès de Tunis a vu la victoire de l'ESS, le club visiteur (2-1) grâce à un doublé de Boumedjah qui a été agressé par Khelifa, l'ex-attaquant de l'Olympique Marseille (L1, France) pour avoir fêté l'un de ses deux buts en se dirigeant vers la galerie clubiste.

«Suite à son but contre le CA, il a fêté sa performance, mais il n'aurait pas du faire ces gestes envers le public. Ceci dit, il n'a touché ni agressé personne. Par contre, la réplique de Saber Khelifa était démesurée. Boumedjah a été agressé et piétiné», a déclaré Zied Jaziri, l'ancien international tunisien lundi soir lors d'une émission sportive d'une chaîne de télévision locale. «Ceci ne doit plus se reproduire. Nous devons protéger nos joueurs de talent, qui donnent de la valeur à notre championnat», a-t-il ajouté. Le directeur

sportif de l'ESS a en outre encensé son buteur algérien, qu'il a qualifié de «grand joueur» et «très gentil malgré l'apparence».

Boumedjah (24 ans) est à sa deuxième saison à l'ESS qu'il avait rejoint lors de l'été 2013 en provenance de l'USM El Harrach (Ligue 1, Algérie). Meilleur buteur de l'exercice dernier avec 14 buts, il défend bien son acquis en consolidant sa première place dans ce classement de l'exercice en cours avec 10 réalisations.

Il compte trois unités de plus que l'attaquant du Club Africain Saber Khelifa (7 buts). Le natif d'Oran est fortement pressenti pour être convoqué en sélection algérienne lors du tournoi de Doha, au cours duquel les Verts disputeront deux matches amicaux contre le Qatar et Oman les 26 et 30 mars. Il avait été convoqué une première fois lors des deux derniers matchs des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015), mais il n'a pas été retenu dans la liste des 23 concernés par ce rendez-vous organisé en Guinée équatoriale.

A l'issue de la 18e journée du championnat, l'ES Sahel revient à deux longueurs du Club Africain, toujours leader avec 39 points.

Boumedjah (ES Sahel) proche de l'Europe

Bagdad Boumedjah, l'attaquant algérien de l'ES Sahel, serait proche de signer pour un club européen en prévision de la saison prochaine 2015-2016 après avoir été convoité par des formations françaises et allemandes, selon le site spécialisé «Star Africa».

Boumedjah a également reçu une offre de la part du club qatari, Al-Siliya, mais il accorde la priorité à une expérience dans le Vieux continent, ajoute la même source.

Le joueur de 24 ans est à sa deuxième saison à l'ESS qu'il avait rejoint lors de l'été 2013 en provenance de l'USM El Harrach (Ligue 1, Algérie) pour un contrat de trois années. Meilleur buteur de l'exercice dernier avec 14 buts, il défend bien son acquis en consolidant sa première place dans ce classement de l'exercice en cours avec 10 réalisations.

Boumedjah a déclaré à la presse, à l'issue du match gagné par son équipe sur la pelouse du Club africain de Tunis dimanche dernier (2-1) et au cours duquel il a inscrit un doublé, qu'il s'apprête à partir en Europe à l'oc-

casion du prochain mercato estival.

Il n'a toutefois pas dévoilé sa prochaine destination, se contentant de dire qu'il a presque tout conclu avec son futur club. Son départ en Europe était aussi évoqué l'été dernier, mais le joueur est finalement resté à Sousse, butant sur le refus des dirigeants de l'ESS de le libérer, selon ses propos.

Le natif d'Oran est également fortement pressenti pour être convoqué en sélection algérienne lors du tournoi de Doha, au cours duquel les Verts disputeront deux matches amicaux contre le Qatar et Oman les 26 et 30 mars.

Il avait été sélectionné une première fois lors des deux derniers matchs des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015), mais il n'a pas été retenu dans la liste des 23 concernés par ce rendez-vous organisé en Guinée équatoriale.

APS

LIGA ESPAGNOLE DE FOOTBALL/ FC VALENCE Prolongation de contrat imminente pour Feghouli

Le milieu international algérien du FC Valence (Liga espagnole de football), Sofiane Feghouli, devrait entamer bientôt des négociations avec sa direction, en vue de prolonger son contrat qui expire en juin 2016, rapporte hier la presse locale.

La direction du club est dans l'attente de l'arrivée à Valence de l'agent du joueur pour entamer les discussions relatives à cette prolongation, précise la même source, ajoutant que Feghouli a demandé à son agent de laisser de côté les autres contacts et donner ainsi la priorité à son club actuel.

Selon le quotidien *Plaza Deportiva*, le directeur sportif du FC Valence, Francisco Rufete, a entamé des pourparlers avec d'autres joueurs en vue de les convaincre de prolonger leur bail.

Feghouli (25 ans), considéré comme l'un des cadrors du club valencien, avait rejoint cette formation en 2010 en provenance de Grenoble Foot (France).

Il a été prêté en 2011 à l'UD Almeria (Liga espagnole) avant de revenir à Valence. Le joueur algérien a retrouvé dimanche sa place dans le onze de départ à l'occasion de la réception de la Real Sociedad (2-0), en match comptant pour la 28e journée du championnat.

Feghouli, remplacé à la 68e minute par Rodrigo, était à l'origine du second but de son équipe, avec une passe décisive pour Piatti, auteur d'un doublé (53', 56').

Il s'agit de la première titularisation du joueur algérien depuis son retour de la Guinée équatoriale, où il avait pris part avec l'équipe nationale à la Coupe d'Afrique des nations (CAN).



CHAMPIONNAT DE TURQUIE (22E J) Trabzonspor gagne sans Medjani et Belkalem



Trabzonspor s'est remis de sa récente élimination en Europa League en battant Karabukspor (3-2) lundi soir en clôture de la 22e journée du championnat de première division turque de football en l'absence de ses deux internationaux algériens, Carl Medjani et Essaid Belkalem.

Medjani, qui a participé à pratiquement toutes les rencontres de Trabzonspor depuis son ar-

rivée au club l'été dernier, a été suspendu pour ce match pour cumul de carton, tandis que Belkalem ne s'est toujours pas remis d'une blessure. Grâce à cette victoire, Trabzonspor, qu'avait entraîné l'ex-sélectionneur d'Algérie Yahid Halilhodzic en début de saison, remonte à la 6e place au classement avec 37 points, loin derrière le leader Galatasaray qui en détient 51.

CHAMPIONNAT DE FRANCE L'Algérien Mesloub dans l'équipe type de la 25e journée

L'Algérien Walid Mesloub, milieu de terrain du FC Lorient, a été choisi dans l'équipe type de la 25e journée du championnat de Ligue 1 française de football établie par le site spécialisé MaxFoot.

Il s'agit de la quatrième fois cette saison que le joueur, qui a rejoint le club breton l'été dernier en provenance du Havre AC (Ligue 2, France) fasse partie du onze modèle. Mesloub avait difficilement débuté la saison, pour sa première expérience parmi l'élite française, mais il a fini par s'illustrer et s'imposer dans l'équipe type de sa nouvelle formation. Sélectionné une seule fois en équipe d'Algérie en 2011 du temps de l'an-

Il joue de 29 ans est fortement pressenti pour retrouver la sélection algérienne à l'occasion du tournoi de Doha où elle donnera la réplique au Qatar et à Oman, respectivement le 26 et 30 mars.



FOOTBALL/DOMICILIATION DU MATCH JSK-MCEE

Herrada demande à la LFP de «respecter les règlements»

Le président du MC El Eulma, Aras Herrada, a interpellé hier la Ligue de football professionnel (LFP) pour la désignation «dans les délais» du stade devant abriter le match en déplacement de son équipe face à la JS Kabylie vendredi prochain pour le compte de la 22e journée du championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne.

Le programme de cette journée publié lundi sur le site officiel de la LFP n'a pas mentionné le lieu de la rencontre en question. «Au MCEE nous sommes très coopératifs avec la LFP et respectueux de ses règlements, mais nous souhaitons que ces règlements soient appliqués sur tout le monde. Du coup, la LFP est censée nous communiquer le lieu de notre match contre la JSK dans les délais, soit avant 48 heures du match», a posté le premier responsable du MCEE sur sa page Facebook officielle. La JSK est astreinte à recevoir ses adversaires en dehors de son stade fétiche du 1^{er} Novembre de Tizi Ouzou depuis la sanction infligée à son encontre lors de la deuxième journée du championnat. La levée ou non de cette sanction sera soumise aux membres de l'assemblée générale (AG) ordinaire de la Fédération algérienne de football (FAF) prévue demain.

En insistant sur l'application des règlements, le président du MCEE veut que la LFP se prononce sur la domiciliation du match de son équipe face à la JSK au plus tard mercredi, soit la veille de l'AG. Le MCEE, revigoré par sa qualification historique aux seizièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique ramenée d'Ethiopie, occupe la 9e place au classement du championnat avec 27 points, devançant d'une seule unité son prochain adversaire kabyle. Les deux équipes n'ont toujours pas assuré leur maintien parmi l'élite.

**AS ROME, GARCIA :
«DÉFENDRE LA
DEUXIÈME PLACE»**

"Je retiens la réaction de la Roma, exceptionnelle, revenu à 1-1 avec un joueur de moins. C'est mal connaître cette équipe que de dire qu'on joue le nul contre le premier. A 1-0 à dix, il fallait prendre des risques, nous avons mis trois attaquants pour le faire et pour presser haut", a fait remarquer le technicien français via Sky Italia. Une fois encore, Rudi Garcia a souligné le fait qu'il faut "défendre la deuxième place" avant, pourquoi pas, de revenir dans la course pour "la première".


**SUBOTIC REFUSE
LA SÉLECTION
SERBE**

"Nous avons eu une discussion sincère et il est clair que Subotic n'est pas prêt à retourner en équipe nationale aujourd'hui", a confirmé Radovan Curcic, l'entraîneur national, qui devra compter sur d'autres joueurs pour les déplacements au Portugal et au Danemark dans les éliminatoires pour l'Euro 2016, qui se déroulera en France.



TERRY

UNE FIN DE CARRIÈRE VRAIMENT LISIBLE

John Terry a un plan de carrière très clair. Le défenseur central n'a pas envie de quitter Chelsea au cours des mois ou des années à venir. L'Anglais se sent trop bien à Stamford Bridge.

Aucune offre ne le fera changer d'avis. De toute évidence, John Terry n'envisage pas une seule seconde d'imiter Frank Lampard ou encore Steven Gerrard qui joueront en Major League Soccer (MLS) américaine dans quelques mois. Idem en ce qui concerne les joueurs qui vont à la pêche aux dollars au Qatar ou encore aux Émirats arabes unis. Alors qu'il se rapproche doucement mais sûrement de la fin de sa carrière de footballeur professionnel, le joueur âgé de 34 ans a fait savoir qu'il est bien ancré à Chelsea.

"Non, je ne jouerai pas pour un autre club. Je ne sais pas combien de temps il me reste. Mais j'espère pouvoir m'exprimer encore quelques années", a-t-il confié selon le Daily Mirror. Autrement dit, John Terry envisage de mettre un terme à son parcours à Stamford Bridge et nulle part ailleurs. "Ce serait le mauvais moment pour partir (en fin de saison, ndlr). Mais il arrivera une période durant laquelle il sera grand temps de passer à autre chose. Les gens se souviendront de moi", a-t-il assuré.

Cette saison, John Terry a disputé 36 matches et marqué 6 buts pour le compte de l'écurie londonienne. Le manager José Mourinho compte énormément sur ce footballeur très expérimenté qui a encore une soif de gagner incroyable. Après avoir remporté la League Cup face à Tottenham (2-0), John Terry et les Blues vont tenter de triompher en Premier League et en Ligue des Champions. En attendant, le natif de Barking attend un signe du board pour prolonger son engagement jusqu'en juin 2016.



ROONEY prend la défense de Di Maria

L'attaquant anglais considère que l'Argentin est important pour les Red Devils et reste persuadé qu'il apportera davantage dans l'avenir : "C'est un grand joueur, il l'a déjà montré et vous ne perdez pas votre talent la nuit. Il a beaucoup d'expérience, j'espère qu'il va revenir à son meilleur niveau. Je suis sûr qu'il va beaucoup nous aider d'ici à la fin de saison", a-t-il ainsi confié aux journalistes après le match gagné contre Sunderland.



Mata heureux de la victoire de Chelsea

Je veux féliciter Chelsea pour sa victoire en Capital One Cup face à Tottenham. J'ai beaucoup d'anciens coéquipiers et d'amis là-bas et je suis heureux pour eux. C'était un match serré, mais ils ont su faire la différence dans les moments clefs pour gagner le match", a-t-il effectivement publié sur son blog.



FÊTE NATIONALE DE BULGARIE : Le Président Bouteflika félicite son homologue bulgare

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue bulgare, Rossen Plevneliev, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

«Au moment où la République de Bulgarie célèbre sa fête nationale, il me plaît de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos félicitations les plus chaleureuses, accompagnées de mes meilleures vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple bulgare ami», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je voudrais également saisir cette heureuse opportunité pour vous réitérer mon entière disponibilité à œuvrer avec vous à la consolidation des liens d'amitié entre nos deux peuples et à la promotion de la coopération bilatérale dans tous les domaines, dans l'intérêt mutuel de nos pays», a ajouté le président Bouteflika.

ALGÉRIE - LIGUE ARABE Une solution politique est nécessaire au règlement de la crise libyenne

L'envoyé spécial de la Ligue arabe pour la Libye Nacer Al Qodwa a affirmé, hier à Alger, qu'une solution politique était nécessaire en Libye «afin d'éviter une détérioration de la situation» dans ces pays.

M. Al Qodwa a déclaré à la presse à l'issue de sa rencontre avec le ministre délégué chargé des affaires maghrébines et africaines Abdellakader Messahel: «Nous sommes d'accord avec l'Algérie sur la nécessité d'une solution politique de la crise libyenne pour éviter une détérioration de la situation dans ces pays».

Il a indiqué qu'il était venu en Algérie pour examiner la situation en Libye «vu le rôle central de ce pays dans ce dossier extrêmement important pour l'ensemble des pays du monde arabe». Il a ajouté que les concertations autour de cette question intervenaient également en prévision «de la réunion ministérielle arabe qui se tiendra au Caire la semaine prochaine».

M. Al Qodwa a en outre précisé que la Ligue arabe rejoints l'Algérie sur «de nombreuses questions essentielles dans ce domaine, dont l'appui aux efforts internationaux des Nations unies et de l'envoyé spécial du secrétaire général onusien». Il a ajouté que les deux parties se rejoignent aussi sur «la nécessité d'œuvrer à aider les Libyens à reconstruire les institutions du pays pour une nouvelle Libye». Il a indiqué par ailleurs que ses discussions avec M. Messahel étaient «importantes» et «utiles» pour lui personnellement et pour la Ligue arabe et permettaient de «cristalliser certaines positions» avant la réunion ministérielle du Caire.

Il a souligné que la Ligue arabe tient à poursuivre ses concertations avec l'Algérie non seulement en ce qui concerne le dossier de la Libye mais dans toutes les questions qui intéressent le monde arabe».

Il a enfin conclu que l'Algérie «était un grand pays arabe, voisin de la Libye, et joue un rôle central dans le groupe des pays voisins de la Libye mais aussi aux plans arabe et international, une position que nous saluons à la Ligue arabe».

APS

ALGÉRIE - PAKISTAN

Le Président Bouteflika reçoit le nouvel ambassadeur du Pakistan en Algérie

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger, M. Qasim Raza Muttaqi, qui lui a remis les lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République islamique du Pakistan en Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, directeur de Cabinet de la Présidence de la République, Ahmed Ouyahia, et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdellakader Messahel.



Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, le nouvel ambassadeur du Pakistan indiqua avoir «bénéficié des conseils prodigués par le Président Bouteflika concernant les domaines qui peuvent favoriser l'objet de coopération entre les deux pays». Il a ajouté avoir eu, également, l'opportunité de féliciter le Président Bouteflika quant au succès des négociations et pourparlers menés par l'Algérie concernant la question malienne», exprimant son «souhait qu'il sera de même pour la crise libyenne». M. Muttaqi a indiqué, en outre, avoir transmis à cette occasion les salutations du Président de son pays au Président Bouteflika.

ENVIRONNEMENT:

Mme Boudjemaâ souligne la disponibilité de l'Algérie à assumer son rôle au sein des 5+5

La ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Mme Dalila Boudjemaâ, a souligné hier à Lisbonne la «volonté» et la «disponibilité» de l'Algérie à assumer «pleinement» un rôle actif au sein du Dialogue 5+5.

Intervenant à l'ouverture de la seconde Conférence ministérielle de l'environnement et des énergies renouvelables du Dialogue de la Méditerranée occidentale (5+5), placée sous le thème

«Le défi des changements climatiques et la coopération en matière d'énergies renouvelables», Mme Boudjemaâ a mis l'accent sur l'importance d'intensifier la collaboration entre les deux rives de la Méditerranée.

Au cours de son intervention, la ministre a tenu à remercier l'ensemble des pays du Dialogue 5+5 pour les efforts déployés, afin de mettre les questions relatives à l'environnement et au développement durable «au cœur

de leurs préoccupations».

Mme Boudjemaâ qui a transmis la coprésidence de cette Conférence au Portugal et au Maroc, s'est déclarée «convaincue» que la prochaine coprésidence «continuera sur la voie tracée par la première Conférence, tenue à Oran en 2010 en vue de renforcer davantage le développement durable dans les pays de la Méditerranée».

Elle a rappelé, dans ce sens, que la Conférence d'Oran avait mis l'accent,

notamment sur «l'importance d'intégrer les préoccupations environnementales dans les stratégies de développement des pays de la région et d'intensifier la coopération dans le domaine de la protection du milieu marin». Elle avait également créé «une dynamique de coopération entre les 10 pays de la Méditerranée occidentale», a souligné la ministre.(APS)

UNIVERSITÉ

Les manuscrits algériens ont leur place aux plans national et international

Les participants à un colloque international sur «La place des manuscrits algériens, vue par les Arabes et les orientalistes», tenue mardi à Adrar, ont été unanimes à reconnaître que les manuscrits algériens ont une place, aux plans national et international, pour ce qu'ils renferment comme valeur culturelle.

Les intervenants, entre enseignants universitaires et chercheurs, nationaux et étrangers (Egypte, Mauritanie, Irak, Maroc, Grande-Bretagne et Iran), ont estimé que les manuscrits algériens ont une place importante, aussi bien au niveau national que mondial, au regard de leur valeur culturelle et historique, car touchant plusieurs domaines du savoir.

Pour Dr Abdellakder Bekkader, de l'université d'Ouargla, les œuvres manuscrites d'algériens, dont les auteurs ont écrit dans divers domaines, telles que les mathématiques, l'architecture, l'astronomie, et les sciences religieuses, à l'instar de El-Abassi Zouaoui, Zaghou El-Tlemcani et Abi Zeid Ben-makhlof El-Taalibi, se trouvent dans plusieurs écoles arabe du Machrek et du Maghreb, et ont servi la civilisation

et la culture arabo-islamique.

Dr Aissa Michanou (Nigeria) a fait connaître, dans son intervention, le savant Abdallah Ben Foudi, célèbre dans l'ouest africain au XIX^e siècle, en mettant en avant ses contributions dans différents domaines des sciences et des arts, et son rôle dans la réforme de la société et le soufisme, grâce à ses travaux qui ont dépassé les 100 œuvres.

La professeure Fatia Bermati, de l'université d'Adrar, s'est penchée sur la question de l'intérêt des savants de la région du Touat à la fabrication des couleurs de l'encre, à travers une étude descriptive d'un manuscrit de Cheikh Mohamed El Barka.

L'intervenante a essayé aussi de mettre en exergue sa relation avec le domaine de la chimie, concernant la préparation d'une encre spéciale pour l'écriture des manuscrits, très résistant au temps.

Cette deuxième rencontre internationale sur les manuscrits, organisée par le laboratoire algérien de l'ouest-africain de l'université d'Adrar, en collaboration avec le centre national des manuscrits, vise à faire connaître la place des manuscrits algériens au niveau

national, régional et mondial, et leur localisation, ainsi qu'à œuvrer à l'élaboration d'une bibliographie de ces manuscrits et à renforcer les liens entre l'Algérie et son environnement africain et international.

L'objectif est aussi de mettre en avant l'importance des techniques scientifiques de prise en charge des manuscrits, leurs conservation, inventaire et numérisation, a indiqué le président du colloque le professeur Ahmed Djafra.

Cette conférence internationale de deux jours va traiter plusieurs volets, à l'instar de l'importance des manuscrits algériens vu par les autres, arabes et orientalistes, les importants centres, arabes et africains, renfermant des manuscrits algériens et les étapes nécessaires à leur conservation, ainsi que l'apport de ces manuscrits à la civilisation universelle, ont révélé les organisateurs.

À l'occasion de cette rencontre, les cheikhs Hadj Tayeb Chari (Adrar) et Belkacem Daif (Djelfa) ont été primés pour leurs efforts et contribution à la collecte des manuscrits et leurs conservation.